

Hadiths du Prophète (sawas)

Le Prophète (sawas) dit, concernant :

L'Invocation d'Allah (le thikr)

invoque Allah dans ton souci lorsque tu es soucieux, dans ta langue lorsque tu juges et dans ta main lorsque tu partages.⁽¹⁾

Il n'y a pas un Musulman qui dise Lâ Ilâha illâ-Allâh (Il n'y a de dieu qu'Allah) à haute voix, sans que, à peine qu'il termine, ses péchés ne tombent et se dispersent comme tombent les feuilles d'un arbre.⁽²⁾

Que personne d'entre vous ne meure avant qu'il ait une bonne foi en Allah - IL est Puissant et Sublime -, car la récompense de la bonne foi en Allah est le Paradis.⁽³⁾

Celui qui invoque Allah par rapport à ceux qui omettent de le faire est pareil à un combattant parmi les fuyards (dans le champ d'honneur). Or la demeure finale de ce dernier est le Paradis.⁽⁴⁾

La différence entre une maison dans laquelle Allah est invoqué et une autre où cette invocation manque est la même différence entre un vivant et un mort.⁽⁵⁾

Si vous passez par les "Jardins du Paradis" (Riyâdh al-Jannah), pâturez-y. On demanda alors au Prophète: «Mais qu'est-ce que "les Jardins du Paradis" ?». Il répondit: «Ce sont les cercles d'invocation d'Allah».⁽⁶⁾

Répétez autant que possible la formule Lâ Ilâha Illâ-llâh (il n'y a de dieu qu'Allah), ainsi que la formule de l'istighfâr (Astaghfir-ullâha wa atûbu ilayh-i) = (Je demande Pardon à Allah et je me repens auprès de Lui).⁽⁷⁾

Répétez autant que possible la formule: Lâ Hawla wa lâ quwwata illâ billâh-i (il n'y a pas de puissance ni de force en dehors d'Allah), car elle conjure quatre-vingt-dix-neuf maux dont le moins grave est le souci.⁽⁸⁾

Quiconque répète la formule Lâ ilâha illâ-llâh (il n'y a de dieu qu'Allah) sincèrement et du fond du cur sera le plus heureux de mon intercession (auprès d'Allah) en sa faveur.⁽⁹⁾

La meilleure des paroles est: Subhânallâh-i wal-hamdu lillâh-i wa lâ ilâha illâllôho wallâhu akbar (Gloire à Allah et louanges à Allah, et il n'y a de dieu qu'Allah, et Allah est le plus Grand).⁽¹⁰⁾

Multipliez les Invocations d'Allah dans toutes les circonstances, car il n'y pas d'acte plus aimé d'Allah - Le Très-Haut - et plus salubre pour Son serviteur dans la vie d'ici-bas et dans l'Au-delà que l'invocation d'Allah.⁽¹¹⁾

Rappelle-toi Allah quand tu es dans l'aisance, IL S'occupera de toi lorsque tu t'empêtreras dans la difficulté.⁽¹²⁾

Les meilleurs éléments de ma Nation sont ceux par lesquels on invoque Allah, en les voyant.⁽¹³⁾

Tout Musulman qui, après l'accomplissement de la Prière de l'aube reste assis sur place en invoquant Allah jusqu'au lever du soleil, aura le mérite de quelqu'un qui accomplit le Pèlerinage de la Maison d'Allah (Pèlerinage de la Mecque) et Allah lui pardonne ses péchés passés.⁽¹⁴⁾

Les premiers à être appelés à entrer au Paradis seront les louangeurs qui louangent Allah dans la bonne et dans la mauvaise fortune.⁽¹⁵⁾

Quiconque a les quatre qualités suivantes, Allah l'inscrit parmi les gens du Paradis: 1- si le slogan de son immunité est l'attestation de foi: Lâ ilâha illallâh (il n'y a de dieu qu'Allah); 2- lorsqu'il reçoit un bienfait d'Allah, il dit: Alhamdu lillâh (louanges à Allah); 3- lorsqu'il commet un péché, il dit: Astagh-firullâh (Je demande pardon à Allah); 4- et lorsqu'il lui arrive un malheur, il dit: Innâ lillâhi wa innâ ilayhi râji'ûn (Nous appartenons à Allah et nous retournerons à Lui).⁽¹⁶⁾

A toute maladie un remède, celle des péchés est l'istigh-fâr (dire: Astaghfir-ullâh wa atûbu ilayhi = je demande pardon à Allah et je me repens auprès de Lui).⁽¹⁷⁾

Lorsque quelqu'un récite la formule: «Louanges à Allah pour tous Ses Bienfaits qui méritent les louanges: ceux que nous connaissons et ceux que nous ignorons. Louanges à Allah dans tous les cas, louanges qui soient à la hauteur de tous Ses Bienfaits et une reconnaissance du plus qu'IL m'a accordé à moi et à toute Sa créature», Allah - qu'IL soit Béni et Exalté - dit alors: «Mon serviteur a exagéré (les louanges) pour obtenir Ma satisfaction. Aussi l'informe-Je de sa satisfaction du Paradis».⁽¹⁸⁾

Il n'y a pas de parole plus aimée d'Allah - IL est Puissant et Exalté - que la formule Lâ ilâha illallâh (il n'y a de Dieu qu'Allah).⁽¹⁹⁾

Dictez à vos mourants la formule Lâ ilâha illallâh, car celle-ci détruit les péchés (...). Elle est une sécurité pour le Croyant dans sa vie, lors de sa mort et à sa résurrection.⁽²⁰⁾

Quiconque dit sincèrement Lâ ilâha illallah, entrera au Paradis et sa sincérité le préserve de tout ce qu'Allah - IL est Puissant et Exalté - a interdit.⁽²¹⁾

Je n'ai jamais dit ni personne avant moi n'a jamais dit une formule meilleure que Lâ ilâha illallâh.⁽²²⁾

Chaque fois qu'un croyant récite la formule Lâ ilâha illallâh une partie des péchés inscrits dans son registre est effacée et ce jusqu'à ce qu'ils y soient remplacés par autant de bons actes.⁽²³⁾

Quiconque sort tôt le matin de sa maison en prononçant la formule Bism-illâh wa lâ hawla walâ quwwata illâ billâh, tawakkaltu 'alâllâh (Au Nom d'Allah et il n'y a pas de force ni de pouvoir en dehors d'Allah, je me suis confié à Allah), les deux Anges (qui escortent tout croyant) disent: «Tu es satisfait, protégé et guidé», et Satan dit alors: «Que faire contre un serviteur satisfait, protégé et guidé!».⁽²⁴⁾

L'Istikhârah (consultation divine)

* Jâbir Ibn 'Abdullah témoigne: Le Messager d'Allah (P) nous apprenait l'istikhârah comme il nous apprenait une sourate (chapitre) coranique. Il (le Prophète) disait:

«Si l'un de vous a une décision (dont on ne connaît pas les conséquences) à prendre, qu'il accomplisse deux rak'ah de Prière recommandée, puis qu'il dise: "O Allah ! Je Te consulte par Ta Science, je fais appel à Ton Pouvoir, et je Te demande de Ta Grâce grandiose - car Toi, Tu as le Pouvoir, moi non, Toi, Tu es Omniscient, moi je ne sais rien, Tu es le Connaisseur des Mystères. Si Tu vois que cette affaire (mentionnez la décision qui vous préoccupe) est bien pour moi, relativement à ma Religion, à ma vie et à mon destin, fais qu'elle soit à ma portée, facilite-la et bénis-la pour moi, et si Tu vois qu'elle est un mal pour moi relativement à ma Religion, ma vie ou mon destin, écarte-la de moi et écarte-m'en, et dirige-moi alors vers le bien là où il se trouve, puis fais-m'en satisfait».⁽²⁵⁾

La Prière de l'Istigh-fâr

Si tu constates des difficultés dans ta subsistance et des ennuis dans tes affaires, confie tes difficultés à Allah et n'ometts pas d'accomplir la Prière de l'istigh-fâr, laquelle consiste en deux rak'ah: dans chaque rak'ah récite la Sourate al-Hamd et la Sourate Innâ Anzalnâhu (Sourate al-Qadr = Le Destin) suivie de la formule Astagh-fir-ullâh (je demande pardon à Allah) quinze fois, puis fais le rukû' (agenouillement) et récite-y la même formule dix fois, à la manière de la Prière de Ja'far al-Tayyâr (R)⁽²⁶⁾. Après quoi Allah arrangera tes affaires.⁽²⁷⁾

La Prière de l'Appel de la Subsistance (rizq)

* Un homme est venu voir le Prophète (P) et lui dit: O Messager d'Allah! J'ai une famille, je suis endetté et je me bats dans des difficultés. Apprends-moi donc un do'â' par lequel je prierais Allah - IL est Puissant et Exalté - de m'accorder les moyens de régler ma dette et de faire vivre ma famille. Le Prophète lui dit alors:

«O Serviteur d'Allah ('Abdullâh)! Fais soigneusement et à la perfection le wudhû' (l'ablution), puis accomplis deux rak'ah de Prière, après quoi dis: O Glorieux! O Un! O Généreux! Je me dirige vers Toi en invoquant Mohammad, Ton Prophète, le Prophète de la Miséricorde! O Mohammad! O Messager d'Allah! Je me dirige par Toi (ton intercession) vers Allah, mon Seigneur, ton Seigneur et le Seigneur de toute chose! Je Te demande, O Allah, de prier sur Mohammad et sur les membres de sa Famille! Je Te demande aussi une gratification généreuse de Tes Gratifications, une conquête facile et une large subsistance, par laquelle j'arrange mes affaires, je règle ma dette et je subviens aux besoins de ma famille».⁽²⁸⁾

Do'â' lors d'un Enlèvement

Le Prophète (P) dit à Ali (p): «Si tu te trouves dans un enlèvement dis: Bism-illâh-ir-Rahmâ-ir-Rahîm. Lâ hawla wa lâ quwwata illâ billâh-il-'Aliyy-il-'Adhîm. Allâhumma Iyyâka na'budu wa Iyyâka nasta'în (Au Nom d'Allah, le Clément, le Miséricordieux. Il n'y a de force ni de pouvoir en dehors d'Allah, le Sublime, le Très-Haut. O Allah! C'est Toi que nous adorons, et c'est Toi dont nous implorons secours). Par ce Do'â' Allah - IL est Sublime - conjure ton épreuve».⁽²⁹⁾

Conjurer la Malfaisance de la Magie

O 'Alî (Ibn Abî Tâlib)! Quiconque appréhende un magicien ou un diable qu'il récite ce verset coranique: «Votre Seigneur est Dieu qui a créé les cieux et la terre en six jours; puis IL s'est assis en Majesté sur le Trône. IL dirige toute chose avec attention. IL n'y a d'intercesseur qu'avec Sa permission. Tel est Dieu, votre Seigneur! Adorez-Le donc! Ne réfléchissez-vous pas?» (Sourate 10, verset 3)⁽³⁰⁾

Le Do'â' (la prière de demande)

Saisissez le moment de la compassion pour faire le Do'â', car elle est miséricorde.⁽³¹⁾

Saisissez le Do'â' du croyant éprouvé.⁽³²⁾

Saisissez le Do'â' des faibles de ma Nation.⁽³³⁾

Le Do'â' de trois catégories de croyants n'est jamais négligé: le jeûnant jusqu'à ce qu'il rompe le jeûne, l'imam intègre, et la victime d'injustice, dont Allah hisse le Do'â' au-dessus des nuages et lui ouvre les Portes du Ciel en disant: «Par Ma Puissance et Ma Gloire, Je te ferai gagner, serait-ce un peu plus tard».⁽³⁴⁾

Seul le Do'â' pourrait modifier le destin (le Décret divin).⁽³⁵⁾

Le Do'â' est l'arme du Croyant, le pilier de la Religion et la lumière des cieux et de la terre.⁽³⁶⁾

Le plus incapable des gens est celui qui est incapable de faire le Do'â' et le plus avare d'entre eux est celui qui est avare de Do'â'.⁽³⁷⁾

Il n'est pas un Musulman qui adresse à Allah un Do'â' qui ne comporte pas de rupture du lien de parenté ni une cause de péché, sans qu'Allah lui accorde l'une des trois choses suivantes: soit IL exauce promptement son Do'â', soit IL le lui épargne pour le Jour du Jugement, soit IL éloigne de lui un mal équivalent à la demande formulée dans le Do'â'.⁽³⁸⁾

Allah serait gêné devant un serviteur qui lève les mains vers Lui (en priant) et retourne les mains vides.⁽³⁹⁾

La Piété

La piété (taqwâ) complète consiste à apprendre ce que tu ignores et à appliquer ce que tu as appris.⁽⁴⁰⁾

L'Examen de Conscience

Le Noble Prophète (P) recommanda à son fidèle compagnon Abû Tharr al-Ghifârî:

«O Abû Tharr! Demande-toi des comptes avant qu'on te les demande, car ce sera plus facile pour toi, lorsque tu seras interrogé demain; mets-toi dans la balance avant qu'on ne t'y mette et prépare-toi pour la Grand Exposition, où rien ne pourra être caché à Allah!

»O Abû Tharr! Un homme ne saurait être considéré comme pieux avant de s'être demandé des comptes d'une façon plus tatillonne que ne le ferait un associé avec son coassocié. Qu'il s'interroge sur l'origine de ce qu'il mange, de ce qu'il boit et de ce qu'il porte! L'a-t-il obtenu d'une façon légale ou illégale?!

»O Abû Tharr! Lorsque quelqu'un ne se soucie pas de la façon dont il a obtenu ses gains, Allah ne se soucie pas de quelle façon IL le fera entrer en Enfer!». ⁽⁴¹⁾

Corruption du Coeur & Bonté du Coeur

Quatre choses corrompent le coeur et y font pousser l'hypocrisie comme l'eau fait pousser les plantes: l'écoute des distractions, la vulgarité, frapper à la porte du Sultan (Pouvoir), la recherche de la chasse. ⁽⁴²⁾

Certes les curs ont des rouillures pareilles aux rouillures du cuivre. Enlevez-les donc par l'istighfâr (la demande de pardon à Allah) ⁽⁴³⁾ et la récitation du Coran. ⁽⁴⁴⁾

Les actes sont jugés selon les intentions (qui les motivent). L'homme n'aura que le résultat de son intention. Quiconque aura émigré pour Allah et Son Prophète, son émigration sera considérée comme telle. Et quiconque aura émigré pour gagner un bien matériel ou pour s'accoupler avec une femme, son émigration sera comptée comme telle. ⁽⁴⁵⁾

Lorsque Allah veut le bien à un serviteur, il en fait un auto-prédicateur qui s'ordonne (ce qui est bien) et s'interdit (ce qui est mal). ⁽⁴⁶⁾

Allah ne regarde pas votre corps ni votre image, mais votre cur. ⁽⁴⁷⁾

Le vrai aveugle n'est pas celui dont la vue est atteinte de cécité, mais celui dont la lucidité est aveuglée. ⁽⁴⁸⁾

Ton pire ennemi est ton "toi-même" qui habite entre tes deux côtés. ⁽⁴⁹⁾

O Abû Tharr! Crois-tu que la richesse c'est l'abondance des biens matériels? Certainement pas. La vraie richesse c'est la richesse du cur et la vraie pauvreté c'est la pauvreté du cur. ⁽⁵⁰⁾

La Réflexion

La réflexion d'une heure vaut mieux que l'adoration d'une année. ⁽⁵¹⁾

Réfléchissez à la création (les Signes) d'Allah, et non à Son Essence. ⁽⁵²⁾

Est gagnant celui qui a été favorisé par une raison pure (lobb). ⁽⁵³⁾

Lorsque tu te trouves face à une décision à prendre, réfléchis-y bien; si tu juges (après réflexion) qu'elle débouchera sur un résultat satisfaisant, prends-la, et si tu crains qu'elle ne t'amène à l'égarément, abandonne-la. ⁽⁵⁴⁾

Craignez la sagacité du Croyant, car il regarde avec la Lumière d'Allah.⁽⁵⁵⁾

Le Croyant ne doit pas se laisser (ou: un bon croyant ne se laisse pas) berné deux fois de la même façon.⁽⁵⁶⁾

Est gagnant celui qui a été guidé vers l'Islam, et subsistant avec la portion congrue, s'en satisfait.⁽⁵⁷⁾

Lorsqu'Allah veut le bien d'un serviteur, IL le rend fin connaisseur en matière de Religion, ascète en ce qui concerne les affaires de ce bas-monde, et conscient de ses défauts.⁽⁵⁸⁾

Les Mérites de la Science (du Savoir)

Recherchez la science, serait-ce en Chine, car la recherche de la Science est une obligation assignée à tout Musulman.⁽⁵⁹⁾

La sagesse est l'objet de recherche du Croyant. Il la prend là où il la trouve.⁽⁶⁰⁾

Le Savoir consiste en des coffres dont les clés sont la question. Posez donc des questions, qu'Allah vous entoure de Sa Miséricorde, car IL récompensera quatre catégories de personnes: le questionneur, le locuteur, l'auditeur et celui qui les aime (les trois catégories).⁽⁶¹⁾

Une science dont on ne se sert pas équivaut à un trésor dont on ne dépense pas.⁽⁶²⁾

L'économie dans la dépense, c'est la moitié des moyens de subsistance, se montrer aimable avec les gens, c'est la moitié de la Raison, et poser une bonne question à bon escient, c'est la moitié du Savoir.⁽⁶³⁾

Deux choses bizarres supportez-les: un mot de sagesse qui sort de la bouche de quelqu'un d'insensé, acceptez-le; et un mot insensé qui sort de la bouche d'un sage, pardonnez-le-lui.⁽⁶⁴⁾

Que je ne sois pas béni par le lever du soleil d'un jour qui se serait écoulé sans que je ne m'y enrichisse d'un savoir qui me rapprocherait d'Allah, le Très-Haut.⁽⁶⁵⁾

Aspire à devenir demain un savant, un étudiant, un auditeur ou quelqu'un qui aime ces derniers, et ne sois pas le cinquième (aucun de ces quatre types d'homme), car cela équivaudra à ton anéantissement.⁽⁶⁶⁾

Acquérez le savoir et enseignez-le aux gens.⁽⁶⁷⁾

Quiconque garde pour lui un savoir qu'il a acquis, sera bridé avec un mors de feu le Jour du Jugement.⁽⁶⁸⁾

Dormir en sachant vaut mieux que prier en ignorant.⁽⁶⁹⁾

Lorsque l'homme meurt, il sera coupé de tous ses actes, à l'exception de trois: une aumône à source renouvelable (çadaqah jâriyah), un savoir utile ou un bon fils qui prie pour lui.⁽⁷⁰⁾

Les Mérites du Savant

Le Savant est parmi les ignorants ce que le vivant est parmi les morts. Le chercheur de la Science bénéficie de l'imploration du pardon d'Allah, faite par tous, y compris les poissons et les animaux de la mer, les bêtes féroces et les troupeaux de la terre ferme. Recherchez donc la Science, car elle est la voie qui vous mène vers Allah, et la recherche de la Science est une obligation pour tout Musulman.⁽⁷¹⁾

L'avantage du savant sur l'ascète est égal à mon avantage sur ma Communauté.⁽⁷²⁾

Un savant qui enseigne aux gens en s'oubliant est comme une bougie qui apporte la lumière aux gens en se consumant.⁽⁷³⁾

Les savants sur la terre sont comme les étoiles dans le ciel: elles servent de guide dans les ténèbres de la terre et de la mer. Si elles disparaissent, les gens guidés risqueraient de s'égarer.⁽⁷⁴⁾

Lorsqu'un savant meurt, une brèche s'ouvre alors dans l'Islam, qui ne sera pas colmatée jusqu'au Jour de la Résurrection.⁽⁷⁵⁾

Les savants sont les secrétaires d'Allah auprès de ses créatures.⁽⁷⁶⁾

Les savants sont les phares de la terre, les successeurs des Prophètes, mes héritiers et les héritiers des Prophètes.⁽⁷⁷⁾

Quiconque apprend pour Allah et enseigne pour Allah, il sera inscrit comme un grand homme dans le malakût des ciels.⁽⁷⁸⁾

Honorez les savants, car ils sont les héritiers des Prophètes.⁽⁷⁹⁾

O 'Alî! Le sommeil du savant est plus méritoire que l'adoration d'un serviteur ignorant.⁽⁸⁰⁾

O 'Alî! Deux rak'ah de Prière accomplies par le savant valent mieux que mille rak'ah accomplies par un simple serviteur.⁽⁸¹⁾

La Crainte d'Allah

La crainte d'Allah est à la tête de toutes les sagesses.⁽⁸²⁾

La meilleure des provisions, c'est la crainte d'Allah.⁽⁸³⁾

Écarte-toi des interdits, tu seras le meilleur des adorateurs, contente-toi de ce qu'Allah t'a imparti, tu seras le plus riche des gens, sois bon envers ton voisin, tu seras un bon croyant, aime pour les gens ce que tu aimes pour toi-même, tu seras un bon Musulman, et évite de trop rire.⁽⁸⁴⁾

Le plus courageux des gens est celui qui vainc ses passions.⁽⁸⁵⁾

Crains Allah où que tu te trouves, si tu commets une mauvaise action, fais la suivre d'une bonne action, laquelle l'effacera, et traite les gens avec un bon caractère.⁽⁸⁶⁾

O 'Alî! Quiconque craint Allah - IL est Puissant et Sublime - IL le fera craindre de tout, et quiconque ne craint pas Allah, IL le fera craindre tout.⁽⁸⁷⁾

La Bonne Foi en Allah

Que personne d'entre vous ne meure avant qu'il ait une bonne foi en Allah - IL est Puissant et Sublime -, car la récompense de la bonne foi en Allah est le Paradis.⁽⁸⁸⁾

L'Amour et la Haine

On sera placé, le Jour du Jugement, parmi les gens qu'on aura aimé.⁽⁸⁹⁾

L'homme sera placé avec celui qu'il aura aimé.⁽⁹⁰⁾

La meilleure des actions, c'est aimer pour Allah et détester pour Allah (c'est-à-dire n'aimer que ce qu'Allah aime et ne détester que ce qu'Allah déteste).⁽⁹¹⁾

Voulez-vous que je vous indique un moyen de faire s'éloigner Satan de vous autant que l'orient est loin de l'occident?: le jeûne noircit son visage, l'aumône brise son dos, aimer pour Allah et conjuguer les efforts en vue de la bonne action le déracinent, l'istighfâr coupe son artère aorte. A toute chose une aumône purificatrice, celle des corps est le jeûne.⁽⁹²⁾

La meilleure foi c'est que tu aimes et détestes pour Allah, que tu habitues ta langue à l'invocation d'Allah - IL est Puissant et Très-Haut -, que tu aimes pour les gens ce que tu aimes pour toi-même et que tu détestes pour les gens ce que tu détestes pour toi-même, et que tu ne dises que le bien ou tu te taisés.⁽⁹³⁾

Se Confier à Allah et l'Espoir en Allah

Si vous vous confiez, sincèrement et au sens réel de ce terme, à Allah, IL vous garantit votre subsistance, comme IL le fait pour les oiseaux, lesquels partent les ventres vides et retournent les ventres pleins.⁽⁹⁴⁾

L'espoir est une Miséricorde d'Allah pour ma Communauté, car sans l'espoir, aucune mère n'allaiterait son bébé, ni aucun planteur ne planterait un arbre.⁽⁹⁵⁾

Quiconque se confie à Allah, Allah lui suffit.⁽⁹⁶⁾

Les Mérites du Coran

Les nobles de ma Communauté sont les mémorisateurs du Coran et ceux qui veillent la nuit pour accomplir des actes d'adoration.⁽⁹⁷⁾

Les plus riches des gens sont les mémorisateurs du Coran.⁽⁹⁸⁾

Lisez le Coran, car Allah ne torturera pas un cur qui aura contenu le Coran.⁽⁹⁹⁾

Le meilleur d'entre vous est celui qui apprend le Coran et l'enseigne.⁽¹⁰⁰⁾

Illuminez vos maisons par la lecture du Coran, et ne les transformez pas en tombes comme l'ont fait les Juifs et les Chrétiens qui accomplissaient leurs prières dans les églises et les synagogues en désertant leurs foyers, car plus on lit le Coran dans une maison, plus les bienfaits y augmentent, ses habitants vivent dans la largesse et sa lumière s'étend aux gens du Ciel tout comme les étoiles du Ciel apportent de l'éclairage aux gens de la Terre.⁽¹⁰¹⁾

Quiconque apprend le Coran sans suivre ses enseignements, préférant l'amour et la parure de la vie d'ici-bas, appellera la Colère d'Allah et sera classé dans le rang des Juifs et des Chrétiens qui rejettent le Livre de Dieu derrière leurs dos.⁽¹⁰²⁾

Quiconque lit le Coran pour se faire une bonne réputation et rechercher un intérêt mondain, rencontrera Allah, le Jour de la Résurrection, avec un visage osseux et complètement décharné. On lui mettra le Coran dans le dos et on le jettera en Enfer avec les autres.⁽¹⁰³⁾

Quiconque lit le Coran sans se conformer à ses enseignements, sera amené aveugle le Jour du Jugement. Il s'exclamera alors: «O mon Seigneur! Pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors que j'étais voyant?» Allah lui répondra: «De même que tu as oublié Nos signes qui t'étaient été parvenus,

de même tu es oublié aujourd'hui». Et Allah ordonnera qu'on le conduise en Enfer.

Quiconque lit le Coran pour la Face d'Allah et pour approfondir les enseignements de la Religion, aura une récompense spirituelle égale à celle accordée à l'ensemble des Anges, des Prophètes et des Envoyés.⁽¹⁰⁴⁾

Quiconque apprend le Coran par hypocrisie, pour acquérir une réputation et dans l'intention d'imiter les gens insensés, de rivaliser avec les ulémas et d'en tirer un gain mondain, Allah éparpillera ses os le Jour du Jugement où personne ne sera torturé que lui en Enfer, et où il y subira toutes sortes de supplices, à force de s'être attiré le Courroux et la Colère d'Allah.

Quiconque apprend le Coran, se montre humble (dans sa connaissance) et se met à l'enseigner aux serviteurs d'Allah, ne recherchant par là que la satisfaction d'Allah, aucune récompense décernée dans le Paradis ne sera meilleure que la sienne, ni aucun rang n'y sera supérieur au sien (...)⁽¹⁰⁵⁾

Lorsque l'un de vous désire parler à son Seigneur, qu'il lise Le Coran.⁽¹⁰⁶⁾

La supériorité du Coran (la Parole d'Allah) sur toutes les autres paroles, est égale à la supériorité d'Allah sur Sa créature.⁽¹⁰⁷⁾

Quiconque veut apprendre la Science des premiers et des derniers, qu'il lise le Coran.⁽¹⁰⁸⁾

Quiconque aurait reçu d'Allah le Coran et pense que quelqu'un d'autre aurait reçu quelque chose de mieux, aura vu le petit grand et le grand petit.⁽¹⁰⁹⁾

«Certes, ces curs se rouillent comme le fer», dit le Prophète (P). On lui demanda alors: «Comment les dérouiller, o Messenger d'Allah?». «Par la récitation mélodique du Coran», répondit-il.⁽¹¹⁰⁾

Quiconque éprouve le désir ardent d'Allah, qu'il écoute réciter la Parole d'Allah.⁽¹¹¹⁾

Illuminez vos foyers par la récitation du Coran et ne les laissez pas se transformer en tombes, car si on récite beaucoup le Coran dans un foyer, les bienfaits y augmentent, ses occupants seront réjouis et il éclaire les gens du Ciel tout comme les étoiles dans le Ciel apportent de l'éclairage aux habitants de la terre.⁽¹¹²⁾

Quiconque récite le Coran pour plaire à Allah et pour être versé dans la Religion, aura une récompense égale à celle accordée aux Anges, aux Prophètes et aux Envoyés.⁽¹¹³⁾

Allah exaucera les vœux de celui qui commence et termine la lecture du Coran.⁽¹¹⁴⁾

Allah - IL est Puissant et Très-Haut - a trois choses dont le caractère sacré est incomparable: 1- Son Livre, lequel est Sa Lumière et Sagesse, 2- Sa Maison (la Ka'bah) qu'IL a désignée comme qiblah (direction de la Prière) pour les gens ; et IL n'acceptera de personne qu'il tourne vers toute autre direction, 3- la Famille de votre Prophète.⁽¹¹⁵⁾

Je vous laisse les Deux Poids (Al-Thaqalayn): Le Livre d'Allah et ma Progéniture ('itratî), les gens de ma Maison (Ahl-ul-Bayt), lesquels (les Deux Poids) ne se sépareront jusqu'à ce qu'ils me rejoignent auprès du Bassin.⁽¹¹⁶⁾

Les meilleurs d'entre vous sont ceux qui apprennent le Coran et l'enseignent.⁽¹¹⁷⁾

Les épreuves de l'au-delà seront épargnées au "récitateur" du Coran.⁽¹¹⁸⁾

Quiconque élit le Coran comme parole et la mosquée comme habitation, Allah lui construira une maison au Paradis.⁽¹¹⁹⁾

Si vous aspirez à vivre heureux, à mourir en martyrs, à être sauvés le Jour du Soupir (le Jour de la Résurrection), à vous réfugier dans l'ombre le Jour de la chaleur infernale et à avoir la guidance le Jour de l'égarement, étudiez le Coran, car il est la Parole du Miséricordieux, un refuge sûr contre le Diable et un poids qui pèse sur la Balance (des bons actes).⁽¹²⁰⁾

Quiconque aura bénéficié de l'occasion qu'Allah lui offre d'apprendre le Coran par cur et croirait cependant que quelqu'un d'autre aurait bénéficié d'une meilleure faveur que lui, aura méprisé le meilleur Bienfait.⁽¹²¹⁾

Le mot le plus véridique, l'exhortation la plus éloquente et le meilleur récit, c'est le Coran.⁽¹²²⁾

Le Coran est une richesse avec laquelle on est à l'abri de tout besoin et sans laquelle il n'y a point de richesse.⁽¹²³⁾

Le Coran, c'est le Remède.⁽¹²⁴⁾

On dira à l'homme à Coran (au lecteur assidu du Coran): Lis et monte, récite comme tu récitais dans le bas-monde, ta position sera au niveau du dernier verset que tu as lu (plus on lit le Coran plus haute sera la position spirituelle qu'on atteindra auprès d'Allah).⁽¹²⁵⁾

Quiconque lit le Coran avant la puberté, aura acquis la sagesse à son enfance.⁽¹²⁶⁾

Quiconque dont l'intérieur ne porte pas de traces du Coran, est pareil à une maison en ruine.⁽¹²⁷⁾

L'élite de ma Communauté, ce sont les mémorisateurs du Coran et les prieurs de nuit (les gens qui passent la nuit en priant).⁽¹²⁸⁾

Il n'y a pas un il qui pleure sous l'effet de la lecture du Coran sans briller de réjouissance le Jour du Jugement.⁽¹²⁹⁾

Quiconque lit dix versets coraniques au cours d'une nuit ne sera pas inscrit au nombre des Insoucians, et quiconque en lit cinquante, sera inscrit parmi les Invocateurs (d'Allah), et quiconque en lit cent, sera inscrit au nombre des Obéissants, et quiconque en lit deux cents, sera inscrit parmi les Humbles, et quiconque en lit trois cents sera inscrit parmi les Gagnants, et quiconque en lit cinq cents, sera inscrit parmi les Mujtahid, et quiconque en lit mille, on lui inscrira un quintal de bienfaisance, un quintal étant quinze mille mithqâl d'or et chaque mithqâl est l'équivalent de vingt-quatre qîrât (graine = mesure de poids) dont le plus petit est aussi grand que la montagne d'Ohod et le plus grand est aussi grand que la distance entre le cil et la terre.⁽¹³⁰⁾

Le Bon Croyant

Le bon croyant est pareil à un arbre qui ne se défeuille ni l'hiver ni l'été.⁽¹³¹⁾

Un bon croyant sera dans le Ciel aussi reconnu qu'un homme reconnaît sa famille et son enfant. Il sera honoré par Allah plus qu'un Ange rapproché (d'Allah).⁽¹³²⁾

Le bon croyant occupe auprès d'Allah - IL est Très-Haut et Glorifié - la même position que celle d'un Ange rapproché. Il est même plus que cela. Et rien n'est plus aimé d'Allah qu'un croyant repentant ou une croyante repentante.⁽¹³³⁾

Un bon croyant est pareil à une abeille qui ne mange que ce qui est bon et qui ne dépose que ce qui est bon.⁽¹³⁴⁾

Quiconque possède ces trois qualités aura réuni en lui toutes les qualités de la Foi: s'il approuve quelque chose, (il s'assure que) son approbation ne le conduira jamais au faux; s'il se met en colère, sa colère ne le fera s'écarter de la vérité; lorsqu'il a le pouvoir, il ne prend jamais ce qui ne lui appartient pas.

O 'Alî! On reconnaît le bon croyant à trois signes: la Prière, la Zakât et le Jeûne.

Quiconque assiste à un événement et le désapprouve, sera considéré comme s'il en était absent, et quiconque est absent d'un événement, mais l'approuve, il sera considéré comme s'il y assistait. ⁽¹³⁵⁾

O 'Alî! Un bon Croyant doit avoir huit qualités: dignité et retenue dans les situations émouvantes, patience dans l'épreuve, reconnaissance (gratitude) dans l'aisance, satisfaction de la subsistance qu'Allah a accordée, ne pas se montrer injuste envers l'ennemi ni n'en vouloir aux amis, son corps est fatigué de lui mais les gens sont en repos (tranquilles) avec lui. ⁽¹³⁶⁾

O 'Alî! Huit types d'individus ne doivent blâmer qu'eux-mêmes, s'ils sont insultés: quelqu'un qui se rend à une table à laquelle il n'est pas convié; un invité qui complotte contre son hôte (la personne chez laquelle il est invité); quelqu'un qui demande un bienfait à ses ennemis; quelqu'un qui sollicite une faveur des gens ignobles; quelqu'un qui essaie d'entrer dans le secret de deux personnes qui ne l'ont pas autorisé à y fourrer le nez; quelqu'un qui se moque de l'Autorité, quelqu'un qui assiste à une séance dont il est indigne, quelqu'un qui parle à quelqu'un d'autre qui ne l'écoute pas. ⁽¹³⁷⁾

O 'Alî! Allah construira une maison au Paradis pour quiconque accomplit les quatre actes suivants: Donner refuge à un orphelin, se montre miséricordieux envers le faible, être compatissant envers ses parents, avoir pitié de son serviteur. ⁽¹³⁸⁾

La Bonne Action

Tout acte de bienfaisance équivaut à une aumône et celui qui guide vers un acte de bienfaisance a le même mérite que celui qui l'accomplit. Allah aime qu'on vienne au secours d'un homme affligé. ⁽¹³⁹⁾

Le meilleur des actes de bienfaisance est le plus difficile d'entre eux à réaliser. ⁽¹⁴⁰⁾

Les gens sont (égaux) comme les dents d'un peigne: ils descendent tous d'Adam, et Adam est de terre. Ce qui les distingue les uns des autres, c'est la bienfaisance et le bel acte. ⁽¹⁴¹⁾

Lorsque le Jour du Jugement viendra, un crieur s'écriera: «Quiconque a accompli un acte pour quelqu'un d'autre qu'Allah, qu'il lui en demande la récompense!». ⁽¹⁴²⁾

La bienfaisance et le bon voisinage conduisent à des foyers revalorisés et à la longévité. ⁽¹⁴³⁾

Heureux soit celui qui réunit en lui la longue vie et la bonne action. ⁽¹⁴⁴⁾

Allah aime l'action de bienfaisance qui se fait promptement. ⁽¹⁴⁵⁾

Qui sème le bien récolte le désir et qui sème le mal récolte le regret.⁽¹⁴⁶⁾

La Prise en Charge de l'Orphelin

Moi et celui qui prend en charge un orphelin serons comme ces deux-là (en désignant l'index et le majeur) dans le Paradis.⁽¹⁴⁷⁾

Sois envers l'orphelin comme un père compatissant, et sache que tu récolteras ce que tu auras planté.⁽¹⁴⁸⁾

O 'Alî! Quiconque subvient aux besoins d'un orphelin jusqu'à ce qu'il se suffise à lui-même, méritera obligatoirement le Paradis.⁽¹⁴⁹⁾

L'Adoration (les actes de piété)

O Abû Tharr! Adore Allah comme si tu Le voyais, car si tu ne Le vois pas, Lui - IL est Puissant et Très-Haut -, IL te voit.⁽¹⁵⁰⁾

Le meilleur des gens est celui qui désire éperdument l'adoration (d'Allah), l'étreint et l'aime de tout son cur, l'accomplit avec son corps, s'y consacre totalement, ne se souciant point si le lendemain il se trouve dans l'aisance ou dans la difficulté.⁽¹⁵¹⁾

La Prière

O Abû Tharr! Allah - IL est Très-Haut - a mis le pruneau de mon il dans la Prière. IL m'a fait aimer celle-ci tout comme IL a fait aimer la nourriture à quelqu'un qui a faim, et l'eau à un assoiffé, mais à cette différence notable que celui-ci sera désaltéré une fois qu'il aura bu l'eau, et celui-là sera rassasié lorsqu'il aura mangé, alors que moi, je ne me rassasierai jamais de la Prière.⁽¹⁵²⁾

La Prière est comme le mât d'une tente: si le mât se fixe, les piquets, les cordages et la toile servent tous, mais si le mât est brisé, ils ne seront d'aucune utilité (moralité: la Prière est la colonne vertébrale ou le pilier de la Religion).⁽¹⁵³⁾

Le pire des gens est celui qui vole sa Prière en n'en terminant pas le rukû' (l'inclination) ni le sujûd (la prosternation). Et le plus avare des gens est celui qui se montre avare dans la salutation.⁽¹⁵⁴⁾

L'adorateur se trouve le plus proche de son Seigneur, lorsqu'il est en position de prosternation (sujûd). Saisissez donc cette occasion pour multiplier vos supplications (Do'â').⁽¹⁵⁵⁾

Les meilleures des actions sont: l'accomplissement de la Prière à temps, la bonté et le respect envers les parents, ainsi que le Combat pour la Cause d'Allah.⁽¹⁵⁶⁾

La Prière de la Nuit

Lorsque le serviteur s'arrache à sa couche douillette, les yeux lourds de sommeil, pour satisfaire son Seigneur par l'accomplissement de la Prière de la Nuit, Allah s'enorgueillit devant les Anges en leur disant: «Ne voyez-vous pas Mon serviteur comment il est sorti de sa douce couche pour accomplir une Prière que Je ne lui ai pas rendue obligatoire. Attestez donc que Je lui ai pardonné».⁽¹⁵⁷⁾

* Selon l'Imam Ja'far al-Sadiq (p), le Messenger d'Allah (P) demanda un jour à l'Archange Gabriel: «Conseille-moi!». Gabriel lui dit alors: «O Mohammad! Vis autant que tu voudras, mais tu restes mortel inévitablement, aime tout ce que tu voudras, mais tu seras obligé de t'en séparer un jour inéluctablement, fais tout ce que tu voudras, tu le rencontreras forcément (tu en cueilleras les conséquences). Et sache que l'honneur du croyant, c'est sa Prière de la Nuit, et que sa puissance, c'est son abstention de s'attaquer à l'honneur des gens».⁽¹⁵⁸⁾

Le Jihâd

Le meilleur jihâd consiste à adresser un mot de justice à un gouvernant injuste.⁽¹⁵⁹⁾

Quiconque combat pour que la Parole d'Allah soit au-dessus de tout, il aura combattu pour la Cause d'Allah.⁽¹⁶⁰⁾

Commander le Bien et Interdire le Mal

Quiconque parmi vous voit un acte détestable, qu'il essaie de le changer avec sa main, et à défaut avec sa langue, sinon, et c'est dans le pire des cas, avec son cur.⁽¹⁶¹⁾

Chacun de vous est le berger et chacun de vous est responsable de ses ouailles.⁽¹⁶²⁾

Les gens verront une époque où le cur du croyant fondra comme le plomb fond dans le feu, et ce à force d'assister à des troubles et des événements dans sa Religion, sans pouvoir y rien changer.⁽¹⁶³⁾

Celui qui prie sans agir est pareil à quelqu'un qui tire (une flèche) sans corde.⁽¹⁶⁴⁾

Il est parmi vous certains qui remarquent un fétu dans l'il de leur frère, mais ne voient pas un tronc dans leur propre il. ⁽¹⁶⁵⁾

Le Jour du Jugement, on emmène un homme et on le jette dans le feu, où les boyaux de son ventre sortant alors avec impétuosité, il les fait tourner comme un âne fait tourner le moulin. On lui demande alors: «Qu'as-tu fait donc (pour mériter ce châtement)?» Et il répond: «Je commandais (aux gens de faire) le bien, sans le faire moi-même, et j'interdisais (aux gens de faire) le mal, alors que je le faisais moi-même». ⁽¹⁶⁶⁾

Lorsque ma Communauté exaltera le dinar et le dirham, lui sera ôté le prestige de l'Islam, et lorsqu'elle cessera de commander le bien, elle sera privée de la bénédiction de la Révélation. ⁽¹⁶⁷⁾

Commandez le bien et interdisez le mal, autrement Allah vous soumettra tous à une torture (...). Quiconque d'entre vous voit une action blâmable, qu'il la désapprouve (l'empêche) avec sa main, s'il le peut, sinon avec sa langue, sinon dans son cur, afin qu'Allah apprenne de son cur qu'il la désapprouve. ⁽¹⁶⁸⁾

L'Aumône

Traitez vos malades avec des aumônes. ⁽¹⁶⁹⁾

La meilleure aumône consiste à nourrir un ventre creux. ⁽¹⁷⁰⁾

Hâtez-vous de faire l'aumône, car le malheur ne saura franchir l'aumône. ⁽¹⁷¹⁾

L'aumône discrète éteint la Colère d'Allah. ⁽¹⁷²⁾

Donnez en aumône une partie de la subsistance qu'Allah vous a accordée, car l'aumône loin de la diminuer, l'accroîtra. ⁽¹⁷³⁾

La terre de la Résurrection sera en feu, à l'exception de l'ombre du croyant, car son aumône lui servira d'ombre. ⁽¹⁷⁴⁾

L'aumône faite discrètement éteint la Colère d'Allah - IL est Béni et Très-Élevé - . ⁽¹⁷⁵⁾

La meilleure aumône, c'est celle faite envers un proche parent qui recèle une hostilité intérieure (...) L'aumône (l'aide) faite aux frères de Religion est récompensée vingt fois, et celle faite aux proches parents, vingt-quatre fois. ⁽¹⁷⁶⁾

L'aumône conjure la mauvaise mort. ⁽¹⁷⁷⁾

La bienfaisance et l'aumône éloignent la pauvreté, prolongent la vie et conjurent soixante-dix mauvaises morts.⁽¹⁷⁸⁾

L'aumône et le maintien du lien de parenté (l'aide apportée aux proches parents) apportent la prospérité aux maisons et la prolongation de la vie.⁽¹⁷⁹⁾

L'aumône ne fait qu'accroître la propriété.⁽¹⁸⁰⁾

Quiconque aspire à conjurer le mauvais sort de sa nuit, qu'il commence sa nuit par une aumône, Allah éloignera de lui le mauvais sort de sa nuit.⁽¹⁸¹⁾

Quiconque affranchit un Musulman, Allah affranchira de l'Enfer, en contrepartie de chacun des membres du corps de l'affranchi, un membre du corps du bienfaiteur.⁽¹⁸²⁾

* Abû al-Tufayl rapporte: Un jour 'Alî (p) avait acheté une chemise, laquelle lui plaisait. Pourtant il l'a offert en aumône. J'ai entendu alors le Messager d'Allah dire:

«Quiconque favorise autrui à soi-même, Allah le favorisera le Jour de la Résurrection par le Paradis. Et quiconque offre à autrui, pour l'amour d'Allah, quelque chose qu'il aime, Allah - IL est Très-Haut - dira, le Jour de la Résurrection: «Mes serviteurs se récompensaient mutuellement par le bien (l'aumône), et Moi, Je te récompense aujourd'hui par le Paradis».⁽¹⁸³⁾

La Patience

La patience est la clé de la délivrance et l'ascétisme est la richesse éternelle.⁽¹⁸⁴⁾

La Satisfaction

La satisfaction est un trésor inépuisable (impérissable).⁽¹⁸⁵⁾

Il vaut mieux avoir peu qui suffit que beaucoup qui distrait.⁽¹⁸⁶⁾

Accomplis ta Prière à la manière de quelqu'un qui fait ses adieux, et comme si elle était la dernière prière de ta vie. Désintéresse-toi de ce que les gens possèdent, tu vivras riche (sans manque). Gare à toi de demander ce qu'on ne t'accordera pas.⁽¹⁸⁷⁾

Il vaut mieux apporter une corde et aller chercher du bois que vous porteriez sur votre dos que de demander (un don) à quelqu'un: peu importe qu'il vous l'accorde ou non.⁽¹⁸⁸⁾

Satisfais-toi du strict minimum de subsistances que t'accorde ce bas-monde, car ce strict minimum est déjà trop pour un mortel.⁽¹⁸⁹⁾

Regarde celui qui se situe au-dessous de toi et non celui qui est placé au-dessus de toi, car il vaut mieux pour toi de ne pas dédaigner le bienfait qu'Allah t'a accordé.⁽¹⁹⁰⁾

Diminue tes péchés, la mort te sera supportable, et diminue ton endettement, tu vivras libre.⁽¹⁹¹⁾

Il est deux choses que l'homme déteste (indûment): il déteste la mort alors que la mort vaudrait mieux pour lui que la vie de troubles et il déteste l'exiguïté des biens, alors que celle-ci requiert moins de Compte.⁽¹⁹²⁾

La meilleure des femmes est celle qui requiert le moins de dépenses possibles.⁽¹⁹³⁾

Les Pleurs

Quiconque dont les yeux pleurent par crainte d'Allah, aura au Paradis, pour chaque larme versée, un château couronné de perles et de bijoux, et contenant des choses qu'aucun il n'a jamais vues, dont aucune oreille n'a jamais entendu parler et qui n'ont jamais effleuré l'esprit d'aucun être humain.⁽¹⁹⁴⁾

Toute chose a forcément son équivalent, à l'exception d'Allah Qui n'a pas d'équivalent, d'«Il n'y a de Dieu que Dieu» qui est sans équivalent, et d'une larme versée de crainte d'Allah, laquelle n'a pas de poids équivalent: si elle coule sur le visage du Croyant, celui-ci ne sera plus jamais soumis à la misère ni à l'humiliation.⁽¹⁹⁵⁾

Tous les yeux pleureront le Jour de la Résurrection, excepté trois: un oeil qui aura pleuré de crainte d'Allah, un qui se sera détourné des interdits d'Allah, un oeil qui aura veillé pour la Cause d'Allah.⁽¹⁹⁶⁾

Quiconque pleure de ses péchés jusqu'à ce que ses larmes coulent sur sa barbe, Allah interdira son visage au Feu.⁽¹⁹⁷⁾

Le Bon Caractère

Certes, j'ai été envoyé pour parachever l'instauration de la haute morale.⁽¹⁹⁸⁾

Il n'y aura rien de mieux que le bon caractère qu'on puisse mettre dans la balance du Croyant, le Jour de la Résurrection.⁽¹⁹⁹⁾

Ce qui fait entrer le plus ma communauté au Paradis, ce sont la crainte d'Allah et le bon caractère.⁽²⁰⁰⁾

Allah récuse le repentir de quelqu'un de mauvais caractère (...), car s'il se repent d'un péché, il en commettra un autre plus grave.⁽²⁰¹⁾

Jibrâ'îl (l'Archange Gabriel) est descendu de chez le Seigneur des mondes pour me recommander de m'armer du bon caractère, étant donné que le mauvais caractère efface le bienfait de la vie et de l'Au-delà. Donc celui d'entre vous qui a le meilleur caractère, me ressemble le plus.⁽²⁰²⁾

Le plus parfait des croyants est celui qui a le meilleur caractère.⁽²⁰³⁾

Qui a la parole aimable (douce), impose l'obligation de l'aimer.⁽²⁰⁴⁾

Le bon caractère conduit au bonheur.⁽²⁰⁵⁾

L'Humilité

O 'Alî (Ibn Abî Tâlib)! Par Allah, si le serviteur humilié se trouvait au fond d'un puits, Allah ferait souffler un vent qui l'élèverait au-dessus des gens pieux dans le pays des méchants.⁽²⁰⁶⁾

L'humilité ne fait qu'augmenter l'élévation de l'adorateur. Soyez donc humiliés, Allah vous élèvera.⁽²⁰⁷⁾

Quiconque s'humilie devant un riche pour sa richesse perdra les deux tiers de sa Religion.⁽²⁰⁸⁾

Qui s'humilie devant Allah, Allah le rehaussera.⁽²⁰⁹⁾

Mange comme un serviteur et assieds-toi comme un serviteur, car, par Celui qui détient mon âme, si pour Allah ce bas-monde pesait le poids de (valait) l'aile d'une mouche, IL n'en abreuverait pas un verre à un mécréant (c'est-à-dire: si Allah laisse les mécréants jouir des bienfaits de ce bas-monde, c'est parce que celui-ci ne vaut rien pour Lui).⁽²¹⁰⁾

La Gratitude

Deux bienfaits passent inaperçus: la sécurité et la bonne santé.⁽²¹¹⁾

Lorsqu'Allah accorde un bienfait à un serviteur, IL aime que l'on remarque Ses traces, sur lui.⁽²¹²⁾

Qui ne remercie pas les gens, ne remercie pas Allah.⁽²¹³⁾

Qui ne remercie pas pour le peu, ne remercie pas pour la multitude (qui ne remercie pas pour un peu de chose, ne remercie pas pour une grande chose, ou qui ne remercie pas pour le petit bienfait ne remercie pas pour le grand bienfait).⁽²¹⁴⁾

Profite de cinq choses avant cinq choses: de ta vie avant ta mort, de ta bonne santé avant ta maladie, de ton temps libre avant ton occupation, de ta jeunesse avant ta vieillesse et de ta richesse avant ta pauvreté.⁽²¹⁵⁾

Sais-tu ce qu'est le parfait bienfait? Le parfait bienfait, c'est entrer au Paradis et être sauvé de l'Enfer.⁽²¹⁶⁾

La Pudeur

Si tu n'as pas de pudeur, fais ce que tu désires.⁽²¹⁷⁾

Ayez une vraie pudeur devant Allah. Et pour éprouver une vraie pudeur devant Allah on doit préserver sa tête avec tout ce qu'elle renferme et son ventre avec tout ce qu'il contient, se rappeler la mort et le malheur, se détacher de la parure de ce bas-monde, si on s'attache à l'autre-monde. Quiconque se conforme à tout ceci, aura éprouvé une vraie pudeur devant Allah.⁽²¹⁸⁾

L'Ascétisme

Le plus ascète des gens est celui qui n'oublie pas la tombe et le malheur, qui abandonne la meilleure parure de la vie d'ici-bas, qui préfère l'éternel au mortel, qui ne compte pas le lendemain parmi les jours de sa vie, et qui se considère déjà au nombre des morts.⁽²¹⁹⁾

Si Allah veut le bien de quelqu'un, IL en fait un fin connaisseur en matière de Religion, un ascète dans ce bas-monde et lui fait voir ses défauts.⁽²²⁰⁾

La patience est la clé de l'issue et l'ascétisme est la richesse éternelle.⁽²²¹⁾

Le Respect de la Promesse

La promesse (et donc le rendez-vous) est une dette. Malheur à celui qui promet sans tenir sa promesse! Malheur à celui qui promet sans tenir sa promesse! Malheur à celui qui promet sans tenir sa promesse!⁽²²²⁾

Quiconque d'entre vous fait une promesse, qu'il ne manque pas à sa parole.⁽²²³⁾

Le respect de la promesse fait partie de la foi.⁽²²⁴⁾

Quiconque porte en lui les trois défauts suivants est un Hypocrite, quand bien même il prie, fait le jeûne, accomplit le Pèlerinage majeur (le Hajj) et le Pèlerinage mineur (la 'Umrah), et se dit Musulman: il ment, lorsqu'il parle, il

manque à sa parole, lorsqu'il promet, il trahit la confiance, quand on lui confie quelque chose. ⁽²²⁵⁾

Couvrir les Défauts d'Autrui

* L'Imam 'Alî (p) a rapporté: Un jour le Prophète (P) m'a demandé:

- «Si tu voyais un homme en train de commettre une turpitude, que ferais-tu?»

- Je le couvrirais, ai-je répondu.

- «Et si tu le voyais une deuxième fois dans la même position?», dit-il.

- Je le couvrirais avec mon ridâ' (manteau) et mon izâr (voile) jusqu'à la troisième fois.

Le Prophète (P) a dit alors: «Il n'y a de chevalier (fatâ) que 'Alî». ⁽²²⁶⁾

Quiconque venait à découvrir une mauvaise chose sur son frère Musulman et la garde pour lui (sans la divulguer à d'autres), Allah voilera ses défauts le Jour de la Résurrection. ⁽²²⁷⁾

Quiconque garderait pour lui une turpitude qu'il venait à découvrir chez son frère Musulman, Allah cachera ses défauts dans la vie d'ici-bas et dans l'au-delà. ⁽²²⁸⁾

* Un homme demanda un jour au Prophète (P): j'aimerais qu'Allah couvre mes défauts. Le Prophète (P) lui dit:

«Couvre les défauts de tes frères (musulmans), Allah couvrira les tiens». ⁽²²⁹⁾

Quiconque garde pour lui une turpitude commise par un croyant, aura agi comme s'il avait fait revivre une fille enterrée vivante. ⁽²³⁰⁾

Ne recherchez pas les défauts des croyants, car quiconque recherche les défauts des croyants, Allah recherchera son défaut, et lorsqu'Allah recherche le défaut de quelqu'un, IL le met à nu, même s'il est à l'intérieur de sa maison (ou IL jettera l'opprobre sur lui, même ...). ⁽²³¹⁾

La Repentance

Celui qui se repent d'un péché est considéré comme s'il ne l'avait pas commis, et celui qui demande l'absolution de ses péchés tout en continuant à en commettre, agit comme s'il se moquait de son Seigneur. ⁽²³²⁾

Le repentir efface le péché, et les bonnes actions écartent les mauvaises actions.⁽²³³⁾

Heureux est celui qui trouvera dans sa Feuille de Compte beaucoup de demandes de pardon (istighfâr).⁽²³⁴⁾

Il n'y a pas de péché mineur, lorsqu'il y a persistance (dans le péché), ni de péché majeur, lorsqu'il y a istighfâr (demande de pardon).⁽²³⁵⁾

Heureux sera celui qui aura contrôlé sa langue, qui se sera contenté de sa maison et qui aura pleuré (regretté) sa faute.⁽²³⁶⁾

Les Péchés

L'amour de ce monde est à l'origine de toute désobéissance et le débout de tout péché.⁽²³⁷⁾

O Ibn Mas'ûd! Garde-toi de l'ivresse de la faute, car celle-ci suscite une ivresse pareille à l'ivresse de l'alcool, et même plus forte. En effet Allah - IL est Très-Haut - dit: «Sourds, muets, aveugles, ils ne reviendront jamais vers Allah». (Sourate al-Baqarah/ La Vache; 2: 18)⁽²³⁸⁾

O Abû Tharr! Le croyant voit son péché comme un rocher qui risque de tomber sur lui, alors que le mécréant considère son péché comme une mouche qui passe devant son nez.⁽²³⁹⁾

Lorsqu'un prévaricateur est louangé, le Seigneur se met en colère et le Trône se met à trembler en conséquence.⁽²⁴⁰⁾

Tout ce qui te distrait d'Allah, tels que les biens et la progéniture, sera un malheur pour toi.⁽²⁴¹⁾

Pas d'obéissance à une créature, lorsqu'il est question de désobéir au Créateur.⁽²⁴²⁾

Un Musulman est celui dont les Musulmans sont à l'abri de la langue et de la main, et un Muhâjir (Emigrant pour la Cause d'Allah) est celui qui abandonne ce qu'Allah a interdit.⁽²⁴³⁾

Pécher en Cachette

Si un serviteur commet un péché (qui ne concerne que lui-même) en cachette, il sera le seul à en subir le préjudice, mais s'il le commet ouvertement et publiquement sans que personne ne l'en empêche, le préjudice en atteindra tout le monde.⁽²⁴⁴⁾

Le Péch  Interieur

Celui qui passe la nuit en ayant dans le coeur l'intention de tromper son fr re musulman, aura pass  la nuit en ayant contre lui la Col re d'Allah. S'il se r veille le matin avec la m me intention, la Col re d'Allah le poursuivra, et ce jusqu'  ce qu'il se repente et regrette sa mauvaise intention.⁽²⁴⁵⁾

L'Amour de ce Monde

L'amour de ce monde est   l'origine de toute d sob issance et le d dit de tout p ch .⁽²⁴⁶⁾

L'Orgueil

La pire maladie de la beaut  est la vanit .⁽²⁴⁷⁾

Le Gaspillage

La pire maladie de la g n rosit , c'est la prodigalit .⁽²⁴⁸⁾

Le Mensonge

O 'Al ! La pire maladie de la parole est le mensonge.⁽²⁴⁹⁾

Le mensonge est l'usure extr me.⁽²⁵⁰⁾

Gare   vous de mentir, car le mensonge est incompatible avec la foi.⁽²⁵¹⁾

Allah condamne le faux t moin   l'Enfer   peine a-t-il termin  son faux t moignage.⁽²⁵²⁾

Le mensonge est interdit aussi bien lorsqu'il est dit s rieusement que par plaisanterie, de m me qu'il est interdit que l'on promette   son enfant quelque chose sans concr tiser sa promesse.⁽²⁵³⁾

* Selon l'Imam 'Al  al-Redh  (p), on a demand  au Messager d'Allah (P):

- Un vrai croyant pourrait-t-il  tre l che?

- «Oui», a-t-il r pondu.

- Et avare?

- «Oui», a-t-il r pondu.

- Et le menteur?

- «Non», affirma-t-il. ⁽²⁵⁴⁾

O Abû Tharr! Malheur à celui qui, en parlant aux gens, leur raconte des mensonges pour les faire rire! Malheur à lui! Malheur à lui! ⁽²⁵⁵⁾

(Notons à ce propos que l'Imam 'Alî (p) dit: «Un croyant ne connaîtra pas le goût de la foi tant qu'il ne cessera de mentir en plaisantant ou sérieusement»). ⁽²⁵⁶⁾

* Selon l'Imam 'Alî Ibn al-Hussain (p), le Prophète (P) a dit:

«Lorsqu'un serviteur se met à dire la vérité, il continuera ainsi jusqu'à ce qu'Allah l'inscrive comme véridique, et lorsqu'il se met à mentir, il continuera ainsi jusqu'à ce qu'Allah l'inscrive comme menteur». ⁽²⁵⁷⁾

Le plus proche de moi et celui qui aura le plus droit à mon intercession sera demain celui d'entre vous dont la langue aura été la plus véridique, celui qui se sera le mieux acquitté du dépôt (qu'on lui aurait confié), celui qui aura eu le meilleur caractère, et celui qui aura été le plus proche des gens. ⁽²⁵⁸⁾

L'Infatuation

La maladie de la considération et de la fierté est l'infatuation. ⁽²⁵⁹⁾

Trois choses tuent l'homme: une avarice obéie, une passion suivie et l'infatuation de soi-même. ⁽²⁶⁰⁾

Esprit de Corps

N'est pas de nous quiconque appelle à l'esprit de corps. ⁽²⁶¹⁾

Quiconque a dans le cur une graine de moutarde d'esprit de corps, Allah le ressuscitera avec les Arabes de l'époque obscurantiste (jâhiliyyah). ⁽²⁶²⁾

L'Impudence

La maladie de la clémence, c'est l'impudence. ⁽²⁶³⁾

L'Imitation des Mécréants

Ne portez pas les vêtements de Mes ennemis, ni ne mangez la nourriture de Mes ennemis, ni n'adoptez les comportements de Mes ennemis, autrement vous serez Mes ennemis, comme ils sont Mes ennemis. ⁽²⁶⁴⁾

Le Polythéisme

«Ce que je crains le plus pour vous, c'est de commettre le polythéisme mineur (al-chirk al-açghar)». Et lorsqu'on a demandé au Prophète (P): «Mais qu'est-ce que le polythéisme mineur, O Messager d'Allah?», il (P) a répondu: «C'est l'hypocrisie». ⁽²⁶⁵⁾

Le plus grand des péchés majeurs c'est l'attribution d'associés à Allah, l'assassinat, la désobéissance aux parents et le faux témoignage. ⁽²⁶⁶⁾

La Tromperie

La tromperie et l'imposture sont passibles de l'Enfer. ⁽²⁶⁷⁾

L'Avarice

L'avare est celui qui connaît le moins la tranquillité de l'esprit. ⁽²⁶⁸⁾

Le plus avare des gens est celui qui est avare de salutation. ⁽²⁶⁹⁾

Le vrai avare est celui qui ne prie pas sur moi (le Prophète Mohammad), lorsqu'on m'évoque en sa présence. ⁽²⁷⁰⁾

L'Injure et la Nuisance

Celui dont on craint la (mauvaise) langue et la méchanceté occupera la pire position le Jour du Jugement. ⁽²⁷¹⁾

Quiconque jette sans raison valable un regard qui lui fait peur, Allah le terrifiera le Jour du Jugement. ⁽²⁷²⁾

Il n'est pas permis qu'un Musulman regarde son frère (de religion) d'une façon qui lui fait mal. ⁽²⁷³⁾

L'Alcool

O 'Alî! Le buveur d'alcool est comme un adorateur d'idole! O 'Alî! Allah n'acceptera pas la Prière d'un buveur d'alcool pendant quarante jours, et s'il mourait entre-temps, il sera mort en mécréant. ⁽²⁷⁴⁾

Évitez l'alcool, il est la clé de tous les maux. ⁽²⁷⁵⁾

L'alcool pervertit la foi tout comme le vinaigre avarie le miel.⁽²⁷⁶⁾

La Colère

Certes, la colère est une braise qui s'allume dans les entrailles de l'être humain (en colère). Ne voyez-vous pas comment ses yeux rougissent et comment ses veines jugulaires se gonflent! Si l'un d'entre vous se trouve dans un tel état, qu'il s'assye par terre, ou (jusqu'à ce qu'il se calme ou pour qu'il se calme)! Certes, le meilleur des hommes est celui qui est lent à se mettre en colère et prompt à être se calmer, et le pire d'entre eux est celui qui est prompt à se mettre en colère et lent à se calmer.⁽²⁷⁷⁾

La Médisance (el ghibah : mentionner ou évoquer les défauts effectifs de quelqu'un en son absence)

La médisance est plus grave que l'adultère (...) Car celui qui commet l'adultère pourrait être pardonné par Allah, s'il Lui demande pardon, tandis que le médisant, même s'il demande le Pardon divin, Allah ne lui pardonne pas tant qu'il n'aura pas obtenu le pardon de la victime de sa médisance.⁽²⁷⁹⁾

Evoquez les qualités de vos morts et oubliez leurs défauts.⁽²⁸⁰⁾

Si tu veux évoquer les défauts d'autrui, rappelle-toi les tiens d'abord.⁽²⁸¹⁾

Savez-vous ce qu'est la ghîbah? C'est le fait d'évoquer quelque chose de votre frère (musulman), qu'il déteste (que vous évoquiez).⁽²⁸²⁾

S'asseoir dans la mosquée en attendant (l'heure de) la Prière est un acte d'adoration, à condition qu'on ne commette pas une médisance (pendant cette attente).⁽²⁸³⁾

La médisance a, sur la religion du Musulman, un effet destructeur plus rapide que l' akalati (la gangrène) dans ses entrailles.⁽²⁸⁴⁾

Le feu dans la sécheresse n'a pas un effet destructeur plus rapide que l'effet destructeur de la médisance dans (sur) les bons actes de l'adorateur.⁽²⁸⁵⁾

La ghîbah consiste à évoquer le défaut effectif de ton frère (musulman), et si tu lui attribuais un défaut qu'il n'a pas, tu commettrais le buhtân (la calomnie).⁽²⁸⁶⁾

Evitez la médisance, elle est digne des chiens de l'Enfer (...). Est menteur quiconque prétend être de naissance légitime (fils légitime) alors qu'il mange la chair des gens par la médisance.⁽²⁸⁷⁾

* Lorsqu'un homme fut lapidé pour adultère, quelqu'un qui assistait à la scène dit à son compagnon: «Le voilà tué comme un chien». Lorsque les deux hommes quittèrent la scène le Prophète (P) les accompagna. Chemin faisant, ils virent un cadavre en décomposition. Le Prophète (P) leur dit: «Mangez-en». Etonnés, les deux hommes s'exclamèrent: «O Messager d'Allah! Comment! Manger un cadavre en décomposition!». Le Prophète (P) leur répondit:

«Ce que vous avez lancé contre votre frère (l'homme lapidé) est encore plus puant que ceci».⁽²⁸⁸⁾

Quiconque médit de son frère (musulman) et dévoile ses défauts (ou tout ce qui est intime ou qu'il aime cacher), le premier pas qu'il fera l'amènera en Enfer et Allah dévoilera ses défauts devant toutes les créatures.⁽²⁸⁹⁾

Quiconque médit d'un Musulman, son jeûne sera nul et son wudhû' (ablution) aboli. De plus il se présentera le Jour du Jugement, en exhalant une odeur nauséabonde qui indispose les gens sur place. Et s'il mourait avant de s'être repenti, il serait mort comme quelqu'un qui aurait légalisé ce qu'Allah - IL est Puissant et Très-Haut - a interdit.⁽²⁹⁰⁾

La nuit de mon Ascension je suis passé par un groupe de gens qui se déchiraient le visage avec leurs ongles. J'ai demandé alors: «O Jibrâ'îl (l'Archange Gabriel)! Qui sont ces gens ?» Il a répondu: «Ce sont ceux qui médisaient des gens et entamaient leur honneur».⁽²⁹¹⁾

O vous assemblée de ceux qui avez accepté l'Islam du bout des lèvres et sans que la foi n'entre dans le cur! Ne blâmez pas les Musulmans ni ne recherchez leurs défauts, autrement quiconque recherche leurs défauts, Allah recherchera ses défauts et le mettra à nu, même dans sa propre maison.⁽²⁹²⁾

Un dirham qu'un homme gagne par la pratique de l'intérêt usuraire est un péché plus grave que trente-six actes d'adultère. Or, attaquer l'honneur d'un Musulman équivaut au plus haut degré de la pratique de l'usure.⁽²⁹³⁾

(Gagner, même une toute petite somme d'argent dans l'usure est déjà un péché très grave, plus grave que le péché d'adultère commis trente-six fois. Que dire alors de l'usure pratiquée sous sa forme la plus grave! ? Or, le fait d'entamer l'honneur d'un Musulman (la médisance) équivaut justement à la pratique de l'usure sous sa forme la plus grave).

Le Jour du Jugement on amènera quelqu'un devant le Seigneur -IL est Puissant et Très-Haut - et on lui remettra son livre de Compte. Il le regardera et n'y voyant pas mentionner les bonnes actions qu'il aura accomplies dans sa vie terrestre, objectera: «O Mon Dieu! Ce n'est pas mon livre, car je n'y vois pas mes bonnes actions» ; on lui répondra alors: «Ton Seigneur ne se trompe point ni n'oublie rien. Mais ta bonne action a été

effacée par ta médisance (contre les gens)». Puis on amènera un autre et on lui remettra son livre, dans lequel il verra figurer beaucoup d'actes de piété qui ne sont pas les siens. Aussi objectera-t-il: «O Mon Dieu! Ce n'est pas mon livre, car je n'ai pas accompli tous ces actes de piété!». On lui répondra alors: «Untel a médité de toi, et de ce fait, ses bonnes actions ont été transférées à toi».⁽²⁹⁴⁾

La plus vile mécréance, c'est lorsqu'un homme entend un mot de son frère musulman et qu'il le retient afin de s'en servir pour le dénoncer. De telles gens sont immoraux.⁽²⁹⁵⁾

Quiconque entend quelqu'un médire d'un frère (musulman) dans une séance et défend ce dernier (désapprouve publiquement la médisance dont est victime son frère), Allah le défendra contre mille sortes de mal dans ce monde et dans l'Au-delà. Mais s'il s'abstient de le défendre tout en étant à même de le faire, il aura commis un péché équivalant à soixante-dix fois le péché commis par le médisant lui-même.⁽²⁹⁶⁾

O 'Alî! Quiconque entend une médisance contre un frère musulman et s'abstient de le défendre tout en étant capable de le défendre, Allah l'abandonne à son sort dans ce monde et dans l'Au-delà.⁽²⁹⁷⁾

L'Avidité

Si l'homme possédait deux vallées d'or, il aurait désiré en avoir une troisième. Le ventre de l'homme ne sera complètement rempli sauf avec de la terre. Allah absout les péchés de quiconque se repent.⁽²⁹⁸⁾

Gardez-vous de l'avidité, car elle est la pauvreté présente.⁽²⁹⁹⁾

L'Oisiveté

Un bon Musulman ne se mêle pas de ce qui ne le regarde pas.⁽³⁰⁰⁾

Le chant et l'amusement cultivent l'hypocrisie dans le cur comme l'eau fait pousser les herbes.⁽³⁰¹⁾

La Trahison

Quiconque a les trois défauts suivants est un hypocrite, lors bien même il accomplit le jeûne, la prière, le Pèlerinage majeur et le Pèlerinage mineur et se proclame musulman: il ment lorsqu'il parle, il ne respecte pas sa parole lorsqu'il promet, il trahit la confiance lorsqu'on lui confie quelque chose.⁽³⁰²⁾

Quiconque s'approprie un dépôt et ne le rend pas à ses propriétaires dans ce monde, et qu'entre-temps il venait à mourir, il mourra en non-Musulman,

et il rencontrera Allah en état de colère contre lui. Et quiconque achète un dépôt usurpé (non rendu à son propriétaire), tout en sachant qu'il est usurpé, il sera traité comme son usurpateur.⁽³⁰³⁾

Il n'est pas de nous quiconque trahit un croyant.⁽³⁰⁴⁾

Quiconque usurpe un dépôt dans ce monde en refusant de le rendre à ses propriétaires, mourra en non-Musulman et rencontrera Allah en état de colère, Lequel ordonnera qu'on le jette dans l'Enfer où il demeurera éternellement.⁽³⁰⁵⁾

L'Hérésie

Allah récuse les actes de quelqu'un qui introduit une hérésie jusqu'à ce qu'il abandonne celle-ci.⁽³⁰⁶⁾

Quiconque introduit une bonne coutume dans l'Islam, en recevra la récompense en plus de la récompense due à ceux qui l'auront pratiquée, et ce jusqu'au Jour de la Résurrection, et quiconque apporte une mauvaise coutume dans l'Islam, en supportera le péché, en plus du péché commis par ceux qui l'auront adoptée, et ce jusqu'au Jour du Jugement.⁽³⁰⁷⁾

Heureux est celui qui applique son savoir, dépense (sur la Voie d'Allah) le surplus de ses biens, retient ce qui est en trop dans sa parole et qui se contente de (suivre) la Sunna sans en dévier vers l'hérésie.⁽³⁰⁸⁾

L'Oppression

La maladie du courage, c'est l'oppression.⁽³⁰⁹⁾

Evitez l'oppression, car elle conduit aux ténèbres du Jour du Jugement.⁽³¹⁰⁾

O 'Alî! Le plus méchant des gens est celui que l'on honore par crainte de sa méchanceté.⁽³¹¹⁾

Craignez la Prière de demande (Do'â) d'une victime d'injustice, car sa Prière monte au Ciel comme une étincelle.⁽³¹²⁾

Deux péchés dont Allah hâte la punition dans ce bas-monde: l'oppression et la désobéissance aux parents.⁽³¹³⁾

Le courroux d'Allah augmente contre quiconque opprime quelqu'un qui n'a d'autre soutien qu'Allah.⁽³¹⁴⁾

La Jalousie (l'envie)

La maladie de la science, c'est la jalousie entre les savants (ulémas).⁽³¹⁵⁾

De tous les gens, l'envieux est celui qui éprouve le moins du plaisir.⁽³¹⁶⁾

L'envie ronge les bons actes comme le feu dévore le bois à brûler.⁽³¹⁷⁾

L'Assassinat

Les plus graves des péchés majeurs sont: le polythéisme, l'assassinat, la désobéissance aux parents et le faux témoignage.⁽³¹⁸⁾

Les Longues Espérances

Ce que je crains le plus pour ma Communauté, c'est le caprice et les longues espérances.⁽³¹⁹⁾

Le coeur du vieillard demeure jeune pour deux choses: l'amour de la vie et les longues espérances.⁽³²⁰⁾

La Plaisanterie

O 'Alî! Ne soit pas plaisantin sous peine de perdre ton élégance, ne mens pas, sinon tu perdrais ta lumière. Prends bien garde de deux défauts: la lassitude et la paresse, car la première t'empêcherait de patienter pour un droit, la seconde te conduirait à ne pas rendre un droit.⁽³²¹⁾

Les Épreuves

Allah nourrit Son serviteur avec l'épreuve comme une mère nourrit son bébé avec du lait. L'épreuve arrive au croyant avec une vitesse plus grande que celle du torrent descendant vers les terrains bas (...). Lorsqu'une épreuve descend du Ciel, elle atteint d'abord les Prophètes, puis leurs Héritiers présomptifs, ensuite les meilleurs des croyants (...) et ainsi de suite.⁽³²²⁾

Si la difficulté venait à pénétrer dans une pierre, l'aisance ne tarderait pas à y entrer pour l'en faire sortir.⁽³²³⁾

Tout malheur qui frappe un croyant est une aumône expiatoire de ses fautes.⁽³²⁴⁾

L'épreuve continue à frapper le croyant et la croyante personnellement et à travers leurs biens et leurs enfants jusqu'à ce qu'ils rencontrent Allah, lavés de toute faute.⁽³²⁵⁾

L'Ici-bas et l'Au-delà

Les gens les plus rassasiés dans la vie d'ici-bas, auront le plus faim dans la Vie éternelle. O Salmân! La vie d'ici-bas est la prison du croyant et le paradis du mécréant.⁽³²⁶⁾

La vie d'ici-bas et la vie éternelle sont comme deux femmes rivales: si tu aimes l'une d'elles, l'autre te détestera.⁽³²⁷⁾

Agis dans la vie d'ici-bas comme un étranger ou un voyageur.⁽³²⁸⁾

O gens! Cette vie est une demeure d'affliction et non une demeure de joie, une demeure tortueuse, non une demeure plate. Quiconque la connaîtrait bien, ne se réjouirait pas pour un espoir, ni ne s'affligerait pour un malheur.⁽³²⁹⁾

Le meilleur d'entre vous est celui qui ne délaisse pas la vie éternelle pour la vie d'ici-bas, ni celle-ci pour celle-là, et qui n'est pas une charge pour les gens.⁽³³⁰⁾

(Moralité: On ne doit pas refuser de travailler pour gagner sa vie sous prétexte qu'on veut se consacrer à l'adoration d'Allah et se préparer à la Vie future)

Qu'ai-je à faire de ce bas-monde! En fait, je n'y suis que comme un voyageur sur une monture, qui se repose un peu à l'ombre d'un arbre, avant de le quitter et s'en aller pour toujours.⁽³³¹⁾

Le plus Malheureux des malheureux est celui qui subit à la fois et la pauvreté dans la vie d'ici-bas et la torture de la Vie éternelle.⁽³³²⁾

O 'Alî! La vie d'ici-bas est la prison du bon croyant et le paradis du mécréant.⁽³³³⁾

O 'Alî! La mort subite est repos pour le Croyant, regret pour le mécréant.⁽³³⁴⁾

O 'Alî! Allah - IL est Béni et Sublime - a inspiré à la vie d'ici-bas: «Sers celui qui Me sert et fatigue celui qui te sert».⁽³³⁵⁾

O 'Alî! Si notre monde valait, ne serait-ce que l'aile d'une mouche, aux yeux d'Allah, IL n'en aurait même pas donné une gorgée d'eau au mécréant.⁽³³⁶⁾

La Mort

Le plus sagace des hommes est celui qui évoque (se rappelle) le plus la mort.⁽³³⁷⁾

Trois choses sans lesquelles l'homme n'abaisserait jamais sa tête devant rien: la maladie, la pauvreté (le manque de quelque chose), et la mort, car bien qu'elles lui soient concomitantes, il demeure agressif.⁽³³⁸⁾

En fait, le plus heureux des gens est celui qui se trouve sous la terre.⁽³³⁹⁾

Lorsque la fin des Temps s'approchera, la mort sélectionnera les meilleurs éléments de ma Communauté, comme l'un de vous choisirait les (meilleures) dattes dans un plateau.⁽³⁴⁰⁾

Quiconque meurt naturellement dans la Voie d'Allah, sera martyr.⁽³⁴¹⁾

Quand c'est le matin ne pense pas au soir, et quand c'est le soir ne pense pas au matin. Garde une partie de ta vie pour ta mort, et une partie de ta bonne santé pour (servir pendant) ta maladie.⁽³⁴²⁾

Préparer le Testament

Quiconque meurt sans avoir fait son testament sera mort en jâhilité (obscurantiste, anteislamique).⁽³⁴³⁾

Il ne faudrait pas qu'un Musulman dorme une nuit sans avoir son testament sous l'oreiller.⁽³⁴⁴⁾

La Fin des Temps

L'Islam a débuté expatrié (étranger) et redeviendra expatrié (étranger) comme il l'était au commencement.⁽³⁴⁵⁾

* Selon l'Imam 'Alî (p), le Prophète (P) a dit :

«L'Islam a commencé expatrié et il redeviendra expatrié. Mais bienheureux seront les expatriés».

On lui a demandé alors: - Ô Messager d'Allah, qui sont-ils?

Le Prophète (P) a répondu:

«Ceux qui se réformeront, lorsque les gens se seront pervertis. Un bon croyant n'éprouve jamais ni l'affliction ni le sentiment d'être expatrié. Il n'y a pas un bon croyant qui meure expatrié sans que les Anges ne pleurent sur lui, par compassion, là où les gens qui le pleurent se font rares, et sans que sa tombe ne s'élargisse par une lumière qui brille depuis le lieu de son enterrement jusqu'au lieu de sa naissance».⁽³⁴⁶⁾

Un temps viendra où les gens fuiront les Ulémas comme les moutons fuient le loup. Allah les fait éprouver par trois choses: 1- IL enlève la bénédiction (barakah) de leur argent (biens); 2- IL les fait gouverner par un gouvernant oppresseur; 3- Ils quittent ce bas-monde sans Foi.⁽³⁴⁷⁾

* Selon al-Majlicî dans "Bihâr al-Anwâr", citant une chaîne de transmission remontant à l'Imam al-Sâdiq (p), le Prophète (P) a dit:

«Ma Umma connaîtra une époque où les gens feront montre d'un fond perfide et des apparences bonnes, par désir avide de ce bas-monde. Ils ne rechercheront pas (en ce temps) ce qu'il y a chez Allah - IL est Très-Haut et Sublime - . Ils seront marqués par une hypocrisie sans scrupules. Allah leur enverra alors un châtement, à la suite duquel ils se mettront à L'implorer à la façon d'un naufragé, mais leur appel de détresse n'aura pas de réponse».⁽³⁴⁸⁾

* Et selon la même source, le Prophète (P) a dit:

«Ma Umma connaîtra une époque où il ne restera du Coran que son dessin, et de l'Islam que son nom. Les gens s'en réclameront tout en étant les plus éloignés. Leurs mosquées seront très fréquentées, mais la piété y sera absente. Les Faqîh (ulémas, jurisconsultes) de cette époque seront les pires des faqîh sous le ciel. C'est d'eux que les troubles sortiront et c'est vers eux qu'ils retourneront».⁽³⁴⁹⁾

* Selon Abî Imâmah al-Bâhilî, rapporté par Ibn Mâjah dans ses "Sunan" (Tome II), le Prophète (P) nous a dit à propos d'Al-Dajjâl⁽³⁵⁰⁾:

«Il n'y a pas un trouble sur la terre, depuis qu'Allah a créé la postérité d'Adam, plus terrible que celui d'Al-Dajjâl. Allah n'a jamais missionné un Prophète sans mettre en garde sa nation contre al-Dajjâl. Or, je suis le dernier des Prophètes, et vous êtes la dernière des nations. Donc, il sortira inévitablement parmi vous».⁽³⁵¹⁾

La Préservation de la Religion

O Ibn Mas'ûd! Un temps viendra où celui qui préserve sa Religion sera pareil à quelqu'un qui tient (dans ses mains) une braise.⁽³⁵²⁾

Les Relations Humaines

Le meilleur des actes, après la foi en Allah, est l'amour des gens.⁽³⁵³⁾

La meilleure des actions c'est d'apporter la joie dans le cur de ton frère croyant, l'acquitter d'une dette ou le nourrir d'un pain.⁽³⁵⁴⁾

Serrez-vous les mains, la rancune quittera vos curs.⁽³⁵⁵⁾

Renoue avec celui qui a coupé les liens avec toi, fais le bien envers celui qui t'a fait mal et dis la vérité, même à ton détriment.⁽³⁵⁶⁾

Heureux est celui dont le défaut le distrait des défauts des gens.⁽³⁵⁷⁾

N'est pas de nous quiconque ne révère pas notre aîné, ni ne se montre compatissant envers notre cadet, ni ne reconnaît à notre savant son droit (sur nous).⁽³⁵⁸⁾

Jibrâ'îl (l'Archange Gabriel) m'a tellement recommandé le voisin que j'ai cru qu'il allait en faire un héritier.⁽³⁵⁹⁾

Un Musulman est le frère d'un autre Musulman, il ne doit ni l'opprimer ni l'injurier.⁽³⁶⁰⁾

Récompensez quiconque vous rend service, si vous ne le pouviez pas, priez pour lui.⁽³⁶¹⁾

Quiconque se réveille sans se soucier des affaires des Musulmans, ne fait pas partie d'eux.⁽³⁶²⁾

Il est chevaleresque qu'un homme écoute son frère, lorsqu'il lui parle.⁽³⁶³⁾

Allah ne sanctifie pas une communauté au sein de laquelle le faible n'arrache pas son droit du fort.⁽³⁶⁴⁾

Quiconque reçoit un service (bienfait) et en dit à l'auteur: "Qu'Allah te récompense bien", il lui aura fait la meilleure louange.⁽³⁶⁵⁾

Toute la créature est la famille d'Allah. Le plus aimé d'Allah - IL est Puissant et Très-Haut - parmi elle est celui qui s'avère le plus utile à sa famille.⁽³⁶⁶⁾

Le plus probe des gens est celui qui se montre le plus utile aux gens.⁽³⁶⁷⁾

Le meilleur des hommes est celui qui est utile aux gens.⁽³⁶⁸⁾

Un adorateur est entré au Paradis grâce à une branche épineuse qu'il a écartée du passage des Musulmans.⁽³⁶⁹⁾

Sois compatissant envers ceux qui se trouvent sur la terre, sera compatissant envers toi celui qui habite le ciel.⁽³⁷⁰⁾

Qui se montre impitoyable sera traité impitoyablement.⁽³⁷¹⁾

Montre ton affection envers celui qui montre de l'affection pour toi, elle sera plus solide.⁽³⁷²⁾

Rends service aux gens sans chercher à savoir s'ils le méritent ou non. Si le service rendu parvient à quelqu'un qui le mérite, alors il l'aura mérité, et s'il parvient à quelqu'un qui ne le mérite pas, alors le mérite te reviendra.⁽³⁷³⁾

Si le dignitaire honorable d'un peuple vient chez vous, honorez-le.⁽³⁷⁴⁾

Pardonnez les trébuchements (fautes) des gens honorables.⁽³⁷⁵⁾

Echangez les salutations (salâm) entre vous, vous aimerez mutuellement.⁽³⁷⁶⁾

Un croyant est un appui pour un autre croyant, comme une construction dont les différentes parties se soutiennent mutuellement.⁽³⁷⁷⁾

Les croyants sont comme un corps: si une partie en souffre, toutes les autres parties en pâtissent.⁽³⁷⁸⁾

Le propre du croyant est la sociabilité: vaurien est celui qui ne sait ni apprivoiser ni ne saurait être apprivoisé.⁽³⁷⁹⁾

Donnez au salarié son salaire avant que ne sèche sa sueur.⁽³⁸⁰⁾

La meilleure manifestation de la foi consiste à aimer et détester pour Allah, occuper la langue à l'invocation d'Allah - IL est Puissant et Sublime -, aimer pour les gens ce qu'on aime pour soi-même et détester pour les gens ce qu'on déteste pour soi-même, parler à bon escient ou se taire.⁽³⁸¹⁾

La Rupture des Liens

Pas de rupture au-delà de trois jours. Il n'est pas permis qu'un Musulman rompe avec son frère musulman plus de trois jours.⁽³⁸²⁾

Les Droits des Voisins

L'Ange Jibrîl (Gabriel) plaidait tellement en faveur des droits des voisins que j'ai pensé qu'Allah allait décréter un jour les voisins de quelqu'un ses héritiers.

N'est pas croyant quiconque dort le ventre plein alors que son voisin a faim.⁽³⁸³⁾

La Famille et ses Droits Réciproques

Celui qui travaille dur pour nourrir sa famille est pareil à un combattant (mujâhid) pour la Cause d'Allah.⁽³⁸⁴⁾

Il n'est meilleur cadeau qu'un père puisse faire à son fils qu'une bonne éducation.⁽³⁸⁵⁾

Craignez Allah et soyez équitables dans la façon de traiter vos enfants, si vous voulez qu'ils soient bons envers vous.⁽³⁸⁶⁾

Soyez bons envers vos parents comme vous aimeriez que vos enfants soient bons envers vous. Et soyez chastes, vos femmes le seront.⁽³⁸⁷⁾

Il n'est pas permis de mentir (aux enfants), même en plaisantant, ni de promettre à l'enfant quelque chose sans tenir sa promesse.⁽³⁸⁸⁾

Allah hâte la punition de deux péchés dans la vie d'ici-bas: l'oppression et la désobéissance aux parents.⁽³⁸⁹⁾

Lorsque l'être humain meurt, l'effet de son action cesse, sauf dans trois cas: l'aumône reproductive (courante), une science utile, une bonne progéniture qui prie pour lui.⁽³⁹⁰⁾

Les meilleures des actions sont: la prière accomplie à temps, la bonté envers les parents et le Jihâd pour la Cause d'Allah.⁽³⁹¹⁾

Les Parents et les Enfants

O 'Alî! Qu'Allah maudisse les parents qui auraient conduit leur enfant à leur désobéir.⁽³⁹²⁾

O 'Alî! Qu'Allah entoure de Sa Miséricorde des parents qui auraient conduit leur enfant à faire montre de bonté envers eux!⁽³⁹³⁾

O 'Alî! Quiconque afflige ses parents, leur aura désobéi (attrister ses parents équivaut à leur désobéissance).⁽³⁹⁴⁾

Les parents assument la même responsabilité que leur enfant lorsque celui-ci est conduit à leur désobéir.⁽³⁹⁵⁾

Les plus grands des péchés majeurs pour Allah, le Jour du Jugement seront: le polythéisme, l'assassinat d'un croyant innocent, la fuite, le jour de la marche (combat) pour la Cause d'Allah, et la désobéissance aux parents.⁽³⁹⁶⁾

On dira (le Jour de la Résurrection) à celui qui aura désobéi à ses parents: «Fais tout ce que tu voudras, Je ne te pardonnerai pas ...».⁽³⁹⁷⁾

Quiconque attriste ses parents, leur aura désobéi.⁽³⁹⁸⁾

Au-dessus de chaque désobéissance, il y aura une autre désobéissance (plus grave), et ce jusqu'à ce qu'un homme tue ses parents, acte au-dessus duquel il n'y aura plus de désobéissance.⁽³⁹⁹⁾

Le droit du père sur le fils est que celui-ci doit observer une attitude de recueillement lorsqu'il (le père) est en colère.⁽⁴⁰⁰⁾

Le fils a le droit sur le père de lui apprendre à écrire, à nager, à tirer et de ne lui offrir que la subsistance légale.⁽⁴⁰¹⁾

Le fils a trois droits sur son père: lui donner un bon nom, lui apprendre à écrire et de le marier à sa majorité.⁽⁴⁰²⁾

Quiconque omet de marier son fils qui a atteint l'âge de mariage, tout en ayant la possibilité de le faire, sera responsable de ses péchés, s'il (le fils) venait à en commettre.⁽⁴⁰³⁾

Qu'Allah entoure de Sa Miséricorde quiconque aide son fils à être obéissant (envers lui) en lui pardonnant un mal commis et en priant Allah pour lui, à son insu.⁽⁴⁰⁴⁾

Aimez les enfants et soyez compatissants envers eux.⁽⁴⁰⁵⁾

* Un jour le Messager d'Allah (P) a vu 'Othmân Ibn Madh'ûn en train d'embrasser sans cesse son petit garçon. Il lui a demandé alors: «Est-ce ton fils ?». «Oui», a-t-il répondu. «O 'Othmân, l'aimes-tu donc autant ?» l'a interrogé le Prophète (P). «Eh oui, certes, O Messager d'Allah, je l'aime beaucoup!», a répondu Ibn Madh'ûn. «Ne voudrais-tu pas que je te le fasse

aimer encore plus?», proposa le Prophète (P). «Si -que mon père et ma mère te soient sacrifiés!», a-t-il répondu.

Le Messager d'Allah a dit alors:

«Quiconque s'efforce de contenter un petit garçon de sa progéniture jusqu'à ce qu'il soit satisfait, Allah lui offrira, le Jour de la Résurrection, tout ce qu'il désirerait jusqu'à ce qu'il soit satisfait». ⁽⁴⁰⁶⁾

Quiconque embrasse son enfant, Allah lui décerne la récompense d'un bon acte, et quiconque le réjouit, Allah le réjouira le Jour de la Résurrection. ⁽⁴⁰⁷⁾

* Un homme est venu voir le Prophète (P) et lui a dit: «Je n'ai jamais embrassé un petit garçon». Lorsqu'il est parti, le Messager d'Allah a dit: «Pour moi, cet homme sera au nombre des habitants de l'Enfer». ⁽⁴⁰⁸⁾

* Un jour alors que le Prophète (P) embrassait al-Hassan et al-Hussain, (ses deux petits-fils), al-Aqra' Ibn Hâbis lui dit: «J'ai dix enfants et je n'ai jamais embrassé aucun d'eux!». Le Prophète lui répondit:

«Ce n'est pas de ma faute si Allah a ôté de ton cur la pitié». ⁽⁴⁰⁹⁾

Honorez vos enfants et assurez-leur une bonne éducation. ⁽⁴¹⁰⁾

Cultivez chez vos enfants trois qualités: l'amour de votre Prophète, l'amour de sa Famille et la lecture du Coran. ⁽⁴¹¹⁾

Un père ne pourra jamais offrir à son enfant un cadeau meilleur qu'une bonne éducation. ⁽⁴¹²⁾

Demandez à vos enfants d'accomplir la Prière à l'âge de sept ans, et lorsqu'ils auront dix ans, forcez-les à l'accomplir, et faites-les coucher sur des lits séparés d'autre part. ⁽⁴¹³⁾

Considère ton enfant comme maître ⁽⁴¹⁴⁾ jusqu'à l'âge de sept ans, serviteur ⁽⁴¹⁵⁾ pendant les sept ans suivants, et vizir ⁽⁴¹⁶⁾ pendant les sept années d'après. Si à l'âge de vingt et un ans tu n'auras pas réussi à en faire un bon conseiller, tape sur son épaule (en guise de dégagement de ta responsabilité), car tu te seras dégagé de ta responsabilité envers lui vis-à-vis d'Allah. ⁽⁴¹⁷⁾

Un enfant bon est un bouquet parmi les bouquets du Paradis. ⁽⁴¹⁸⁾

Un enfant bon est un bouquet d'Allah qui l'a réparti entre Ses serviteurs. ⁽⁴¹⁹⁾

Le bonheur de l'homme c'est d'avoir un enfant bon. ⁽⁴²⁰⁾

'Issâ Ibn Maryam (Jésus fils de Marie (P)) passa un jour près d'un tombeau dont l'occupant était soumis à la torture. L'année suivante il passa près du même tombeau et remarqua que son occupant n'était plus supplicié. Issâ (P) demanda alors (à son Seigneur): «O Seigneur! J'étais passé près de ce tombeau l'année dernière et j'avais constaté que son occupant était torturé, et j'y suis passé encore cette année j'ai vu qu'il n'était plus torturé». Dieu - IL est Très-Haut - lui inspira alors: «O Rûh-ullâh (Esprit de Dieu)! Le fils bon du supplicié l'a secouru en réparant une voie et en donnant refuge à un orphelin. Aussi lui ai-Je pardonné grâce à la bonne action de son fils».⁽⁴²¹⁾

L'Équité envers les Enfants

Craignez Allah et traitez vos enfants d'une façon égale (sans montrer des préférences).⁽⁴²²⁾

Les enfants ont le droit sur toi d'être traités d'une façon égale, tout comme tu as sur eux le droit qu'ils se montrent bons envers toi.⁽⁴²³⁾

Allah aime que vous soyez équitables envers vos enfants, même dans les baisers que vous leur donneriez.⁽⁴²⁴⁾

Soyez équitables envers vos enfants dans la distribution de dons, tout comme vous aimeriez qu'ils soient équitables envers vous (le père et la mère) dans la bonté et la douceur.⁽⁴²⁵⁾

Les Mérites des Filles

Ne détestez pas les filles, car elles sont affables et chéries.⁽⁴²⁶⁾

Celui pour qui est née une fille et qui ne lui fait pas de mal, ni ne l'humilie, ni ne lui préfère ses enfants mâles, Allah le fera entrer au Paradis.⁽⁴²⁷⁾

Quiconque a une fille à qui il donne une bonne éducation, une bonne instruction, et une large part des bienfaits qu'Allah lui a octroyés, elle lui servira de rideau et de protection le mettant à l'abri du Feu.⁽⁴²⁸⁾

Quelle excellente progéniture que les filles qui se mettent à l'abri des regards. Quiconque a une telle fille, Allah en fait (pour lui) une protection contre le Feu.⁽⁴²⁹⁾

Allah - IL est Béni et Très-Haut - est plus Compatissant avec les femelles que les mâles. Il n'y a pas un homme qui apporte une joie à une femme mahram (une proche parente: fille, sur, mère), sans qu'Allah - le Très-Haut - ne lui apporte la joie le Jour de la Résurrection.⁽⁴³⁰⁾

Soyez équitables dans la distribution de dons entre vos enfants. Si je devais avoir une préférence envers une partie d'entre eux, ce serait envers les filles.⁽⁴³¹⁾

Le Mariage

Qu'est-ce qui empêche un croyant de se marier pour qu'Allah lui donne une progéniture qui donne du poids à la terre avec «Il n'y a de dieu qu'Allah»?⁽⁴³²⁾

Quiconque se marie, acquiert la moitié de sa religion, qu'il craigne Allah pour la seconde moitié.⁽⁴³³⁾

Quiconque aimerait ma nature innée qu'il suive ma Sunnah (Tradition), or le mariage fait partie de ma Sunnah.⁽⁴³⁴⁾

Il n'est pas une institution établie en Islam, qui soit plus aimée d'Allah que le mariage.⁽⁴³⁵⁾

Quiconque a les moyens de se marier et ne le fait pas, n'est pas des nôtres.⁽⁴³⁶⁾

Attendez-vous aux moyens de subsistance (rizq) en vous mariant (le mariage appelle les bienfaits d'Allah).⁽⁴³⁷⁾

Mariez-vous, vos femmes seront la cause de la venue des biens chez vous (l'argent vient en se mariant).⁽⁴³⁸⁾

Mariez-vous, car je compte dominer la compétition avec les (autres) nations le Jour de la Résurrection par votre nombre.⁽⁴³⁹⁾

Deux rak'ah de Prière accomplies par un homme marié valent mieux que toutes les Prières accomplies par un célibataire qui passe la nuit en priant et le jour en jeûnant⁽⁴⁴⁰⁾

Quiconque désire retourner à Allah en état de pureté et de purification, qu'il retourne à lui avec une bonne épouse.⁽⁴⁴¹⁾

Les meilleures femmes de ma Communauté sont celles dont le visage est le plus gracieux et dont la dot est la moins élevée.⁽⁴⁴²⁾

Toute épouse qui aide son mari à accomplir le Pèlerinage, le Jihâd ou les études, Allah lui accordera une récompense spirituelle égale à celle de la femme du Prophète Ayyûb (p).⁽⁴⁴³⁾

Une épouse défigurée mais féconde vaut mieux qu'une épouse belle mais stérile.⁽⁴⁴⁴⁾

Toute femme qui se montre exigeante avec son mari concernant la dot et lui fait supporter des dépenses au-dessus de ses moyens, Allah récusera tous ses actes recommandés et obligatoires, à moins qu'elle se repente, change d'avis et accepte une dot correspondant à son budget.⁽⁴⁴⁵⁾

Si une femme apporte tout l'or et l'argent que renferme la terre au foyer conjugal et qu'elle se révolte un jour contre son mari en lui disant: «Qui es-tu? Le bien est le mien!», Allah invalidera tous ses actes, quand bien même elle serait la plus pieuse des gens, à moins qu'elle se repente, regrette son attitude et demande pardon à son époux.⁽⁴⁴⁶⁾

Toute femme qui abandonne son mari injustement sera placée aux côtés de Pharaon, Hâmân et Qârûn, dans le plus bas étage de l'Enfer, à moins qu'elle retourne auprès de lui repentante.⁽⁴⁴⁷⁾

Gare à vous de choisir une épouse belle et de mauvaise naissance.⁽⁴⁴⁸⁾

Quiconque marie sa fille à un pervers aura rompu ses liens de parenté.⁽⁴⁴⁹⁾

Tout homme qui supporte le mauvais caractère de son épouse, Allah lui accordera une récompense spirituelle égale à celle accordée au Prophète Ayyûb (p) pour sa patience devant ses épreuves. De même toute femme qui supporte le mauvais caractère de son mari, Allah lui accordera une récompense spirituelle égale à celle accordée à Asia Bint Muzâhim.⁽⁴⁵⁰⁾

Toute femme qui fait mal à son mari par sa langue, Allah n'acceptera aucun de ses actes obligatoires, recommandés ou de bienfaisance et sera parmi les premiers à entrer en Enfer - même si elle passe la journée en jeûnant et la nuit en priant et qu'elle affranchit des esclaves et monte sur les chevaux en vue du Jihâd - jusqu'à ce qu'elle réussisse à obtenir son pardon. Il en va de même pour le mari, s'il avait agi injustement.⁽⁴⁵¹⁾

Une femme ne s'acquittera pas des droits d'Allah sur elle tant qu'elle n'aura pas acquitté les droits de son mari sur elle.⁽⁴⁵²⁾

Le Divorce

Allah n'a pas légalisé une chose qui Lui soit plus détestable que le divorce.⁽⁴⁵³⁾

Les Droits de la Femme sur le Mari

Jibrâ'îl (l'Archange Gabriel) m'a tellement recommandé la femme, que j'ai cru qu'il ne fallait pas en divorcer, sauf en cas de turpitude avérée.⁽⁴⁵⁴⁾

Le meilleur d'entre vous est celui qui se montre le meilleur envers sa femme (famille), et moi, je suis le meilleur d'entre vous envers la mienne.⁽⁴⁵⁵⁾

Les Enfants

Les meilleurs de vos enfants sont vos filles.⁽⁴⁵⁶⁾

Quiconque entre dans un marché, y achète un cadeau et l'apporte à sa famille aura la récompense de quelqu'un qui apporterait une aumône à des nécessiteux. Qu'il commence par les filles avant les garçons (dans l'achat et la distribution des cadeaux), car celui qui les réjouit aurait agi comme s'il venait à affranchir l'un des fils d'Ismâ'îl. D'autre part celui qui réjouit son fils, aurait agi comme s'il avait pleuré par crainte d'Allah, or quiconque pleure par crainte d'Allah, Allah le fera entrer dans les Jardins du Délice.⁽⁴⁵⁷⁾

C'est un bienfait d'Allah pour un homme que d'avoir un enfant qui lui ressemble.⁽⁴⁵⁸⁾

Le Lien de Parenté

Le maintien du contact avec les proches appelle la longévité.⁽⁴⁵⁹⁾

Pas d'aumône avec la présence d'un proche parent nécessiteux.⁽⁴⁶⁰⁾

O 'Alî! Ne vaut rien une parole sans action, ni une opinion sans expérience, ni un bien sans générosité, ni la véracité sans la fidélité, ni la chasteté sans la crainte révérencielle, ni la vie sans la bonne santé, ni la patrie sans la sécurité et le contentement.⁽⁴⁶¹⁾

L'Islam

L'Islam a débuté expatrié (étranger) et redeviendra expatrié (étranger) comme il était au commencement.⁽⁴⁶²⁾

L'Islam sera toujours au-dessus, jamais au-dessous.⁽⁴⁶³⁾

Le Musulman est Sacré

Tout Musulman est sacré (moharram = interdit) pour le Musulman (il est interdit à tout Musulman de porter préjudice à un autre Musulman).⁽⁴⁶⁵⁾

Le sang, les biens et l'honneur de tout Musulman sont sacrés (inviolables) pour un Musulman.⁽⁴⁶⁶⁾

Effrayer (ou faire mal à) un Musulman

Il n'est pas permis à un Musulman d'effrayer un Musulman.⁽⁴⁶⁷⁾

Quiconque fait peur à un Croyant par un Pouvoir pour lui faire du mal, et y réussit, sera jeté avec les Ale Pharaon, en Enfer.⁽⁴⁶⁸⁾

Quiconque regarde un Croyant de façon à lui faire peur, Allah - IL est Puissant et Très-Haut - lui fera peur le Jour où il n'y aura d'autre ombre que la Sienne.⁽⁴⁶⁹⁾

Savez-vous ce qu'est le pire de l'usure? Le pire de l'usure, c'est de violer l'honneur d'un Musulman. (Et le Prophète de réciter, à l'appui, le verset coranique): «Ceux qui offensent injustement les croyants et les croyantes se chargent d'une infamie et d'un péché notoire». (Sourate al-Ahzâb / Les Factions; 33: 58)⁽⁴⁷⁰⁾

Allah - IL est Puissant et Très-Haut - a dit: «M'aura déclaré l'hostilité quiconque humilie Mon serviteur croyant».⁽⁴⁷¹⁾

Les Secrets des Musulmans

Si tu surprends quelqu'un en train d'observer ce que tu fais discrètement et que tu lui lançais une pierre qui lui crèverais l'oeil, tu ne serais pas fautif.⁽⁴⁷²⁾

La Légitime Défense

Quiconque est tué en défendant sa propriété (ses biens), en défendant sa créance ou en combattant une injustice, meurt en martyr.⁽⁴⁷³⁾

Quiconque meurt en défendant son droit ou sa propriété meurt en martyr, et la récompense (la punition) d'un mal subi est un mal équivalent infligé au malfaiteur (la légitime défense en Islam).⁽⁴⁷⁴⁾

* Un homme demanda au Prophète (P): - O Messenger d'Allah! Que devrais-je faire si quelqu'un voulait s'emparer de mes biens? Le Prophète (P) lui répondit:

«Ne les lui donne pas».

- Et s'il voulait les prendre de force?, demanda encore l'homme.

«Défends-toi», dit le Prophète (P).

- Si, ce faisant, il me tue?, poursuivit-il.

«Tu mourrais en martyr», affirma le Messager d'Allah.

- Et si c'est moi qui le tuais?, dit-il.

«Il ira en Enfer», répondit le Prophète.⁽⁴⁷⁵⁾

La Purification

O Anas! Crois les actes de purification, Allah prolongera ta vie. Et si tu pouvais être en état de pureté rituelle jour et nuit, fais-le, car si tu mourais dans cet état, tu serais mort en martyr.⁽⁴⁷⁶⁾

Le Parfum

Le bon parfum fortifie le coeur.⁽⁴⁷⁷⁾

Ce que tu dépenses pour le parfum n'est pas prodigalité.⁽⁴⁷⁸⁾

O 'Alî! Je te recommande de te parfumer chaque vendredi, car cela fait partie de ma Sunnah (Tradition) et tu en bénéficies de la récompense spirituelle tant que les traces du parfum restent sur toi.⁽⁴⁷⁹⁾

Les Fleurs

Quiconque voudrait humer mon parfum qu'il sente la rose rouge.⁽⁴⁸⁰⁾

La rose blanche a été créée de ma sueur la nuit de mon Ascension (mi'râj), la rose rouge de la sueur de Jibrâ'îl (l'Archange Gabriel) et la rose jaune d'al-Burâq.⁽⁴⁸¹⁾

(Al-Burâq est la monture sur le dos de laquelle le Prophète (P) effectua son voyage de l'Ascension. Elle était surnommée ainsi à cause de la limpidité de sa couleur et de la vivacité de sa brillance, ou selon une autre version, à cause de sa vitesse extraordinaire comparée à celle de la lumière "barq")

Le Miswâk

Le meilleur miswâk est celui de l'arbre béni, l'olivier; il enraie le jaune des dents et il est mon (miswâk) préféré et le préféré des Prophètes qui m'ont précédé.⁽⁴⁸²⁾

Quatre choses font partie des Traditions des Envoyés: la circoncision, le parfum, l'accouplement et le miswâk.⁽⁴⁸³⁾

Si je ne craignais pas de surcharger ma Communauté, je lui aurais commandé de se brosser avec le miswâk lors du wodhû' (ablution mineure) de chaque Prière.⁽⁴⁸⁴⁾

O 'Alî! Je te recommande le miswâk. Si tu peux ne pas réduire son utilisation, fais-le, car chaque Prière que tu accomplirais en la précédant de l'utilisation du miswâk est préférable à celle que tu accomplirais pendant quarante jours sans le brossage avec le miswâk.⁽⁴⁸⁵⁾

La Pilosité Pubienne

Tout homme qui croit en Allah et au Jour de la Résurrection ne doit pas laisser pousser sa pilosité pubienne au-delà de quarante jours, et toute femme qui croit en Allah et au Jour de la Résurrection ne doit la laisser pousser plus de vingt jours.⁽⁴⁸⁶⁾

Enlevez les poils du ventre (hommes et femmes).⁽⁴⁸⁷⁾

Ne laissez pas trop pousser les poils des aisselles, sous peine de voir Satan s'y cacher.⁽⁴⁸⁸⁾

Les Cheveux

Les cheveux blancs sont lumière, ne les enlevez donc pas.⁽⁴⁸⁹⁾

La Bague

Le port de bagues d'agate bannit la pauvreté.⁽⁴⁹⁰⁾

Le port de bagues d'émeraude proscrit la pauvreté.⁽⁴⁹¹⁾

Quiconque porte une bague d'hyacinthe ne connaîtra pas la pauvreté.⁽⁴⁹²⁾

Les Vêtements

Il n'est pas de vêtements meilleurs pour vous que les vêtements blancs. Portez-en donc et enveloppez-y vos morts.⁽⁴⁹³⁾

Attachez-vous à porter des vêtements en laine, vous découvrirez les délices de la foi... Regarder la laine amène la méditation et celle-ci engendre la sagesse et la sagesse coule dans vos veines comme le sang.⁽⁴⁹⁴⁾

Les Aliments

Trois pincées de sel avant le repas et trois autres après le repas éloignent de l'homme 72 maladies, dont la folie, l'éléphantiasis et la lèpre. ⁽⁴⁹⁵⁾

Lorsqu'on enlève la table (après avoir terminé le repas) dis: «Louanges à Allah, Seigneur des mondes. O Allah! Fais que ce soit un bienfait remercié!». ⁽⁴⁹⁶⁾

Il est étonnant que quelqu'un s'abstienne de manger certains aliments par crainte de maladies, mais omette de s'abstenir des péchés par crainte du Feu!. ⁽⁴⁹⁷⁾

La faim est la lumière de la sagesse, la satiété est l'éloignement d'Allah, l'amour et la proximité des pauvres est le rapprochement d'Allah. ⁽⁴⁹⁸⁾

Ne faites pas mourir les coeurs par excès de nourriture et de boissons, car les coeurs en meurent, de la même façon que les plantes meurent par excès d'eau. ⁽⁴⁹⁹⁾

Ne mangez pas à satiété sous peine de faire éteindre la lumière du Savoir dans vos coeurs. Quiconque accomplit des prières pendant la nuit avec un estomac léger, les Houris aux grands yeux passent la nuit autour de lui. ⁽⁵⁰⁰⁾

Si une bouchée illégale (harâm) descend dans le ventre d'un serviteur, chaque Ange dans les cieux et sur la terre le maudit et Allah ne le regarde pas tant que cette bouchée restera dans ses entrailles. Quiconque mange une bouchée illégale, il s'attire la Colère d'Allah. S'il s'en repent, Allah lui pardonne, mais s'il meurt entre-temps, l'Enfer sera sa demeure. ⁽⁵⁰¹⁾

Quelle bonne boisson que le miel! Il soigne le coeur et éloigne le froid de la poitrine. ⁽⁵⁰²⁾

Quiconque boit le miel une fois par mois pour se conformer à la recommandation du Coran, il sera épargné de 77 maladies. ⁽⁵⁰³⁾

Nourrissez avec des dattes la femme enceinte pendant le mois où elle met au monde son enfant, celui-ci sera clément et pur. ⁽⁵⁰⁴⁾

Allah a créé Adam, le dattier, la vigne et le grenadier d'une même pâte. ⁽⁵⁰⁵⁾

La grenade est le maître des fruits. Quiconque en mange une, met en colère son Satan pendant quarante jours. ⁽⁵⁰⁶⁾

Il n'est pas une grenade qui ne contienne pas une graine des grenades du Paradis. Aussi, si une graine venait à tomber (pendant que vous mangez une grenade), ramassez-la, car cette graine n'entre pas dans l'estomac d'un Musulman sans l'éclairer pendant quarante matinées. ⁽⁵⁰⁷⁾

Mangez des grenades, car pas une graine (de grenade) n'entre dans l'estomac sans éclairer le coeur et faire taire Satan.⁽⁵⁰⁸⁾

Mangez du coing, il fortifie le coeur et encourage le peureux.⁽⁵⁰⁹⁾

Mangez du coing et offrez-vous-en les uns aux autres, car il rend la vue claire et fait pousser l'affection dans le coeur. Nourrissez-en les femmes enceintes, il embellira vos enfants.⁽⁵¹⁰⁾

Votre meilleure nourriture est le pain et votre meilleur fruit est le raisin.⁽⁵¹¹⁾

Mangez de l'ail et servez-vous-en comme médicament: il est le remède de soixante-dix maladies.⁽⁵¹²⁾

Quand vous arrivez dans un pays, mangez-en les oignons, ils vous en épargneront les maladies (de ce pays).⁽⁵¹³⁾

Mangez la laitue, elle amène le sommeil et aide à la digestion (c'est un somnifère et un digestif).⁽⁵¹⁴⁾

Attachez-vous à manger des lentilles: elles sont bénies et sacrées. Elles adoucissent le coeur et facilitent les larmes. Allah en a béni soixante-dix Prophètes, dont le dernier est Jésus (P) fils de Marie (p).⁽⁵¹⁵⁾

La Ventouse

Recourez à la ventouse, car votre sang pourrait s'agiter et vous tuer.⁽⁵¹⁶⁾

Jibrâ'îl m'a tellement recommandé la pratique de la ventouse que j'ai cru qu'elle serait indispensable.⁽⁵¹⁷⁾

Le Voyage

Quiconque retourne d'un voyage qu'il apporte un cadeau à sa famille, serait-ce une pierre.⁽⁵¹⁸⁾

Quiconque aide un croyant en voyage, Allah le soulage de soixante-treize afflictions et le délivre des chagrins et des soucis de la vie d'ici-bas (et de l'au-delà).⁽⁵¹⁹⁾

Le maître d'un groupe est leur serviteur pendant le voyage.⁽⁵²⁰⁾

* Lors d'un voyage le Prophète ordonna à ses compagnons d'égorger un petit bétail. Un compagnon dit alors «Je me charge de l'égorger». Un autre compagnon se proposa de l'écorcher. Un troisième dit «Je me charge de le

découper». Un quatrième offrit de le cuire. Le Prophète (P) dit alors: «Je m'occupe du ramassage de bois». Les compagnons protestèrent: «Ah non! O Messenger d'Allah! Ne te fatigue pas. Que nos pères et nos mères te soient sacrifiés! Nous t'en dispensons». Le Prophète (P) répondit:

«Je sais que vous m'en dispensez. Mais Allah - IL est Puissant et Sublime - déteste que Son serviteur qui se trouve avec des compagnons, s'isole d'eux». Aussi se mit-il à ramasser du bois.⁽⁵²¹⁾

L'Eternuement

Lorsqu'un Musulman éternue et ne dit rien pour un empêchement, les Anges disent à sa place: Alhamdu lillâh Rabb-il-'âlamîn (louanges à Allah, Seigneur des mondes), mais s'il prononce lui-même cette formule (après avoir éternué), les Anges disent: yagh-fir-ullâu laka (Allah te pardonne).⁽⁵²²⁾

L'éternuement est pour un malade le signe de guérison et un soulagement pour le corps.⁽⁵²³⁾

Dormir

O 'Alî! Il y a quatre façons de dormir: la façon des Prophètes: sur leur dos; la façon des bons croyants: sur leur côté droit; la façon des mécréants et des hypocrites: sur leur côté gauche; la façon des Satans: sur leur face.⁽⁵²⁴⁾

Divers

O 'Alî! Il n'est pas de pauvreté pire que l'ignorance, ni de bien plus utile que la raison ('aql), ni de solitude plus abrutissante que l'infatuation de soi-même (amour-propre), ni de raison équivalente à l'action bien réfléchie, ni de crainte révérencielle qui vaut l'abstention des interdits d'Allah et de ce qui est inconvenable, ni de considération égale au bon caractère, ni d'adoration aussi méritoire que la réflexion.⁽⁵²⁵⁾

O 'Alî! Chaque fois que tu te regardes dans la glace, dis: «O Allah! De même que Tu as embelli ma créature, embellis de même mon caractère et mes moyens de subsistance». ⁽⁵²⁶⁾

La Vérité est pesante et amère, alors que le faux est léger et sucré.⁽⁵²⁷⁾

La langue du juge reste entre deux braises de feu jusqu'à ce qu'il prononce son jugement entre les parties, lequel jugement le conduira soit au Paradis soit en Enfer.⁽⁵²⁸⁾

Qu'Allah couvre de Sa Miséricorde quelqu'un qui parle à bon escient ou se tait.⁽⁵²⁹⁾

Dis la vérité, même si elle est amère.⁽⁵³⁰⁾

Deux types d'avidés insatiables: celui qui convoite la vie d'ici-bas et celui qui convoite le savoir. Le premier, sera sauvé, s'il se contente de ce qu'Allah lui a autorisé dans ce bas-monde, et périra, s'il s'adonne à ce que lui y a été interdit, à moins qu'il se repente et s'en ravise. Le second, sera sauvé, s'il acquiert le savoir auprès des gens compétents et qu'il l'applique, et n'aura que la vie d'ici-bas, s'il recherche à travers le savoir acquis celle-ci.⁽⁵³¹⁾

O gens! La subsistance (le gain) est prédéterminée, et personne ne dépassera la portion qui lui a été impartie. Modérez donc vos demandes. De même, l'âge de chacun est prédéterminé et personne ne dépassera l'âge qui lui a été fixé. Hâtez-vous donc.⁽⁵³²⁾

Le meilleur d'entre vous est celui dont on espère le bien et dont on ne craint pas le mal.⁽⁵³³⁾

Aucun serviteur ne pourra déplacer un pied, le Jour du Jugement, avant d'avoir été interrogé sur quatre points: 1-ce qu'il a fait pendant sa jeunesse; 2- comment il a passé les années de sa vie; 3- comment il a gagné ses biens et comment il les a dépensés; 4- quel est son savoir et ce qu'il en a fait.⁽⁵³⁴⁾

Un jeûneur pourrait n'obtenir de son jeûne que la faim, et un veilleur qui passe la nuit en priant pourrait n'obtenir de sa prière que la veille.⁽⁵³⁵⁾

(C'est-à-dire que ni le jeûne ni les prières nocturnes ne sont acceptés ici, parce qu'ils ne remplissent pas toutes les autres conditions, notamment spirituelles, requises. Dans un tel cas le jeûne et les prières sont réduits à des mouvements ou actes purement physiques ou physiologiques dépouillés de toutes significations et valeur spirituelles).

La maladie de la bienfaisance est le rappel des bienfaits accordés.⁽⁵³⁶⁾

O Abû Tharr! Sache que toute chose qui s'avarie, c'est le sel qui en est le remède, mais si le sel lui-même s'avarie, il n'aura pas de remède.⁽⁵³⁷⁾

O 'Alî! Il est plus facile d'enlever des montagnes inébranlables que de détrôner un roi dont les jours ne sont pas encore finis (dont l'heure n'est pas encore arrivée).⁽⁵³⁸⁾

N'aurait pas cru en Allah quiconque est rassasié alors que son frère a faim, ni quiconque est vêtu alors que son frère est nu: «Ils les préfèrent à eux-mêmes, malgré leur pauvreté». (Sourate 59, verset 9)⁽⁵³⁹⁾

* Un homme demanda au Prophète: O Messenger d'Allah! Apprends-moi quelque chose qui me ferait aimer d'Allah dans le Ciel et des gens de la

Terre. Le Prophète (P) lui dit : «Désire ce qu'Allah possède, Allah t'aimera et désintéresse-toi de ce que possèdent les gens, ils t'aimeront». ⁽⁵⁴⁰⁾

Adam

* L'Imam 'Alî (p) rapporte: Lorsque j'ai demandé au Prophète (P) quelle était la signification du verset coranique: «Adam accueillit les Paroles de son Seigneur et revint à Lui repentant...» (Sourate al-Baqarah; 2: 37), il (P) m'a expliqué:

«Allah fit descendre Adam en Inde et Eve à Jeddah ... Puis IL lui envoya Jibrâ'îl (l'Archange Gabriel) et IL lui dit: "O Adam, ne t'ai-Je pas créé de Ma Main? Ne t'ai-Je pas insufflé Mon Esprit? Mes Anges ne se sont-ils pas prosternés devant toi? Ne t'ai-Je pas marié à Eve ...?" "Si", répondit Adam. "Pourquoi pleures-tu donc ainsi?", lui demanda Allah. "Qu'est-ce qui m'empêche de pleurer d'être sorti de la proximité du Miséricordieux?", répondit Adam. Allah lui dit alors: "Prononce donc les Paroles suivantes, et Allah accepte ton repentir et te pardonne ton péché. Dis: "O mon Dieu! Je te demande par la Vérité de Mohammad et de la Famille de Mohammad (de me pardonner). Que Tu sois glorifié! Il n'y a de Dieu que Toi. J'ai commis un mal et me suis rendu injuste envers moi-même. Pardonne-moi donc, car Tu es Pardonneur et Miséricordieux". Telles sont donc les paroles qu'Adam a accueillies». ⁽⁵⁴¹⁾

* Ibn al-Najjâr rapporte le témoignage suivant d'Ibn 'Abbas qui dit: J'ai interrogé le Prophète (P) sur les mots qu'Adam avait reçus de son Seigneur, à la suite desquels IL lui avait pardonné. Il (P) m'a répondu : «Il a demandé (à Allah) de lui pardonner, par la Vérité (pour l'amour) de Mohammad, de 'Alî, de Fâtimah, d'al-Hassan et d'al-Hussain, de lui pardonner, et IL lui pardonna subséquemment. ⁽⁵⁴²⁾

* Selon 'Omar Ibn al-Kattâb, le Messenger d'Allah (P) a dit:

«Lorsqu'Adam eut commis son péché, il implora: "O Seigneur! Je Te demande, par la Vérité de Mohammad, de me pardonner!". Allah lui demanda alors: "Comment connais-tu Mohammad, alors que je ne l'ai pas encore créé?". Adam répondit: "O Seigneur! Lorsque Tu m'as créé de Ta Main et insufflé de Ton Esprit en moi, j'ai levé ma tête et j'ai vu écrit sur les listes du Trône: "Il n'y a de Dieu qu'Allah, Mohammad est le Messenger d'Allah". De là j'ai compris que Tu n'avais ajouté à Ton Nom que celui qui T'est le plus aimé de la créature". Allah dit alors: "O Adam! Tu as dit la vérité. Il m'est le plus aimé de la créature. Supplie-Moi en invoquant mon amour pour lui et Je te pardonne. Et (sache que) sans Mohammad, Je ne t'aurais pas créé". ⁽⁵⁴³⁾

L'Égalité entre les Gens

O 'Alî! Allah - IL est Béni et Sublime - a balayé par l'Islam la vanité anteislamique (jâhilité) et la glorification de l'ascendance. Sache que tous les gens descendent d'Adam et celui-ci sort de la terre! Le plus noble d'entre eux aux yeux d'Allah est le plus pieux d'eux.⁽⁵⁴⁴⁾

Malades et Maladies

Allah - IL est Puissant et Sublime - dit: «Lorsque J'éprouve Mon serviteur par une maladie, et qu'il se montre patient en s'abstenant de se plaindre (de sa maladie) devant ses visiteurs trois fois de suite, Je substituerai une meilleure chair à sa chair, une meilleure peau à sa peau et un meilleur sang à son sang. D'autre part, si Je décidais de l'appeler auprès de Moi, je l'appellerais sous Ma Miséricorde, et si Je décidais de le guérir, Je le guérirais en le dépouillant de tous péchés».⁽⁵⁴⁵⁾

Le devoir d'un Musulman envers un autre Musulman est de le saluer lorsqu'il le rencontre, de lui rendre visite, s'il tombe malade, et d'assister à ses funérailles, s'il venait à mourir.⁽⁵⁴⁶⁾

Traitez vos maladies, car Allah - IL est Sublime et Exalté - n'a pas fait descendre une seule maladie sans en avoir fait descendre le remède.⁽⁵⁴⁷⁾

Évitez le médicament tant que votre corps supporte sa maladie, mais s'il ne la supporte pas, prenez-en alors.⁽⁵⁴⁸⁾

Si l'un d'entre vous venait à avoir mal à la tête ou ailleurs, qu'il ouvre et lève ses mains vers le Ciel en récitant la Sourate al-Hamd, la Sourate al-Ikhlâç (No 112), la Sourate al-Falaq (No 113) et la Sourate al-Nâs (No 114), et puis qu'il passe ses mains sur son visage en l'essuyant. Ce faisant, son mal le quittera.⁽⁵⁴⁹⁾

Les Pauvres et les Riches

* L'Imam al-Sâdiq (p) rapporte le Hadith suivant du Prophète: Un jour, des pauvres sont venus se plaindre auprès du Prophète d'être défavorisés par rapport aux riches en ce qui concerne la bonne action et les actes de bienfaisance. Ils dirent: O Messager d'Allah! Les riches possèdent les moyens d'affranchir (les esclaves), pas nous; ils ont la capacité d'accomplir le Pèlerinage, pas nous; ils ont de quoi faire l'aumône, pas nous; ils disposent des équipements nécessaires pour faire le Jihâd, pas nous! Le Prophète (P) leur répondit:

«Dire cent fois Allâhu Akabar (Allah est le plus Grand) vaut mieux que l'affranchissement de cent âmes, glorifier Allah (dire Subhânallah = Allah soit glorifié) cent fois vaut mieux que conduire cent bétails de sacrifice (requis pour le Pèlerinage); réciter cent fois Alhamdu lillâhi Rabb-il-'âlamîn (louanges à Allah, Seigneur des mondes) vaut mieux que l'offre, pour la

Cause d'Allah, de cent chevaux sellés et chargés de provisions; quiconque récite cent fois lâ ilâha illallâh (il n'y a de Dieu qu'Allah) aura accompli la meilleure action du monde, à l'exception de celui qui aurait fait plus (d'invocation)».

Les riches ayant appris la recommandation du Prophète (P), se mirent à la suivre. Les pauvres revinrent alors auprès du Prophète (P) et lui dirent: O Messager d'Allah! Les riches ont appris votre recommandation et l'ont suivie! (ils conservent donc leur avantage sur nous). Le Prophète leur répondit:

«C'est une faveur qu'Allah accorde à qui IL veut!». ⁽⁵⁵⁰⁾

Compassion envers les Animaux

La monture a des droits sur son propriétaire: il doit commencer par lui donner du fourrage dès qu'il descend de son dos, l'abreuver chaque fois qu'il passe par un point d'eau, ne pas la frapper à la gueule, car elle chante les louanges de son Seigneur, ne pas se mettre debout sur son dos, sauf pour la Cause d'Allah, ne pas la surcharger, ne pas la faire marcher au-delà de ses capacités. ⁽⁵⁵¹⁾

Ahl-ul-Bayt (p)

O 'Alî! L'Islam est (un corps) nu dont le vêtement est la pudeur, dont l'ornement est la fidélité, dont l'esprit chevaleresque est la bienfaisance, dont les piliers sont la piété. A toute chose une fondation, celle de l'Islam est (l'obligation de) notre amour, nous les Ahl-ul-Bayt. ⁽⁵⁵²⁾

* Selon al-Tabarânî, dans "Al-Awsat", Ibn Hajar a dit: La dernière chose que le Prophète a dite est ceci:

«Trouvez, dans les Gens de ma Famille, ma Succession». ⁽⁵⁵³⁾

* Selon Jâbir ibn 'Abdullâh, cité par al-Tabarânî, dans "Al-Awsat": J'ai entendu le Messager d'Allah (P) dire, dans un discours:

«Celui qui nous déteste, nous Ahl-ul-Bayt, Allah le traitera en Juif le Jour du Jugement». ⁽⁵⁵⁴⁾

* Selon Zayd ibn al-Arqam, cité par Muslim, al-Tirmithî et al-Nasâî, le Prophète (P) a dit:

«Je vous rappelle Allah par les Gens de ma Famille». ⁽⁵⁵⁵⁾

* Selon l'Imam 'Alî (p), cité par al-Khatîb dans son "Ta'rîkh", le Prophète (P) dit:

«Mon intercession en faveur de ma Ummah dépend de l'amour (qu'elle éprouve) envers les Gens de ma Maison». ⁽⁵⁵⁶⁾

Personne ne peut se mesurer à nous, Ahl-ul-Bayt. ⁽⁵⁵⁷⁾

Nous sommes les Gens d'une Famille (Maison) pour lesquels Allah a préféré l'Autre Monde à ce bas-monde. Les Gens de ma Famille connaîtront après moi... des difficultés et le bannissement, jusqu'au jour où des gens viendront de là-bas (en pointant le doigt vers l'Orient) portant des drapeaux noirs. Ils réclameront le Bon Droit, mais on le leur refusera. Ils se battront alors, et triompheront. On leur offrira ce qu'ils auront voulu, mais ils le refuseront et ce, jusqu'à ce qu'ils la (Direction du Soulèvement) confient à un homme des Gens de ma Famille, lequel la (la terre) remplira de Justice, comme elle aura été remplie d'injustice. Que ceux qui auront connaissance de leur Soulèvement les rejoignent, même s'ils devaient se traîner sur la neige. ⁽⁵⁵⁸⁾

La Colère d'Allah sera plus grande contre quiconque me fera du mal à travers ma Famille. ⁽⁵⁵⁹⁾

* Selon l'Imam 'Alî (p), l'Envoyé d'Allah (P) a dit:

«Inculquez à vos enfants trois choses: l'amour de votre Prophète, l'amour des Gens de sa Famille et la lecture du Coran, car les porteurs (mémorisateurs) du Coran seront à l'ombre d'Allah - le Jour où il n'y aura pas d'autre ombre que la Sienne - aux côtés de Ses Prophètes et de Ses Serviteurs Purs». ⁽⁵⁶⁰⁾

* Selon Ibn 'Abbâs, cité par al-Tabarânî, le Messenger d'Allah a dit:

«Aucun serviteur n'aura fini de rendre ses comptes avant que quatre questions lui aient été posées: comment il a passé sa vie, comment il a occupé son corps, comment il a gagné et dépensé son argent, quelle affection il éprouve envers nous Ahl-ul-Bayt». ⁽⁵⁶¹⁾

* Dans le hadith suivant, le Prophète tient une fois de plus à suggérer aux Musulmans d'établir dans leur esprit un lien inséparable entre le Saint Coran et les Gens de sa Famille, afin qu'ils comprennent clairement que ces derniers détiennent le contenu du Livre d'Allah, sa Vérité et sa Signification: selon al-Tabarânî, citant al-Muttalib ibn 'Abdullâh ibn Hantab, citant son père, le Prophète (P) a dit, dans un discours prononcé à Johfah:

«Ne suis-je pas plus responsable de vous que vous-mêmes?»

- Si, ô Messenger d'Allah, répondit l'assistance.

«Je vous demande donc, dit-il alors, deux choses: (de vous attacher au) le Coran et (aux) les Gens de ma Famille». ⁽⁵⁶²⁾

Les Gens de ma Famille sont pour vous comme le Bateau de Noé, quiconque y montera sera sauvé et quiconque le ratera sera noyé. ⁽⁵⁶³⁾

Quiconque meurt en aimant Âle (la Famille de) Mohammad, mourra en martyr. Oui, certes, quiconque meurt en aimant Ale Mohammad meurt pardonné! Oui certes, quiconque meurt en aimant Ale Mohammad mourra repent! Oui certes, quiconque meurt en aimant Ale Mohammad meurt en croyant à la Foi parachevée! Oui certes, quiconque meurt en aimant Ale Mohammad, l'Ange de la mort lui annonce (la bonne nouvelle de) son entrée au Paradis (...)! Oui, certes, quiconque meurt en aimant Ale Mohammad sera escorté au Paradis comme est escortée à la maison de son mari une épousée. ⁽⁵⁶⁴⁾

Fâtimah est une partie de moi, elle est la prune de mes yeux. ⁽⁵⁶⁵⁾

Il y aura après moi douze Successeurs, issus tous de Quraych (la tribu dont est issu le noble Prophète). ⁽⁵⁶⁶⁾

Aimer la Famille du Prophète (Âle Mohammad) pendant un jour vaut mieux que l'adoration ('ibâdah) d'un an. ⁽⁵⁶⁷⁾

Nous, les Ahl-ul-Bayt, Allah a choisi pour nous la Vie de l'Au-delà, plutôt que la vie d'ici-bas. Aussi, les Gens de ma Maison connaîtront l'expulsion et la dispersion dans le territoire. ⁽⁵⁶⁸⁾

Les Imams après moi seront au nombre de douze, dont neuf descendront de l'épine dorsale d'al-Hussain et le neuvième de ce dernier est le Mahdî (p). ⁽⁵⁶⁹⁾

De quiconque je suis le Maître 'Alî est aussi son Maître! O mon Dieu! Sois l'Ami de quiconque est son ami, et l'Ennemi de quiconque est son ennemi. ⁽⁵⁷⁰⁾

Je suis la Cité du Savoir, 'Alî en est la Porte. Et tu ne pourras entrer dans la Cité que par sa Porte. ⁽⁵⁷¹⁾

O 'Alî! Tu occupes auprès de moi la même position qu'Aaron a occupée auprès de Moïse, à cette différence près qu'il n'y aura pas de Prophète après moi. ⁽⁵⁷²⁾

Intercession du Prophète (P)

* 'Abdullah Ibn Jâbir témoigne: La famille du Prophète (P) avait une servante dénommée Burayrah. Un jour un homme la rencontre et lui dit: O

Burayrah! Couvre tes mèches, car Mohammad (P) ne pourra rien pour toi auprès d'Allah! Lorsque le Prophète (P) fut informé par Burayrah de la remarque de l'homme, il sortit tout de suite, traînant son manteau, les joues empourprées. Nous les Ançâr (les Partisans médinois), reconnaissons l'état de colère du Prophète (P) à son manteau laissé en traîne et à ses joues empourprées. Aussi nous sommes-nous armés et partirent à sa rencontre. Nous lui dîmes: O Messenger d'Allah! Ordonne-nous ce que tu voudras. Par Celui qui t'a missionné comme Prophète, si tu nous donnais des ordres contre nos pères, nos mères et nos enfants, nous les exécuterions sans hésitation! Le Prophète (P) monta sur la chaire et après avoir loué et remercié Allah, demanda:

«Qui suis-je?»

- Le Messenger d'Allah, répondîmes-nous.

«D'accord, mais qui suis-je?», insista le Prophète.

- Mohammad Ibn Abdullah Ibn 'Abdul-Muttalib Ibn Hâshim Ibn 'Abdu Manâf, répondîmes-nous. Il (P) dit alors:

«Sans vouloir m'en vanter, je suis le fils d'Adam! Sans vouloir m'en vanter, je suis le premier dont la tête sera dépoussiérée! Sans vouloir m'en vanter, je serai le premier à entrer au Paradis! Sans vouloir m'en vanter, je serai le porte-drapeau d'al-Hamd. Sans vouloir m'en vanter, je serai à l'Ombre du Miséricordieux le Jour où il n'y aura d'autre ombre que la Sienne! Pourquoi y a-t-il des gens qui prétendent que mon lien ne sert à rien? Certes, il servira d'autant plus qu'il atteindra Hakam et Hâ' (deux quartiers du Yémen). Il est certain que j'intercède et que mon intercession est d'autant plus considérée que celui en faveur duquel j'intercède peut intercéder à son tour en faveur de quelqu'un et son intercession également sera acceptée; de ce fait, même Iblis ose aspirer à l'intercession».⁽⁵⁷³⁾

La Prière sur le Prophète (P)

O 'Alî! Quiconque oublie de prier sur moi aura manqué le chemin du Paradis.⁽⁵⁷⁴⁾

Ceux qui auront le plus droit à mon intercession le Jour de la Résurrection seront ceux qui auront le plus prié sur moi.⁽⁵⁷⁵⁾

Chaque fois qu'un membre de ma Communauté prie sur moi sincèrement et de tout coeur, Allah priera sur lui dix fois, élèvera dix fois sa position, inscrira dix bonnes actions à son actif et effacera dix péchés de son passif.⁽⁵⁷⁶⁾

Je serai auprès de la Balance le Jour du Jugement. Je prierai sur moi pour faire pencher le plateau des bonnes actions de celui dont le plateau des péchés serait plus lourd (que le plateau des bonnes actions).⁽⁵⁷⁷⁾

(C'est dire combien la Prière sur le Prophète constitue un acte méritoire pour Allah)

Élevez vos voix en priant sur moi, car la prière sur moi conjure l'hypocrisie.⁽⁵⁷⁸⁾

Quiconque accomplit une Prière sans y prier sur moi ni sur les Gens de ma Maison (Ahl-ul-Bayt), sa Prière ne sera pas acceptée.⁽⁵⁷⁹⁾

Après avoir prononcé le tachahhud dans la Prière, dites: Allâhumma çalli 'alâ Mohammadin wa âle Mohammadin, wa bârik 'alâ Mohammadin wa âle Mohammadin wa-raham Mohammadan wa âle Mohammadin kamâ çallayta wa bârakta wa tarahhamta 'alâ Ibrâhîma wa 'alâ âle Ibrâhîm, innaka Hamîdun Majîd (O mon Dieu! Prie sur Mohammad et sur la Famille de Mohammad, et bénis Mohammad et la Famille de Mohammad, et couvre de Ta Miséricorde Mohammad et la Famille de Mohammad, comme Tu as prié sur Ibrâhîm et la Famille d'Ibrâhîm, comme Tu les a bénis et comme Tu les a couverts de Ta Miséricorde. Certes, Tu es Digne de louanges et Glorieux).(580)

Le Prophète par Lui-Même

Mon Seigneur m'a proposé de transformer pour moi Bat-hâ' Makkah (le lit de la vallée de la Mecque) en or, mais je Lui ai dit: «Non Seigneur! Je préfère me rassasier un jour et avoir faim, l'autre. De cette façon, lorsque j'ai faim, je T'implore et je T'invoque, et lorsque je suis rassasié, je Te remercie et je fais Tes louanges».⁽⁵⁸¹⁾

Je mange comme mange tout serviteur et je m'assieds comme s'assoit tout serviteur, et je suis en fait un serviteur.⁽⁵⁸²⁾

O mon Dieu! Fais-moi vivre comme un indigent et mourir comme un indigent et place-moi parmi le groupe des indigents le Jour de la Résurrection. Certes, le plus misérable des misérables sera celui qui réunit contre lui la pauvreté d'ici-bas et la torture dans l'Au-delà.⁽⁵⁸³⁾

* Dans "Al-Dur al-Manthûr", d'al-Siyûtî, 'Abdur Razzâq, Ibn Abî Chîbah, Ahmad, 'Abd ibn Hamîd, al-Bukhârî, Muslim, Abû Dâwûd, al-Tirmithî, al-Nasâ'î, Ibn Mâjah et Ibn Marduwayh ont rapporté de Ka'ab ibn 'Ajarah: Un homme a dit: O Messenger d'Allah! Pour ce qui est du Salut sur toi, nous l'avons compris. Mais comment prier sur toi? Le Prophète répondit:

«Dites: O Allah! Prie sur Muhammad et sur les Âle Muhammad (la Famille de Muhammad), comme Tu as prié sur Ibrâhîm et sur les Âle Ibrâhîm; en effet, Tu es Digne de Louanges et de Gloire».

Fâtimah (p)

Fâtimah a préservé sa chasteté, et de ce fait Allah a interdit l'Enfer à sa progéniture.(584)

Fâtimah a préservé sa chasteté, et de ce fait (la préservation de sa chasteté) Allah a désigné pour elle et sa progéniture le Paradis (comme demeure éternelle).(585)

L'Imam 'Alî (p)

Le titre de la feuille du compte du croyant pieux est l'amour de 'Alî.⁽⁵⁸⁶⁾

Point de glaive sinon Thulfiqâr, point de chevalier sinon 'Alî.⁽⁵⁸⁷⁾

Mon porte-étendard dans ce bas-monde et dans l'Au-delà est 'Alî.⁽⁵⁸⁸⁾

Mon Seigneur m'a ordonné de refermer toutes les portes à l'exception de celle de 'Alî.⁽⁵⁸⁹⁾

Les Véridiques sont au nombre de trois: le Croyant d'Âle Yâssine, le Croyant d'Âle Pharaon et le meilleur d'entre eux, 'Alî.⁽⁵⁹⁰⁾

Quiconque désire vivre comme moi et mourir comme moi, qu'il choisisse pour Maître, après moi, 'Alî.⁽⁵⁹¹⁾

Le crieur criera le Jour de la Résurrection: O Mohammad! Quel meilleur père tu as en la personne d'Ibrâhîm et quel meilleur frère en la personne de 'Alî.⁽⁵⁹²⁾

Tout Prophète a un successeur et un héritier; or mon successeur et héritier est 'Alî.⁽⁵⁹³⁾

Mon Dieu ne me laisse pas mourir avant de me montrer la face de 'Alî.⁽⁵⁹⁴⁾

Nous avons été créés du même arbre, moi et 'Alî.⁽⁵⁹⁵⁾

Le plus savant de ma Umma après moi est 'Alî.⁽⁵⁹⁶⁾

Ornez vos réunions avec l'évocation des mérites de 'Alî.⁽⁵⁹⁷⁾

Le meilleur juge de ma Ummah est 'Alî.⁽⁵⁹⁸⁾

Je suis l'avertisseur et le guide après moi est 'Alî. ⁽⁵⁹⁹⁾

C'est se soustraire en Enfer que d'aimer 'Alî. ⁽⁶⁰⁰⁾

De quiconque je suis le Maître, son Maître est aussi 'Alî. ⁽⁶⁰¹⁾

Personne n'aurait été digne de Fâtimah, si Allah n'avait créé 'Alî. ⁽⁶⁰²⁾

Je recommande (par testament) à quiconque aura eu foi en moi et m'aura cru, la Wilâyah (l'autorité et l'amitié) de 'Alî. ⁽⁶⁰³⁾

Le premier d'entre vous à atteindre le Bassin (le Paradis) est le premier d'entre vous à embrasser l'Islam, en l'occurrence 'Alî. ⁽⁶⁰⁴⁾

Personne ne traversera le Çirât (la Voie) sans avoir attesté de la Wilayah de 'Alî. ⁽⁶⁰⁵⁾

Personne ne pourra parler en mon nom en dehors de 'Alî. ⁽⁶⁰⁶⁾

Le plus malheureux des premiers et des derniers sera l'assassin de 'Alî. ⁽⁶⁰⁷⁾

Bienheureux est cet arbre du Paradis, dont la racine se trouve dans la maison de 'Alî et dont les branchages est 'Alî. ⁽⁶⁰⁸⁾

'Alî est celui qui départage le Vrai et le Faux. ⁽⁶⁰⁹⁾

'Alî est le plus grand véridique. ⁽⁶¹⁰⁾

'Alî est celui dont la main est égale à la mienne dans la balance de la justice. ⁽⁶¹¹⁾

'Alî est mon frère dans ce bas-monde et dans l'Au-delà. ⁽⁶¹²⁾

'Alî est le meilleur des hommes, quiconque ne l'admet pas aura été incroyant. ⁽⁶¹³⁾

'Alî est la porte de Hottah: quiconque y entre aura été croyant. ⁽⁶¹⁴⁾

'Alî est l'Imam des vertueux et l'exterminateur des libertins. Quiconque le soutient sera soutenu et quiconque l'abandonne sera abandonné. ⁽⁶¹⁵⁾

'Alî est l'Imam des pieux, le Commandeur des croyants et le leader des adorateurs assidus dont les visages, les mains et les pieds sont marqués par les traces du wudhû' et témoignent le Jour de la Résurrection de leur piété. ⁽⁶¹⁶⁾

'Alî est à moi ce que Hâroun (Aaron) était à Mousâ (Moïse) (Ali occupe auprès de moi la même position que Hâroun occupa auprès de Moussâ).⁽⁶¹⁷⁾

'Alî a un droit sur la Ummah égal au droit d'un père sur son fils.⁽⁶¹⁸⁾

'Alî est avec le Coran, et le Coran est avec 'Alî.⁽⁶¹⁹⁾

'Alî et ses Chiites (adeptes) sont ceux qui gagneront (Le Paradis).⁽⁶²⁰⁾

'Alî est la Porte de mon Savoir et l'interprète, auprès de ma Ummah, de ce qui m'a été révélé.⁽⁶²¹⁾

'Alî: l'aimer est un signe de Foi et le détester, un signe d'hypocrisie (l'amour de 'Alî équivaut à la Foi).⁽⁶²²⁾

'Alî est le répartiteur (le critère de la répartition) des gens entre le Paradis et l'Enfer.⁽⁶²³⁾

'Alî occupe parmi les hommes une place équivalente à celle qu'occupe le verset: «Dis: Allah est Un» dans le Coran.⁽⁶²⁴⁾

'Alî est un Bien-Aimé entre deux amis intimes: moi et Ibrâhîm.⁽⁶²⁵⁾

'Alî, quiconque se sépare de lui se sera séparé de moi; or quiconque se sépare de moi, se sera séparé d'Allah.⁽⁶²⁶⁾

'Alî est de moi et je suis de 'Alî, et il est le Maître de tout croyant après moi.⁽⁶²⁷⁾

'Alî est le plus aimé d'Allah et de Son Messenger, de toute la créature d'Allah. (De toute la créature d'Allah, 'Alî est celui qui est le plus aimé d'Allah et de Son Messenger).⁽⁶²⁸⁾

'Alî: l'évoquer est un acte de piété et regarder son visage est un acte de piété.⁽⁶²⁹⁾

'Alî: L'aimer est un bon acte dont l'effet ne sera pas effacé par un mauvais acte.⁽⁶³⁰⁾

'Alî jouit de la même position que la Ka'bah.⁽⁶³¹⁾

'Alî est à moi ce que ma tête est à mon corps.⁽⁶³²⁾

'Alî, les Ahl-ul-Bayt

O 'Alî! Allah - IL est Puissant et Sublime - a jeté un regard sur le monde d'ici-bas et m'en a élu Maître des hommes des mondes, ensuite IL l'a regardé une seconde fois et IL t'a choisi comme Maître des hommes des mondes,

puis il l'a regardé une troisième fois et IL a élu les Imams de ta descendance comme Maîtres des hommes des mondes, et enfin IL l'a regardé une quatrième fois et IL a choisi Fâtimah comme Maîtresse des femmes des mondes.⁽⁶³³⁾

O 'Alî! J'ai vu ton nom joint au mien dans quatre endroits et je me suis plu à le regarder: Quand j'ai atteint Bayt al-Maqdas (Jérusalem) lors de mon Ascension (mi'râj) vers le Ciel, j'ai vu sur son rocher (de Jérusalem) l'écriture: «Il n'y a de Dieu qu'Allah, Mohammad est le Messager d'Allah que J'ai soutenu par son vizir et appuyé par son vizir». J'ai demandé alors à Jibrâ'îl (l'Archange Gabriel): «Mais qui est mon vizir?». Il m'a répondu: «C'est 'Alî Ibn Abî Tâlib (p)». Lorsque je suis parvenu au niveau du Jujubier de la Limite, j'y ai vu écrit: «C'est Moi Allah, il n'y a de Dieu que Moi Seul. Mohammad est Mon Élu parmi Ma Créature, Je l'ai soutenu et appuyé par son vizir». J'ai demandé à Jibrâ'îl (là encore): «Mais qui est mon vizir?». Il m'a répondu: «'Alî Ibn Abî Tâlib (p)». Lorsque j'ai dépassé le Jujubier et atteint le Trône du Seigneur des mondes, j'ai vu sur Ses listes l'écriture: «C'est Moi Allah. Il n'y a de Dieu que Moi Seul. Mohammad est Mon Bien-aimé que J'ai soutenu et appuyé par son ministre».⁽⁶³⁴⁾

O 'Alî! Allah m'a donné par toi sept choses: tu seras le premier - avec moi - dont la tombe s'ouvrira, tu seras le premier à stationner avec moi sur le Sirât, tu seras le premier à être rhabillé lorsque j'aurai été rhabillé et le premier à être ressuscité lorsque j'aurai été ressuscité, tu seras le premier à habiter avec moi dans les «'Illiyyîn», tu seras le premier à boire avec moi du «Vin rare cacheté»⁽⁶³⁵⁾ par un cachet de musc».⁽⁶³⁶⁾

'Alî et les Chiïtes

O 'Alî! N'es-tu pas content d'être avec moi au Paradis, qu'al-Hassan et al-Hussain et notre progéniture soient derrière nos dos et nos femmes derrière notre progéniture et nos Chiïtes à notre droite et à notre gauche?⁽⁶³⁷⁾

O 'Alî! Les quatre premières personnes qui entreront au Paradis sont moi, toi, al-Hassan et al-Hussain. Suivront derrière nos dos notre progéniture et derrière notre progéniture nos épouses, et à notre droite et à notre gauche nos Chiïtes.⁽⁶³⁸⁾

Parmi ma Communauté soixante-dix mille entreront au Paradis sans rendre des comptes (et le Prophète (P) se tourna vers 'Alî (p) et de lui dit) : «Ce sont parmi tes Chiïtes et tu es Imam».⁽⁶³⁹⁾

Nos Chiïtes (partisans) sont ceux qui nous suivent, qui suivent nos traces et adoptent comme modèles de comportement nos actes.⁽⁶⁴⁰⁾

* 'Abdullah Ibn Jâbir témoigne: Nous étions un jour chez le Prophète (P). Lorsque 'Alî (p) est arrivé le Prophète (P) a dit:

«Par Celui (Allah) Qui dispose de mon souffle, celui-ci ('Alî) et ses Chiïtes, ce sont eux les Gagnants le Jour de la Résurrection».

Sur ce, le verset suivant fut révélé (au Prophète (P)) :

«Ceux qui croient et qui accomplissent des uvres bonnes: voilà le meilleur de l'humanité» (Sourate al-Bayyinah; 98:7)⁽⁶⁴¹⁾

Recommandations à l'Imam 'Alî

O 'Alî! Je te recommande des qualités. Retiens-les de moi! (et le Messager d'Allah de prier Allah pour lui: «O Allah aide-le!» avant de poursuivre):

1- La première est la véracité: qu'aucun mensonge ne sorte jamais de ta bouche.

2- La deuxième est l' "abstention scrupuleuse des interdits" (wara'): n'ose jamais commettre une trahison.

3- La troisième est la crainte d'Allah (...): crains Allah comme si tu Le voyais.

4- La quatrième est la multiplicité des pleurs par crainte d'Allah - IL est Très-Haut - : pour chaque larme versée, on te construira mille maisons au Paradis.

5- La cinquième est le sacrifice de ton bien et de ton sang pour ta Religion.

6- La sixième est de suivre mon exemple (ma sunnah ou mes actes d'adoration recommandés) dans ma Prière, mon Jeûne et mon aumône. Pour ce qui concerne la Prière: accomplis-en cinquante rak'ah par jour.⁽⁶⁴²⁾

7- Quant au Jeûne, jeûne trois jours par mois: le premier jeudi (du mois), le mercredi du milieu du mois (le premier mercredi de la deuxième décade) et le dernier jeudi du mois. Et pour ce qui concerne l'aumône, efforce-toi d'en faire le maximum et jusqu'à ce que tu croies que tu en aurais trop fait, mais en réalité tu n'en feras jamais trop.

8- Attache-toi à la Prière de la Nuit! Attache-toi à la Prière de la Nuit! Attache-toi à la Prière de la Nuit!

9- Attache-toi à la Prière de Midi! Attache-toi à la Prière de Midi! Attache-toi à la Prière de Midi!

10- Attache-toi à la récitation du Coran dans tous les cas! Attache-toi à lever tes mains⁽⁶⁴³⁾ et à les retourner⁽⁶⁴⁴⁾ pendant la Prière!

11- Attache-toi à l'utilisation du miswâk chaque fois que tu fais le wudhû' (ablution).

12- Attache-toi aux bons caractères et adopte-les, et évite les mauvais caractères.

13- Si tu ne le (tout ce que je viens de te dire) fais pas, ne blâme que toi-même.⁽⁶⁴⁵⁾

Testament du Prophète (P) à l'Imam 'Alî (p): Le perfectionnement moral (du bon caractère)⁽⁶⁴⁶⁾

1- O 'Alî! Je t'interdis trois grands défauts: l'envie, l'avidité et le mensonge.

2- O 'Alî! Trois qualités constituent les maîtres des bons actes: être équitable avec les gens; consoler le frère pour l'amour d'Allah - IL est Puissant et Sublime - ; invoquer Allah - IL est Béni et Très-Haut - dans toutes les circonstances.

3- O 'Alî! Quiconque ne possède pas les trois choses suivantes, aucune de ses actions ne vaut rien: une piété qui l'empêche de désobéir à Allah - IL est Puissant et Sublime -, un bon caractère pour se comporter aimablement avec les gens; une clémence par laquelle il répond à l'ignorance d'un ignorant.

4- O 'Alî! Trois qualités font partie des vérités de la Foi: Donner généreusement lors des vaches maigres; être équitable avec les gens même à son propre détriment; dispenser son savoir lorsqu'on est instruit.

5- O 'Alî! Trois qualités font partie des nobles caractères: tu donnes à celui qui t'a privé; tu prends contact avec celui qui a rompu avec toi; tu pardonnes à celui qui a été injuste envers toi.

6- Quiconque retourne à Allah en ayant respecté trois principes, il sera parmi les meilleurs des gens: quiconque retourne et rencontre Allah en s'étant acquitté de toutes les obligations qu'IL lui avait prescrites, sera au nombre des meilleurs adorateurs, quiconque évite les interdits d'Allah, sera parmi les plus pieux des gens, quiconque est satisfait de ce qu'Allah lui a imparti, sera parmi les plus riches des gens.

7- O 'Alî! Trois choses que personne au sein de cette Communauté ne supporte: consoler un frère en partageant avec lui son bien; être équitable avec les gens même à son propre détriment; et se rappeler Allah dans toutes les circonstances, non pas en se contentant de dire: Subhân-Allâh wa-l-Hamdu li-l-lâh wa lâ ilâha ill-Allâh wa-llâh Akbar (Gloire à Allah, Louanges à Allah, il n'y a de Dieu qu'Allah et Allah est le plus Grand), mais en s'abstenant, par crainte d'Allah - IL est Puissant et Sublime -, de prendre quelque chose d'interdit qui s'offre à Lui.

8- O 'Alî! Retiens trois mérites, trois rachats, trois choses assassines, et trois choses salutaires :

a) Les trois mérites sont l'accomplissement du wadhû' au matin glacial, l'attente de la prière suivante après l'accomplissement d'une prière, la marche matin et soir pour se joindre aux réunions des gens.

b) Les trois rachats sont: répandre la paix, offrir la nourriture, veiller la nuit dans l'adoration d'Allah pendant que les gens dorment.

c) Les trois choses assassines sont: une avarice obéie, un caprice suivi, l'auto-admiration.

d) Les trois choses salutaires sont: la crainte d'Allah secrètement et publiquement, la modération dans les dépenses dans la richesse et dans la pauvreté, un mot juste dans le contentement et le mécontentement.

9- O 'Alî! On reconnaît le bon croyant à trois signes: la Prière, la Zakât et le Jeûne; on reconnaît l'homme affecté à trois signes: il flatte si on est présent, il médite lorsqu'on est absent et il se venge si on est dans le malheur; on reconnaît l'oppresseur à trois signes: il soumet celui qui est au-dessous de lui par la force et celui qui est au-dessus de lui par la désobéissance et il soutient les oppresseurs; on reconnaît le sournois à trois signes: il s'affaire

lorsqu'il est en présence des gens et devient paresseux lorsqu'il se trouve seul, et il aime à être complimenté pour tout ce qu'il fait; on reconnaît l'hypocrite à trois signes: il ment lorsqu'il parle, il manque à sa parole lorsqu'il promet, et il trahit le dépôt lorsqu'on lui confie quelque chose.

10- O 'Alî! Trois actions comptent comme ornements d'Allah:

a) Un homme qui rend visite à un croyant pour l'amour d'Allah; de ce fait il est le visiteur d'Allah, et Allah se fait un devoir d'honorer Son visiteur et de lui accorder ce qu'il Lui demande;

b) Un homme termine sa Prière prescrite et se met à accomplir des actes surrogatoires en attendant l'horaire de la Prière prescrite suivante; il est dès lors l'hôte d'Allah, et Allah se fait un devoir d'honorer son hôte;

c) Celui qui accomplit le Pèlerinage majeur et celui qui accomplit le Pèlerinage mineur ('Umarah): ils sont les délégués d'Allah, et Allah se fait un devoir d'honorer Sa délégation.

11- O 'Alî! Trois actes seront récompensés dans la vie d'ici-bas et dans la vie future: le Pèlerinage, lequel éloigne la pauvreté, l'aumône, laquelle écarte le malheur et le contact avec les proches parents, lequel appelle la longue vie.

12- O 'Alî! Trois catégories d'hommes seront sous la protection du Trône le Jour de la Résurrection:

a) Un homme qui aura aimé pour son frère ce qu'il aime pour lui-même;

b) Un homme ayant appris quelque chose, n'y réagit point (ne prend position ni pour ni contre) jusqu'à ce qu'il vérifie si ce quelque chose appelle le contentement ou le mécontentement d'Allah;

c) Un homme qui ne reproche jamais un défaut à son frère jusqu'à ce qu'il enlève ce défaut de lui-même, et une fois qu'il aura effacé ce défaut de lui-même, il découvrira qu'il en a un autre, et ainsi de suite. En fait, l'homme comporte suffisamment de défauts pour ne s'occuper que de lui-même.

13- O 'Alî! Trois qualités font partie des portes de la piété: la générosité de l'âme, les bonnes paroles, la patience devant le mal.

14- O 'Alî! Tous les yeux pleureront le Jour de la Résurrection, sauf trois: un il qui aura veillé pour la Cause d'Allah, un il qui se sera abstenu de se porter sur les interdits d'Allah, et un il qui aura débordé de larmes de crainte d'Allah.

Al-Hassan et al-Hussain (p)

«Allah a placé la descendance de tout Prophète dans sa progéniture, mais IL a placé ma Descendance dans la progéniture de celui-ci (de l'Imam 'Alî).⁽⁶⁴⁷⁾

Le Prophète avait l'habitude de couvrir al-Hassan et al-Hussayn, en disant : «Tout fils appartient à son père, car ils (les fils) prennent parti pour leur père; excepté les fils de Fâtimah: car c'est moi qui suis leur père et leur parti pris». (rapporté par Ahmad ibn Hanbal dans "Al-Manâqib")⁽⁶⁴⁸⁾

* Selon al-Samhûdî et selon Anas cité par l'imam Ahmad ibn Hanbal: Le Prophète (P) venait chaque matin à la porte de 'Alî, Fatima, al-Hassan et al-Hussayn, et tenant les deux poteaux de la porte, il s'écriait trois fois:

«A la prière, à la prière, à la prière», et le Prophète de réciter ce verset coranique: «Ô vous les Gens de la Maison (Ahl al-Bayt): Dieu veut éloigner de vous la souillure et vous purifier totalement». (Coran, 33: 33) (Cité par 'Abbas Mahmoud Al-'Aqqâd⁽⁶⁴⁹⁾ et par Ibn Kathir⁽⁶⁵⁰⁾)

* L'Imam 'Alî, cité par l'imam Ahmad Ibn Hanbal, a raconté: Un jour le Messager de Dieu est entré chez moi, alors que je dormais (...) Fâtimah, al-Hassan et al-Hussayn étaient là. Il (P) dit alors à Fâtimah:

«Moi, toi, ces deux-là et ce dormeur, nous occuperons ensemble une même place le Jour de la Résurrection». (Cité par Ibn Kathîr)⁽⁶⁵¹⁾

* Abû Sa'îd al-Khidri, cité par l'imam Ahmad Ibn Hanbal, témoigne: Le Prophète a dit:

«Al-Hassan et al-Hussayn sont les deux Maîtres de la Jeunesse du Paradis». (Cité par Ibn Kathîr)⁽⁶⁵²⁾

* L'Imam 'Alî, cité par l'imam Ahmad Ibn Hanbal a raconté: Un jour, en entrant chez le Messager de Dieu, j'ai vu que ses yeux débordaient de larmes. Aussi lui demandai-je: «Qu'est ce qui t'a fait pleurer, ô Messager de Dieu?»

«L'Ange Gabriel, dit-il, vient de me quitter. Il m'a informé qu'al-Hussayn serait tué près de l'Euphrate. Et me demandant, "veux-tu sentir la terre où il sera tué?", il tendit sa main, ramassa une poignée de terre et la donna. Je n'ai pu alors empêcher mes yeux de déborder de larmes». (Cité par Ibn Kathîr)⁽⁶⁵³⁾

* Al-Tarmathî, citant Ya'lî Ibn Marrah, rapporte ce témoignage: Le Prophète dit: «Hussayn fait partie de moi et je fais partie de Hussayn. Dieu

aime qui aime al-Hussayn. Al-Hussayn est un saint (sibt)». ⁽⁶⁵⁴⁾ (Cité par Ibn Kathir) ⁽⁶⁵⁵⁾

* Le père de Ach'ath Ibn Samih a dit: J'ai entendu le Messager de Dieu dire : «Mon fils - c'est-à-dire al-Hussayn - sera assassiné sur une terre dénommée Karbalâ'. Quiconque l'y verra, qu'il le soutienne». (Cité par Ibn Kathir) ⁽⁶⁵⁶⁾

* Abû Hurayrah, cité par l'imam Ahmad Ibn Hanbal, témoigne: Le Prophète (P), regardant al-Hassan, al-Hussayn et Fatimah, dit : «Je serai en guerre contre quiconque aura été en guerre contre vous et en paix avec quiconque aura été en paix avec vous». (Cité par Ibn Kathir) ⁽⁶⁵⁷⁾

* Selon Ibn Ahmad: Le Prophète étreignait al-Hassan et al-Hussayn en disant:

«Mon Dieu, je les aime. Aime-les donc!» (Cité par Ibn Kathir) ⁽⁶⁵⁸⁾

* L'imam Ahmad Ibn Hanbal rapporte le témoignage suivant d'Abû Hurayrah: Le Prophète a dit:

«Celui qui aime al-Hassan et al-Hussayn, m'aura aimé, et celui qui les déteste m'aura détesté». (Cité par Ibn Kathir) ⁽⁶⁵⁹⁾

Le Mahdî

Nous les Sept des Banû 'Abdul-Muttalib, sommes les Maîtres des gens du Paradis: Moi, mon frère 'Alî, mon oncle paternel, Hamzah, Ja'far, al-Hassan, al-Hussayn et al-Mahdî.

(Ce Hadîth: un groupe d'imams de hadîth l'ont rapporté dans leurs livres. Citons parmi eux: l'imam Abû 'Abdullâh Mohammad Ibn Yazîd Ibn Mâjah al-Qazwînî dans ses "Sunan", Abul-Qâcim al-Tabarânî dans son "Mo'jam", al-Hâfidh Abû N'îm al-Içbahânî etc.). ⁽⁶⁶⁰⁾

* Selon Abû Saïd al-Khidrî, le Prophète (P) a dit: «Al-Mahdî descend de moi. Il aura le front haut, le nez aquilin. Il remplira la terre d'équité et de justice de même qu'elle aura été remplie d'injustice et de tyrannie. Il régnera pendant sept ans».

(Al-Hâkem. ⁽⁶⁶¹⁾ déclare ce Hadîth comme authentique (çahîh), selon les critères de Muslim et d'al-Bukhârî. De même l'ont classé parmi les hadîths authentiques al-Kanjî al-Châfi'î, al-Suyûtî, Cheikh Mançûr 'Alî Nâçif, et Abûl-Faydh) ⁽⁶⁶²⁾

Al-Mahdî sera au nombre de mes descendants (min wildî). Il aura une absence et une occultation pendant laquelle les peuples seront égarés. Il réapparaîtra avec les munitions des Prophètes (P). Il la (la terre) remplira de justice et d'équité, de même qu'elle aura été remplie de tyrannie et d'injustice.

(Ce Hadîth est rapporté par Cheikh al-Çadûq dans "Kamâl al-Dîn", et adopté comme référence par al-Juwanî al-Châfi'î dans "Farâ'id al-Samtayn" et par al-Qandûzî al-Hanafî dans "Yanâbî' al-Mawaddah")⁽⁶⁶³⁾

Les jours ne se terminent ni le temps ne prend fin avant que ne règne sur les Arabes un homme de ma Famille (Ahlu-Baytî), dont le nom sera mon nom.

(Ce Hadîth a été rapporté par Ahmad Ibn Hanbal dans son "Musnad", citant le témoignage d'Ibn Mas'ûd transmis par plusieurs chaînes de transmetteurs. Il est rapporté également par Abû Dâwûd dans ses "Sunan", et al-Tabarânî dans "Al-Mo'jam al-Kabîr". Al-Tirmithî et al-Kanjî al-Châfi'î l'ont déclaré authentique (çahîh)).⁽⁶⁶⁴⁾

S'il ne restait à ce monde qu'un seul jour de durée, Dieu suscitera un Homme de ma Famille qui remplira la Terre de justice, comme elle aura été remplie de tyrannie.

(Ce Hadîth est rapporté du Prophète (P) par l'Imam 'Alî (p). Il est transmis par Ahmad dans son "Musnad", ainsi que par Ibn Abî Chîbah, Abû Dâwûd, et al-Bayhaqî. Al-Tabrasî en a dit que les Sunnites et les Chî'ites s'accordent sur son authenticité.⁽⁶⁶⁵⁾ Quant à Abûl-Faydh al-Ghimârî, il souligne que «Ce Hadîth est authentique sans aucun doute et aucune contestation».)⁽⁶⁶⁶⁾

L'Heure ne sera suscitée avant qu'un Homme de ma Famille dont le nom sera mon nom ne soit suscité.

(Ce Hadîth rapporté du Prophète (P) par Ibn Mas'ûd est transmis par Ahmad et al-Tirmithî, al-Tabrânî selon plusieurs chaînes de transmission. Il est transmis également par al-Cheikh al-Tûcî et par al-Kanjî qui le déclare authentique.⁽⁶⁶⁷⁾ D'autre part, Abû Ya'lî al-Muçilî l'a rapporté dans son "Musnad" d'un autre Compagnon, Abû Hurayrah, et dans "Al-Dur al-Manthûr", il noté que «Al-Tirmithî a rapporté ce Hadîth relaté par Abû Hurayrah et en a dit qu'il est authentique ».)⁽⁶⁶⁸⁾

Al-Mahdî fait partie de nous, les Gens de la Maison (Ahl-ul-Bayt). Il a le nez aquilin et le front haut. Il remplira la terre d'équité et de justice de même qu'elle aura été remplie d'injustice et de tyrannie.

(Ce Hadîth est rapporté du Prophète (P) par Abî Sa'îd al-Khidrî, et il est transmis par 'Abdul-Razzâq. Al-Hâkem l'a déclaré authentique selon les critères de Muslim. Al-Arballî l'a mentionné dans "Kach al-Ghummah").⁽⁶⁶⁹⁾

L'Heure ne sera pas suscitée avant que la terre ne soit remplie d'injustice et d'agression. Et là un Homme de ma progéniture - ou de ma Famille (Ahlu-Bayt) selon une autre version⁽⁶⁷⁰⁾ - apparaîtra et la (la terre) remplira d'équité et de justice, de même qu'elle aura été remplie d'injustice et de tyrannie.

(Ce Hadîth rapporté du Prophète (P) par Abû Sa'îd al-Khidrî, est cité par Ahmad, Ibn Habân, et par al-Hâkem qui l'a déclaré "authentique" selon les critères d'al-Bukhârî et de Muslim, ainsi que par al-Çâfi dans "Muntakhab al-Athar")⁽⁶⁷¹⁾

Hadîth de «Al-Mahdî, descendant de Fâtimah».

* Selon Om Salamah: «J'ai entendu le Prophète dire:

«Al-Mahdî est une vérité. Il descend de Fâtimah».

(Ce Hadîth est rapporté par Abû Dâwûd, Ibn Mâjah, al-Tabarânî, et al-Hâkem. Il est à noter à cet égard, et c'est un détail révélateur et significatif, que quatre éminents uléma sunnites,⁽⁶⁷²⁾ ont rapporté ce Hadîth de "Çahih Muslim", alors que les éditions de ce livre, disponibles de nos jours, ne le mentionnent pas! D'autres "traditionnistes" sunnites ont reconnu son authenticité, et d'autres encore ont affirmé la concordance (tawâtor)⁽⁶⁷³⁾ de ses chaînes de transmission.)⁽⁶⁷⁴⁾

Les Hadîth précisant qu'Al-Mahdî sera un descendant de l'Imam al-Hussain.

* Les Compagnons, Salmân al-Fârecî, Abî Sa'îd al-Khidrî, Abû Ayyûb al-Ançârî, Ibn 'Abbâs, 'Alî al-Hilâlî ont rapporté du Prophète (P) le Hadîth suivant avec des nuances dans la formulation:

«Ô Fâtimah! Nous les Ahl-ul-Bayt, sommes favorisés par sept qualités dont n'a été favorisé aucun parmi les premiers et que n'atteindra aucun des derniers (...) De nous sera issu al-Mahdî de la Umma, derrière lequel priera 'Issâ (Jésus)».

Et posant sa main sur l'épaule d'al-Hussain (p), le Prophète (P) a ajouté:

«C'est de lui que sera issu al-Mahdî de la Umma».⁽⁶⁷⁵⁾

* Selon Huthayfah Ibn al-Yamân: Le Prophète nous a dit un jour:

«... S'il ne restait à ce monde qu'une seule journée, Allah - IL est Puissant et Élevé - l'allongera jusqu'à ce qu'IL suscite un Homme de mes descendants dont le nom sera le mien».

Là, Salmân al-Fârecî demanda: «Ô Messenger d'Allah! Duquel de tes descendants sera-il?»

Le Prophète (P) répondit: «De celui-là», en posant sa main sur al-Hussain». ⁽⁶⁷⁶⁾

* L'Imam al-Hussain (p) (cité dans "Yanâbî' al-Mawaddah", citant "Al-Manâqib" d'al-Khawârizmî, témoigne: «Un jour lorsque je suis entré chez mon grand-père, le Messenger d'Allah (P), il m'a fait asseoir sur sa jambe et m'a dit:

«Allah a choisi de ton épine dorsale, ô Hussain!, neuf Imams dont le neuvième sera leur Résurrecteur (Qâ'im). Ils seront tous égaux dans la préséance et la position auprès d'Allah». ⁽⁶⁷⁷⁾

* Salmân al-Fârecî (cité dans "Yanâbî' al-Mawaddah" qui cite "Al-Manâqib" d'al-Khawârizmî) témoigne: Un jour je suis entré chez le Messenger d'Allah (P) et je l'ai vu en train d'embrasser les yeux d'al-Hussain, qui était assis sur sa jambe, et le baiser sur la bouche, en lui disant:

«(O Hussain!) Tu es Maître (Sayyed), fils de Maître et frère de Maître! Tu es Imam, fils d'Imam et frère d'Imam! Tu es Hujjah (Preuve d'Allah) et père de Hujjah et tu es le père de neuf Hujjah dont le neuvième sera leur Résurrecteur». ⁽⁶⁷⁸⁾

* Selon "Yanâbî' al-Mawaddah" citant "Farâ'id al-Samtayn d'al-Hamwînî al-Châfi'î, l'Imam al-Redhâ (p) a dit:

«L'Imam qui me succédera est mon fils Mohammad (Al-Taqî), et celui qui lui succédera sera son fils 'Alî (Al-Naqî, dit al-Hâdî) dont le fils, Al-Hassan (dit al-'Askarî) lui succédera. Après al-Hassan l'Imamat reviendra à son fils Al-Hujjah al-Qâ'im (La Preuve d'Allah, le Résurrecteur), dont on attend la réapparition après son occultation et à qui on obéira après sa réapparition. Il remplira la terre d'équité et de justice après qu'elle aura été remplie de tyrannie et d'injustice. Quant à savoir quand (il surgira)? C'est comme pour l'Heure! En effet selon mon père, citant ses ancêtres, le Messenger d'Allah a dit à ce propos:

«Il (al-Mahdî), c'est comme l'Heure, elle ne vous surviendra que subitement». ⁽⁶⁷⁹⁾

Quiconque meurt sans avoir connu l'Imam de son temps, mourra en jâhilité. ⁽⁶⁸⁰⁾

(Ce Hadîth rapporté du Prophète (P) avec des variantes dans la formulation - mais exprimant toutes le même sens et le même contenu - est relaté dans les principaux et les plus célèbres ouvrages de Hadîth, et par les rapporteurs de Hadîth les plus notoires, sunnites et chî'ites confondus. Il serait trop long de les énumérer ici. ⁽⁶⁸¹⁾ Contentons-nous donc d'en citer quelques-uns dont l'autorité est universellement reconnue: "Çahîh al-Bukhârî" et "Çahîh Muslim" ⁽⁶⁸²⁾ parmi les Sunnites; al-Kulaynî, al-Çadûq et son père, ainsi qu'al-Humayrî et al-Çaffâr parmi les Chî'ites.) ⁽⁶⁸³⁾

La terre n'est jamais vide d'un Guide qui, répondant pour Allah, maintient Ses témoignages

(Ce Hadîth, rapporté lui également par les ulémas aussi bien sunnites que chî'ites, en citant différentes chaînes de transmetteurs, ⁽⁶⁸⁴⁾ corrobore le Hadîth précédent et commande l'existence nécessaire de l'Imam al-Mahdî.)

* Selon "Çahîh Muslim", le Prophète (P) a dit:

«La Religion se maintiendra jusqu'à l'arrivée de l'Heure ou jusqu'à ce que Douze Califes, issus tous de Quraych, vous eussent dirigés». ⁽⁶⁸⁵⁾

* Selon le Compagnon 'Abdullâh Ibn 'Abbas, cité par Sa'îd Ibn Jubayr, cité par al-Juwînî dans "Farâ'id al-Samtayn": Le Prophète (P) a dit:

«Mes Successeurs (Kholafâ'î), et mes Héritiers présomptifs (awçiyâ'î), (qui seront) les Preuves d'Allah après moi, sont au nombre de douze: le premier d'entre eux est mon frère et le dernier est mon fils».

On lui a demandé alors: - Ô Messenger d'Allah! Qui est donc ton frère?

«'Alî Ibn Abî Tâlib», a-t-il répondu.

- Et qui est ton fils?, lui a-t-on demandé encore.

«C'est al-Mahdî, lequel la (terre) remplira d'équité et de justice après qu'elle aura été remplie de tyrannie et d'injustice», a-t-il répondu. ⁽⁶⁸⁶⁾

* Jâbir Ibn 'Abdullâh témoigne que le Prophète (P) lui a dit:

«Ô Jâbir! Mes héritiers présomptifs et les Imams des Musulmans après moi commencent par 'Alî, puis al-Hassan, puis al-Hussain...».

Puis il a mentionné nommément les neuf descendants d'al-Hussain, à commencer par 'Alî Ibn al-Hussain et en terminant par al-Mahdî Ibn (fils de) al-Hassan al-'Askarî (p).⁽⁶⁸⁷⁾

* Selon al-Çadîq (décédé en l'an 381 H.) dans "Kamâl-l-Dîn wa Tamâm al-Ni'mah", citant une chaîne de transmetteurs qui remonte à l'Imam Ja'far al-Sâdiq (p) qui cite son père, citant ses prédécesseurs, les Imams d'Ahl-ul-Bayt (p), le Messager d'Allah (P) a dit:

«Jibrâ'îl (l'archange Gabriel) m'a informé que le Seigneur de la Puissance - que Sa Majesté soit Grande - avait dit: "Quiconque vient à savoir qu'il n'y a de Dieu que Moi Seul, que Mohammad est Mon Serviteur et Mon Messager, que 'Alî Ibn Abî Tâlib est Mon Lieutenant, et que les Imams parmi ses descendants sont Mes Preuves, Je le ferai entrer dans Mon Paradis, par Ma Miséricorde, Je le sauverai de l'Enfer, par Mon Pardon...».

Lorsque le Prophète (P) termina sa parole, Jâbir Ibn 'Abdullâh al-Ançârî lui demanda:

- Quels sont les Imams parmi les descendants de 'Alî Ibn Abî Tâlib?

Le Prophète (P) répondit:

«Al-Hassan et Al-Hussain, les deux Maîtres de la Jeunesse du Paradis, puis le Maître des adorateurs (Zayn Al-'Âbidîn) de son époque, 'Alî Ibn al-Hussain, puis Al-Bâqer Mohammad Ibn 'Alî que tu rencontreras, ô Jâbir - et lorsque tu le rencontreras, transmets-lui mes salutations - puis Al-Sâdiq Ja'far Ibn Mohammad, puis Al-Kâdhim Mûsâ Ibn Ja'far, puis Al-Redhâ 'Alî Ibn Mûsâ, puis Al-Taqî Mohammad Ibn 'Alî, puis Al-Naqî 'Alî Ibn Mohammad, puis Al-Zakî al-Hassan Ibn 'Alî, puis son fils Al-Qâ'im bi-l-Haq, le MAHDÎ de ma Umma, qui remplira la terre d'équité et de justice après qu'elle aura été remplie de tyrannie et d'injustice. Ceux-là sont, ô Jâbir, mes Successeurs (kholafâ'î), mes Héritiers présomptifs (awçiyâ'î), mes Fils (awlâdî) et ma Progéniture. Quiconque leur obéira m'aura obéi, et quiconque leur désobéira m'aura désobéi...».⁽⁶⁸⁸⁾

Les Mérites de 'Abdul-Muttalib (Le grand-père du Prophète)

O 'Alî! 'Abdul-Muttalib avait institué à l'époque anteislamique (jâhilité) cinq traditions qu'Allah - IL est Puissant et Exalté - a légalisées sous l'Islam: 1- il avait interdit pour un fils le mariage avec l'épouse de son père et Allah a décrété: «n'épousez pas les femmes que vos pères ont eues pour épouses» (Sourate 4, verset 21); 2- il avait prélevé et offert en aumône le Khoms (le cinquième = 20%) sur un trésor qu'il avait trouvé, et Allah a décrété: «Sachez que de tout ce que gagnez, le cinquième appartient à Allah» (Sourate 8, verset 41); 3- il avait creusé le puits de Zamzam et l' avait destiné à l'usage des Pèlerins et Allah a décrété: «Placerez-vous celui qui donne à boire aux pèlerins et qui est chargé du service de la Mosquée sacrée au même rang que celui qui croit en Allah et au Jour dernier...» (Sourate 9, verset 19); 4- il avait fixé cent chameaux comme rachat d'un meurtre, et Allah a donné un cadre juridique et une force de loi à cette tradition. En outre, il a fixé à sept le nombre de tours à effectuer autour de la Ka'abah (lors du Pèlerinage), - alors que chez les Quraych le nombre de tours dans le tawâf n'était pas déterminé - et Allah (IL est Puissant et Exalté) a conféré un cadre juridique et légal à cette règle.⁽⁶⁹⁰⁾

Abû Tharr, Rapporteur du Hadith du Prophète (P)

(La narration des Traditions (Hadith) est une discipline d'une importance primordiale. Il n'est pas donné à n'importe qui de relater des Hadith, et les Hadith rapportés par n'importe qui n'ont aucune valeur. La connaissance des narrateurs est la pierre de touche de la valeur des hadith rapportés. Abû Tharr est l'un de ces narrateurs authentiques dignes de foi et de confiance, et dont la narration ne saurait être mise en doute ni rejetée. Il avait passé la plupart de son temps en compagnie du Saint Prophète. C'est pourquoi il était en mesure de rapporter d'innombrables Hadith dont ci-après quelques-uns).

* Abû Is-hâq al-Tha'labî écrit dans son Commentaire:

«Un jour alors qu'Ibn 'Abbâs était en train de relater des Traditions du Saint Prophète, près du puits de Zamzam, un homme se présenta, le visage voilé. Ibn 'Abbâs poursuivit la narration. Mais l'homme voilé se mit lui aussi à relater des Traditions. Ibn 'Abbâs lui dit: «O Monsieur! Je te demande au Nom d'Allah de me dire ton vrai nom».

L'homme dévoila son visage et dit: «O gens! Ceux d'entre vous qui me reconnaissent savent qui je suis. Quant à ceux qui ne me connaissent pas, qu'ils sachent que je suis Abû Tharr al-Ghifârî. J'ai entendu de mes propres oreilles - qu'elles deviennent sourdes si je me trompais - et j'ai vu de mes propres yeux - qu'ils soient atteints de cécité, si je mentais - le Prophète (P) dire:

«Quiconque m'obéit aura obéi à Allah et quiconque me désobéit aura désobéi à Allah. Quiconque obéit à 'Alî m'aura obéi, et quiconque lui désobéit m'aura désobéi.⁽⁶⁹¹⁾

»'Alî est le dirigeant des vrais croyants et le bourreau des malfaiteurs. Quiconque le soutient sera victorieux et quiconque le trahira sera trahi».

«'Ali est la porte de mon savoir et un guide pour mes adeptes vers ce pour quoi j'ai été envoyé. L'aimer fait partie de la foi. Être son ennemi, c'est être au nombre des hypocrites, et être son ami est un acte de piété» (voir "Arjah al-Matâlib", p. 604, cité par al-Daylamî).

«'Alî est la porte de mon savoir. Il relatera après moi ce pour quoi j'ai été envoyé. L'aimer fait partie de la foi, le détester c'est être au nombre des Hypocrites, et le regarder est un acte d'adoration».

* Ibn Abû al-Berr écrit dans "Al-Isti'âb" que de nombreux Compagnons avaient rapporté le Hadith suivant du Saint Prophète:

«O 'Ali! Personne ne sera ton ami, si ce n'est un vrai croyant, et personne ne sera ton ennemi, à moins qu'il soit un Hypocrite».⁽⁶⁹²⁾

* Abû Tharr rapporte d'Om Salama que le Saint Prophète (P) disait:

«'Alî est avec la Vérité et la Vérité est avec 'Ali. Ils ne se sépareront pas jusqu'à ce qu'ils arrivent au Bassin de Kawthar (le Paradis)». ("Arjah al-Matâlib", p. 699, cité par Ibn Marduwayh)

«Mes adeptes ne seront pas bénis tant qu'ils se hâtent de rompre le jeûne, et qu'ils retardent leur repas de jeûne (souhour) jusqu'aux dernières minutes qui précèdent l'aube (le début de l'horaire prescrit du jeûne)»,

et:

«Mon bonheur est de voir l'or distribué en charité, lors même que sa quantité serait égale au Mont d'Ohod». ("Tafsîr Ibn Kathîr", p. 61)

et:

«O 'Alî! Allah nous a créés toi et moi du même arbre. Je suis la racine de cet arbre et tu en es les branches. Allah jettera de face, en Enfer, celui qui coupera ses branches».

«'Alî est le Guide des Musulmans et l'Imam des Croyants. Il tuera les briseurs du serment d'allégeance (les gens de Jamal), les sécessionnistes (les Kharijites) et les renégats». ("Tafsîr Ibn Kathîr", p. 61)

«'Alî est à moi ce que Hârûn fut à Mûsâ (Moïse), à cette différence près qu'il n'y aura pas de Prophète après moi».

(Cette dernière parole du Prophète a été rapportée par de nombreux Compagnons éminents dont 'Omar Ibn al-Khattâb, Sa'd Ibn Abî Waqqâç, 'Abdullâh Ibn Mas'ûd, 'Abdullâh Ibn 'Abbâs, Jâbir Ibn 'Abdullâh, Abû Hurayyah, Abû Sa'd al-Khudarî, Jabir Ibn Samrah, Mâlik Ibn Hawîrath, Al-Barâ', Ibn 'Athib, Zayd Ibn al-Arqam, Anas Ibn Mâlik, Abû Ayyûb al-Ançârî, 'Aqîl Ibn Abî Tâlib etc. Voir "Arjah al-Matâlib").

* Al-'Allâmah 'Abdul Mo'min al-Chablanjî al-Châfi'î écrit dans son livre "Nûr al-Abçâr" qu'Abû Tharr avait rapporté le Hadith suivant du Saint Prophète:

«Le meilleur des actes de piété est d'aimer Allah et de ne rien faire contre Sa Volonté».

«Lorsque vous éprouvez de l'amitié pieuse envers quelqu'un, exprimez-la-lui».

«Si quelqu'un se met en colère, il doit s'asseoir s'il était debout, et si sa colère persiste, il doit s'allonger» ("Nûr al-Abçâr", p. 29).

«Allah aime celui qui se montre patient face aux mauvais comportements d'un voisin». ("Nûr al-Abçâr", p. 32)

«Allah a comparé mes Ahl-ul-Bayt à l'Arche de Noé. Quiconque de mes adeptes monte à bord de cette Arche (s'attache aux Ahl-ul-Bayt) sera sauvé du Déluge, et quiconque la manque, se noiera (sera égaré). De même mes Ahl-ul-Bayt sont à mes adeptes ce que la porte de Hittab (repentance) fut aux Enfants d'Israël. En effet, Allah avait informé les Israélites que quiconque entrait par cette porte échappera aux tortures de ce monde et de la Vie Future. De la même façon, quiconque parmi mes adeptes suivra la voie des Ahl-ul-Bayt et restera ferme sur cette voie, sera sauvé le Jour des Comptes». ("Ayn al-Hayât")

* Selon 'Ali Ibn Chahab al-Hamadânî, Abû Tharr rapporta que le Prophète (P) lui avait dit:

«O Abû Tharr! 'Alî sera celui qui séparera le Paradis de l'Enfer. O Abû Tharr! Même pas un Ange ne put atteindre à cet honneur de séparer le Paradis de l'Enfer ... Le Paradis a été réservé à ses partisans, et il a eu le privilège de m'avoir pour frère, alors personne d'autre ne saurait avoir un frère comme moi».

«Allah a renforcé l'Islam à travers 'Alî. 'Alî est de moi et je suis de 'Alî. Le verset coranique: «Peuvent-ils être comparés à celui qui a reçu la guidance d'Allah, guidance attestée par un témoin ...»⁽⁶⁹³⁾ a été révélé à

propos de 'Alî. Je suis le détenteur de la Preuve dans ce verset et 'Alî est mon témoin». ("Mawaddat al-Qorbâ", p. 78)

* Abû Tharr raconta qu'un jour, alors qu'il se trouvait dans le cimetière d'al-Baqî' (Médine) avec le Saint Prophète (P), celui-ci dit:

«Je jure par Allah Qui détient ma vie entre Ses Mains, qu'il y a parmi vous celui qui combattra pour l'interprétation correcte du Saint Coran de la même façon dont j'ai combattu les polythéistes à l'époque de la Révélation du Coran, même si, ceux qu'il combattra, prononcent l'Attestation de l'acceptation de l'Islam (al-chahâdatayn). Lorsque l'individu en question ('Alî Ibn Abî Tâlib) combattra ces gens (qui refusent son interprétation correcte du Saint Coran), certains désapprouveront son juste combat, critiqueront cet Ami d'Allah ('Alî), et s'opposeront à lui, de la même façon que le prophète Mûsâ (Moïse) fut opposé à Khidhr à propos de la destruction du bateau, de l'assassinat de l'enfant et de la construction du mur, bien que ces actes (la destruction du bateau, l'assassinat de l'enfant etc.) eussent été accomplis conformément à la Volonté et au Commandement d'Allah». ("Arjah al-Matâlib", p. 31)

* Selon Abû Tharr, cité par Mohammad Ibn Yûsuf al-Kanjî al-Châfi'î, le Prophète (P) a dit:

«La bannière de l'Imam 'Alî Ibn Abî Tâlib, le Guide des Croyants (...) et mon Héritier présomptif me parviendra au Bassin de Kawthar». ("Kifâyat al-Tâlib")

* Abû Tharr rapporte qu'il avait demandé au Saint Prophète: «Quel est le premier masjid construit sur la terre?» et que le Messenger d'Allah lui a répondu:

«Masjid al-Harâm (la Ka'bah)». Je lui avais demandé ensuite: «Et le suivant?». Il a répondu: «Le masjid de Bayt al-Maqdis (Jérusalem)». Et je lui ai demandé enfin: «Quel était l'intervalle entre la construction de ces deux masjid?». Le Prophète répondit: «Quarante ans» (Tajrîd Bukhârî).

* Abû Tharr, cité par l'imam al-Bukhârî, rapporte le Hadith suivant du Saint Prophète:

«Celui qui se rattache intentionnellement à quelqu'un d'autre que son propre père est au nombre des incroyants; et celui qui se vante d'appartenir à une race qui n'est pas la sienne doit élire domicile en Enfer» (Tajrîd Bûkârî).

Les Enseignements du Prophète à Abû Tharr

Mohammad Hârûn Zangipûrî écrit, en citant les "Amâlî" de Cheykh al-Tûcî, que le Prophète (P) enseigna à Abû Tharr:

O Abû Tharr! Adore Allah comme si tu Le voyais ou qu'IL te voyait, et ce, même si tu ne le voyais pas.

Sache que la première étape de l'adoration d'Allah est Sa Connaissance, c'est-à-dire comprendre qu'IL est le premier et qu'avant Lui il n'y avait rien. IL est Unique et sans partenaire. IL est Eternel et n'a pas de fin. IL est le Créateur de tout ce qui existe entre le Ciel et la Terre. IL est Pur et Omniscient. IL est dépouillé de tout défaut, et IL est le Créateur de toutes choses.

Après avoir compris l'Unicité d'Allah, il est nécessaire de reconnaître ma Prophétie et de croire qu'Allah m'a envoyé comme annonciateur de bonnes nouvelles, avertisseur et phare lumineux de guidance afin de conduire les gens vers Allah.

Après la reconnaissance de ma Prophétie, il est obligatoire et essentiel d'aimer les Ahl-ul-Bayt (les membres désignés de ma famille) qu'Allah a purifiés de toutes sortes de péchés.⁽⁶⁹⁴⁾

Prends un soin particulier de deux bienfaits que beaucoup de gens ne savent pas apprécier à leur véritable valeur: la bonne santé et le temps libre (qu'on doit exploiter pour le consacrer à l'adoration d'Allah).

Exploite bien cinq choses avant l'échéance de cinq autres choses: 1- Ta jeunesse avant (l'échéance de) ta vieillesse; 2- Ta bonne santé avant que tu ne tombes malade; 3- Ta richesse avant que tu ne connaisses la pauvreté; 4- Tes loisirs (ton temps libre) avant que tu ne sois trop occupé; 5- Ta vie avant ta mort.

O Abû Tharr! Prends garde de te nourrir de trop d'espoir, car tu appartiens seulement au jour d'aujourd'hui et non au lendemain. Si tu vis encore le lendemain, tu pourras encore faire, pendant ce jour, ce que tu as fait aujourd'hui et si tu ne connais pas le lendemain tu ne regretteras pas ce que tu auras fait aujourd'hui».

O Abû Tharr, des gens se sont réveillés le matin sans avoir pu terminer la journée et combien de gens attendaient le lendemain sans avoir pu l'atteindre!

O Abû Tharr, si tu observes bien la mort et son déroulement, tu détesteras l'espoir et sa vanité.

O Abû Tharr! Conduis-toi dans la vie comme un voyageur ou un simple passager, et considère-toi comme un habitant des tombeaux.

O Abû Tharr! Quand tu te réveilles le matin, ne pense pas à vivre jusqu'au soir et si tu vis le soir ne pense pas au lendemain. Profite de ta bonne santé avant de tomber malade, et de ta vie avant de mourir, car tu ne sauras jamais quel sera ton sort le lendemain.

O Abû Tharr! Sois plus parcimonieux avec le temps de ta vie qu'avec ton argent et tes biens.

O Abû Tharr! Allah réservera le regard le plus réprobateur à un 'alem (savant religieux) dont le savoir ne profite pas aux gens. D'autre part, quelqu'un qui cherche à acquérir le savoir pour attirer le regard des gens sur lui ne respirera jamais l'air du Paradis.

O Abû Tharr! Si on te pose une question dont tu ne connais pas la réponse, dis: «Je ne sais pas», pour que tu sois à l'abri des conséquences fâcheuses d'une mauvaise réponse. D'autre part n'émet pas une opinion sur un sujet que tu ignores, cela te sauvera des supplices infligés par Allah le Jour du Jugement.

O Abû Tharr! Un jour des gens parmi les habitants du Paradis diront à un groupe d'habitants de l'Enfer: «Qu'est-ce qui vous a conduits en Enfer, alors que nous sommes entrés au Paradis grâce à votre enseignement et vos conseils?!». Le second groupe répondra: «Nous avons l'habitude de commander le bien sans le faire nous-mêmes».

O Abû Tharr! Allah a trop de droits sur les serviteurs pour que ceux-ci puissent s'en acquitter, et Ses bienfaits sont trop nombreux pour qu'ils puissent les recenser. Mais le seul moyen pour les serviteurs de se montrer reconnaissants, c'est de se repentir matin et soir.

O Abû Tharr! Dans l'écoulement du jour et de la nuit, tu ne sais jamais quel est le moment de l'échéance (la mort), mais tes actes sont enregistrés et produiront leurs effets. La mort peut te surprendre à tout moment. Celui qui sème le bien s'achemine vers la récolte du bien et celui qui sème le mal s'achemine vers la récolte du regret. Chaque cultivateur aura le produit de ce qu'il a semé (...). Celui qui obtient un bienfait c'est Allah Qui le lui a donné et celui qui échappe à un malheur, c'est Allah Qui l'en a sauvé.

O Abû Tharr! Ceux qui font preuve de leur crainte révérencielle vis-à-vis d'Allah sont des maîtres, les faqîh (jurisconsultes) sont des dirigeants. Les fréquenter est toujours un avantage. Le vrai croyant regarde son péché comme une roche qui risquerait de tomber sur lui, alors que le mécréant considère son péché comme une mouche qui passe devant son nez.

O Abû Tharr! Si Allah - Le Très- Haut - veut le bien pour un serviteur, IL place ses péchés devant ses yeux, mais s'IL veut punir un serviteur, IL lui fait oublier ses péchés.

O Abû Tharr! Ne regarde pas l'insignifiance du péché, mais mets plutôt devant tes yeux Celui à Qui tu as désobéi.

O Abû Tharr! L'âme du croyant est plus agitée et mal à l'aise face au péché, que le moineau tombé dans un piège.

O Abû Tharr! Ne te mêle pas des affaires dans lesquelles tu n'as rien à avoir et ne parle pas de ce qui ne te regarde pas. Contrôle ta langue de la même façon dont tu protèges ta nourriture.

O Abû Tharr, Allah m'a fait considérer la prière comme la prunelle de mes yeux. IL m'a fait aimer la prière comme un affamé aime la nourriture et un assoiffé, l'eau, à cette différence près que lorsque l'affamé mange, il est rassasié et lorsque l'assoiffé boit, il est désaltéré, alors que moi, ma soif de prière n'est jamais apaisée.

O Abû Tharr! Tant que tu te trouves en prière tu es en train de frapper à la porte du Roi Absolu. Or, quiconque ne se lasse pas de frapper à la porte du Roi, la porte finira par s'ouvrir devant lui.

O Abû Tharr! Ne transforme pas ta maison en tombeau. La maison dans laquelle on ne prie pas est aussi obscure qu'une tombe. Et si tu désires aménager une lumière dans ton tombeau, prie dans ta maison, et la lumière ainsi procurée sera transférée vers ta tombe.

O Abû Tharr! La prière est le pilier de la foi, et la charité rédime le péché. Mais contrôler ta langue est plus important que l'accomplissement de ces deux actes réunis.

Quelqu'un qui a le coeur dur ne peut s'approcher d'Allah. Tu dois donc attendrir ton coeur. Les pleurs attendrissent le coeur. Quiconque peut donner libre cours à ses larmes, qu'il le fasse. Quiconque est incapable de pleurer, qu'il s'efforce de le faire.

O Abû Tharr, rappelle-toi Allah dans l'état de "khumûl" (dans l'obscurité). (Je lui ai demandé: «O Messager d'Allah! Et qu'est-ce que le "khumûl"?». Il m'a répondu: «C'est se rappeler Allah en secret».)

Allah a dit: «Mon serviteur est celui qui Me craint. Le Jour du Jugement, J'ôterai la crainte du coeur de quiconque Me craint dans ce monde. Il ne sera pas effrayé par la terreur de la Résurrection; bien au contraire, il aura la paix de l'esprit».

Est intelligent celui qui se regarde avec modestie et oeuvre en vue de l'Au-delà, et est impuissant et stupide celui qui suit ses désirs charnels et néglige l'Autre-Monde.

Le monde et ses habitants sont condamnés. Seul ce qui aura été dépensé (fait) pour la cause d'Allah peut bénéficier aux gens de ce monde.

Allah a révélé à mon frère le Prophète 'Isâ (Jésus): «O 'Isâ! N'aime pas ce monde car Je ne l'aime pas. O 'Isâ! J'aime l'Au-delà, car il est le lieu du Retour. Tout un chacun y retournera pour rendre des comptes, et recevoir la récompense ou la punition de ses actes».

Allah remplira de sagesse le coeur (l'esprit) de celui qui pratique l'austérité. Il conférera à sa langue le pouvoir de parler un langage judicieux. IL lui montrera les vices du monde et lui indiquera leurs remèdes. IL le sortira indemne de ce monde vers Dâr al-Salâm (la Demeure de la Paix = la Vie Éternelle).

Allah ne m'a jamais commandé d'accumuler la richesse. Ce qu'IL m'a révélé, c'est: «Proclame la louange de ton Seigneur! Sois au nombre de ceux qui se prosternent! Adore ton Seigneur jusqu'à ce que la certitude te parvienne».⁽⁶⁹⁵⁾

Je porte des vêtements rudes, je m'assois par terre et je monte sur un âne non sellé. Tu dois donc suivre mes traces, car celui qui se défait de ma Tradition, ne fait pas partie de ma Nation (religion).

Bienheureux sont ceux qui se détachent de ce bas-monde, qui pointent leurs regards vers l'Autre Monde, qui font de la terre d'Allah leur lit, de son sable leur matelas, de son eau leur parfum, et qui adoptent le Livre d'Allah comme slogan, et Son invocation, comme rite, et qui enfin se désintéressent des artifices de ce monde.

La récolte des efforts pour ce bas-monde est la richesse et la progéniture, et la récolte de la bonne action est la Vie Éternelle.

Crains Allah sans prêter attention aux gens, lesquels finiront par t'apprécier.

Rabaisse ta voix lors des cérémonies funèbres, du combat, et de la récitation du Coran.

Sache que le remède de toute chose avariée est le sel,⁽⁶⁹⁶⁾ mais si le sel devient lui-même pourri, il n'a pas de remède.

(Cette Tradition est relative aux ulémas, et signifie que la religion sera corrompue lorsque les ulémas eux-mêmes auront dévié)

Demande des comptes à toi-même, avant que tu ne sois appelé à rendre des comptes. Cela t'aidera à mieux te préparer pour le Jour du Compte.

Celui qui prie sans accomplir la bonne action est semblable à quelqu'un qui tire une flèche sans objectif.

Allah fait état de Son admiration devant les Anges pour trois catégories de personnes:

i)- Un homme qui se trouve dans un lieu désert et qui après avoir prononcé le Athân (l'appel à la prière) suivi de l'Iqâmah (l'annonce du commencement immédiat de la prière), se met à prier. Allah dit alors aux Anges: «Regardez mon serviteur! Il prie et personne d'autre que Moi ne le voit». Sur ce, soixante-dix mille Anges descendent du Ciel pour prier derrière lui et continuent à implorer le pardon pour lui jusqu'au lendemain. Mais quant à celui qui se contente de réciter l'Iqâmah sans l'avoir prononcé le Athân, seuls les deux Anges qui l'accompagnent habituellement prient avec lui.

ii)- Un homme qui se relève pendant la nuit et se met à prier tout seul, puis il s'endort pendant qu'il est en prosternation. Allah dit alors aux Anges: «Regardez mon serviteur. Son âme est auprès de Moi et son corps est prosterné».

iii)- Un combattant qui lors d'une bataille reste dans son poste et continue à se battre jusqu'à ce qu'il soit tué, alors que ses compagnons d'armes ont déjà déserté.

Celui qui invoque Allah là où les gens négligent de le faire a le même mérite que celui qui continue à se battre alors que ses compagnons ont déserté.

Fréquenter un homme pieux est préférable à la solitude, mais la solitude vaut mieux qu'une mauvaise fréquentation. Dicter le bien est mieux que garder le silence, mais garder le silence vaut mieux que dicter le mal.

Partage ton repas avec quelqu'un que tu aimes pour sa piété, et accepte de partager le repas de celui qui t'aime pour ta piété.

Allah se trouve sur la langue de quiconque parle. Lorsqu'on parle, on doit donc veiller à son langage par crainte d'Allah.

Quand tu parles, évite de trop parler. Dis juste ce qu'il faut pour te faire comprendre.

Il suffit de répéter tout ce qu'on entend pour qu'on devienne menteur.

Lorsqu'on ne sait pas contrôler sa langue, on mérite la prison.

Allah aime que l'on respecte le savoir, les savants, les aînés des Musulmans, les adeptes du Saint Coran et le Gouvernant juste.

«O Abû Tharr! Ne veux-tu pas que je t'apprenne des choses grâce auxquelles Allah te rendra service?». «Si! O Messenger d'Allah», répondis-je. Il (P) dit:

«Garde et suis les Commandements d'Allah, IL te préservera et tu Le trouveras devant toi. Rappelle-toi Allah lorsque tu es dans l'aisance, IL se souviendra de toi lorsque tu te trouveras dans la difficulté. Si tu veux demander quelque chose, demande-le à Allah. Si tu as besoin de secours, fais appel à Allah. Car tout est prédéterminé (par Allah) jusqu'au Jour du Jugement, et même si toute l'humanité faisait tout pour te faire bénéficier de ce qui ne t'a pas été prédestiné, elle n'y parviendra pas, et si toute l'humanité faisait tout pour te porter un préjudice qu'Allah ne t'a pas prédestiné, elle ne le pourrait pas. Ainsi, donc, si tu pouvais oeuvrer pour la cause d'Allah en étant certain que tu en acceptes les conséquences, fais-le; autrement arme-toi de patience face à ce que tu n'aimes pas, cela vaudra beaucoup mieux. Et sache que la victoire vient avec la patience, le soulagement suit l'affliction, et le confort (l'aisance) la difficulté».

Allah ne te jugera pas selon ton physique ou ta richesse, mais d'après tes intentions et tes actes.

Les traits caractéristiques d'un croyant sont: un caractère paisible, la courtoisie et l'évocation d'Allah dans toutes les circonstances.

Maudit soit celui qui dit des mensonges dans l'intention de faire rire.

«O Abû Tharr! Evite de médire, car la médisance est pire que l'adultère». Etonné, j'ai dit: «Comment cela? O Messenger d'Allah!». Il m'a répondu:

«Car, lorsque celui qui commet l'adultère se repent, Allah accepte sa repentance, alors que le péché de médisance ne sera pardonné que lorsque la personne qui fait l'objet de médisance aura elle-même pardonné à celui qui a médit d'elle».

«O Abû Tharr! Quiconque abuse d'un croyant est pécheur et quiconque se bat contre lui est incroyant. Médire d'un croyant, équivaldrait à manger de sa chair, ce qui est un grand péché. Protéger la propriété d'un croyant, équivaldrait à protéger sa vie». J'ai demandé alors: «O Messenger d'Allah! Qu'est-ce que la médisance?». Il m'a répondu: «C'est de mentionner de ton frère musulman, des choses qu'il n'aimerait pas qu'on mentionne». J'ai dit: «Même si ce sont des choses vraies?». Il m'a répondu: «C'est cela en fait la médisance. Autrement, lorsqu'on raconte sur quelqu'un des choses qui ne sont pas vraies, c'est de la calomnie (et non pas de la médisance), laquelle est passible d'une peine à part».

«O Abû Tharr! Le "qattât" n'entrera pas au Paradis». Je lui ai demandé: «Qui est qattât?». Il (P) m'a répondu:

«Le médisant».

O Abû Tharr! Le médisant ne pourra pas échapper à la punition d'Allah le Jour du Jugement.

Celui qui a un double langage et une double face ira en Enfer.

Divulguer les secrets d'un ami, c'est le trahir.

Celui qui meurt avant de se repentir pour s'être montré orgueilleux même une seule fois, ne sentira pas le parfum du Paradis.

Quiconque possède deux chemises doit en utiliser une pour lui-même et donner l'autre à un frère qui en a besoin.

Quiconque renonce à porter des vêtements coûteux, malgré sa fortune, pour l'amour d'Allah, Allah lui donnera des costumes au Paradis.

A la veille de l'Avènement d'Al-Mahdi (P), il y aura des gens qui porteront des vêtements en laine aussi bien en été qu'en hiver pour faire étalage de leur richesse. Allah les maudira.

Ce bas-monde est une prison pour le vrai croyant et un paradis pour l'incroyant.

On doit avoir des intentions honnêtes dans toutes les circonstances, même lorsqu'on mange et on dort.

* (Selon al-Hâfidh Abû Na'îm dans son livre "Hulyat al-Awliyâ' ", Abû Tharr dit: Un jour je suis allé voir le Saint Prophète (P) alors qu'il était assis dans le Masjid. À peine me suis-je assis respectueusement en face de lui, il (P) m'a dit:

«Tu n'as pas fait montre de respect envers la mosquée».

- Comment cela?, lui demandai-je.

«Avec deux rak'ah (unité) de prière. Oui, Abû Tharr! Chaque fois que tu entres dans un masjid, tu dois accomplir immédiatement deux rak'ah de prière», m'a-t-il répondu.

J'accomplis tout de suite deux rak'ah de prière et je lui demandai: - Quel est le meilleur qualificatif de la prière?

«La meilleure des piétés», me répondit-il .

- Quelle est la meilleure action?, demandai-je encore.

«Croire en Allah et combattre sur le Chemin d'Allah constituent la meilleure action», me répondit-il.

- O Messenger! Qui sont les croyants dont la foi est considérée comme étant la plus parfaite?, dis-je.

«Ceux dont les actes et les comportements sont bons», me répondit-il.

- Quels sont les vrais Musulmans parmi les croyants?, poursuivis-je.

«Ceux dont la langue et la main ne nuisent pas aux gens», professa-il.

- Qu'est-ce qu'il vaut mieux éviter?, lui demandai-je.

«S'abstenir et s'écarter des péchés».

- Et quelles sont les meilleures des prières?

«Celles dans lesquelles un long qunût (une supplication) est récité».

- O Maître! Qu'est-ce que le jeûne?, demandai-je.

«C'est un acte d'adoration obligatoire qui appelle une grande récompense», affirma-t-il.

- Quel est le meilleur jihâd?

«Celui dans lequel la monture a les pattes coupées et le combattant qui la monte tombe au champ d'honneur».

- Quelle est la meilleure charité?

«Celle qui est prélevée sur un salaire gagné dans un travail dur».

- O Maître! Et quels sont les meilleurs des versets coraniques révélés par Allah?

«Âyat al-Kursî»⁽⁶⁹⁷⁾, trancha le Messenger d'Allah.

Je demandai enfin:

- O Maître! Donne-moi quelques conseils.

Le Saint Prophète me dit alors: «Je te conseille de:

Craindre Allah, car cette crainte est à la base de tous bons actes;

Réciter le Saint Coran, car il est la source de la lumière pour toi sur la terre et ta mention favorable dans le ciel;

Ne pas rire trop, car rire beaucoup fait mourir le coeur et fait perdre au visage sa brillance;

Garder le silence le plus souvent, cela t'évitera beaucoup d'ennuis;

Etre l'ami des déshérités et les fréquenter;

Regarder toujours ceux qui sont moins favorisés que toi économiquement, et non ceux qui sont plus riches que toi;

Bien traiter tes proches (parents), même s'ils ne se montrent pas très amicaux envers toi;

Ne craindre aucune censure, si ton action est accomplie pour la cause d'Allah;

Dire la vérité, si amère soit-elle».

Abû Tharr vu par le Prophète (P)

(Etant donné que le Saint Prophète était doué de prescience, il prédit à Abû Tharr, à diverses reprises, les événements futurs et les malheurs qui allaient le frapper personnellement par la suite.

Ainsi, selon "Musnad Ahmad Ibn Hanbal", un jour Abû Tharr, épuisé après de longues heures de prêche, se rendit au masjid et s'y endormit profondément. Le Prophète voulant lui exprimer sa sympathie pour ses efforts louables pour la Cause d'Allah, se dirigea lui aussi vers le masjid. Il (le Prophète) le réveilla et lui dit:

«O Abû Tharr! Que feras-tu si l'on venait à te chasser de ce masjid un jour?»

Abû Tharr répondit sans hésiter: "O Maître! Si cela venait à arriver un jour, je dégainerais mon épée et je trancherais la tête de celui qui essaiera de me faire quitter le masjid".

Le Prophète lui dit:

«Non, Abû Tharr! Ne fais pas cela, mais arme-toi plutôt de patience dans de telles circonstances. Va là où on t'enverra et marche vers l'endroit où on te conduira».

* Selon al-'Allâmah al-Majlicî, un jour le Prophète dit à Abû Tharr:

«O Abû Tharr! Tu vivras seul, tu mourras seul et tu seras ressuscité seul. Tu mourras seul dans l'exil. Quelques Irakiens te laveront, te mettront en linceul et t'enterreront». (Anwâr al-Qulûb).

* Toujours selon al-'Allâmah al-Majlicî, un jour 'Othmân et Abû Tharr étaient entrés en discutant dans la Mosquée du Prophète. Là ils virent le Messager d'Allah assis, penché sur un coussin. Ils se dirigèrent tous deux vers lui. Peu après, 'Othmân quitta le lieu. Le Prophète dit alors à Abû Tharr:

«O Abû Tharr! De quoi parlais-tu avec 'Othmân?».

Abû Tharr répondit: - Nous discussions d'un verset du Saint Coran. Le Prophète dit:

«O Abû Tharr! Un jour, pas très lointain, viendra où un différend sérieux surgira entre vous deux, et où chacun de vous deux, sera l'ennemi juré de l'autre. A cette époque-là l'un de vous sera l'opresseur et l'autre l'opprimé. Abû Tharr! Tu ne devras jamais t'abstenir de dire la vérité, quelle que soit l'oppression de la tyrannie sur toi». (Hayât al-Qulûb).

A Ibn Mas'ûd

O Ibn Mas'ûd! Méfie-toi de l'ivresse de la faute (péché), car celle-ci engendre une ivresse pareille à celle que suscite le vin ou même plus enivrante. Et là comme Allah - IL est Sublime - le dit: «sourds, muets, aveugles, ils ne reviendront jamais à Allah»⁽⁶⁹⁸⁾ et «Nous avons embelli ce qui se trouve sur la terre pour voir quel est celui d'entre eux qui agit le mieux, puis, Nous transformerons sa surface en un sol aride». (Sourate 18, verset 7-8)⁽⁶⁹⁹⁾

O Ibn Mas'ûd! Lorsque tu accomplis une oeuvre bonne, fais-le uniquement et sincèrement pour (l'amour d') Allah, car IL n'accepte de Ses serviteurs que les actes accomplis purement et sincèrement pour Lui plaire, puisqu'IL dit: «Nul ne sera récompensé de Lui, par un bienfait, sinon celui qui aura uniquement recherché la Face de son Seigneur, le Très-Haut : son désir sera bientôt comblé». (Sourate 92, verset 19-21)⁽⁷⁰⁰⁾

O Ibn Mas'ûd! Si tu accomplis une oeuvre bonne et que tu le fasses dans un dessein autre que la satisfaction d'Allah, ne t'attends guère à en être

spirituellement récompensé, car Allah dit: «(Leurs actions sont vaines) et Nous n'attribuons aucun poids à celles-ci le Jour de la Résurrection». (Sourate 18, verset 105)⁽⁷⁰¹⁾

O Ibn Mas'ûd! Multiplie les bonnes oeuvres et les actes de bienfaisance, car le bienfaiteur et le malfaiteur auront des regrets (le Jour de la Résurrection): le premier regrettera: «Si j'avais accompli plus de bonnes oeuvres!» et le malfaiteur: «Ah! J'ai failli à mon devoir!». La preuve en est cette Parole d'Allah - le Très-Haut - : «Non! J'en jure par l'âme prompte à se blâmer». (Sourate 75, verset 2)⁽⁷⁰²⁾

O Ibn Mas'ûd! Gare à toi de commettre un péché secrètement ou publiquement, majeur ou mineur, car Allah te voit où que tu sois et «Où que vous soyez, IL est avec vous». (Sourate 57, verset 4)⁽⁷⁰³⁾

O Ibn Mas'ûd! Crains Allah dans le secret et en public, sur la terre ferme et dans la mer, la nuit et le jour, car IL dit: «Il n'y a pas d'entretien à trois où IL ne soit le quatrième, ni à cinq où IL ne soit le sixième. Qu'ils soient moins ou plus nombreux, IL est avec eux là où ils se trouvent». (Sourate 58, verset 7)⁽⁷⁰⁴⁾

Quelques Hadiths Célèbres

Hadith al-Thaqalayn

Je suis sur le point d'être rappelé (par Allah) et de répondre (à ce rappel). Je vous laisse les Thaqalayn (les deux Poids): le Livre d'Allah et ma Famille, les Gens de ma Maison. Celui Qui est Doux (Allah) m'a informé qu'ils ne se sépareront pas jusqu'à ce qu'ils reviennent vers moi près du Bassin (jusqu'au Jour du Jugement). Regardez donc bien comment vous les traiterez après moi.⁽⁷⁰⁵⁾ (Cité par Ahmad ibn Hanbal)

* Selon al-Chibrâwî al-Châfi'î, dans son livre "Al-At-hâf bi-Hobb al-Achrâf": Muslim, al-Tirmithî... et al-Hâkim... ont rapporté ce témoignage de Zayd ibn al-Arqam: «Un jour, le Messager d'Allah a prononcé un discours au milieu de nous. Après avoir loué et remercié Allah, il (P) a dit:

«O gens! Je suis un être humain. Bientôt, un Messager de mon Seigneur viendra, et je répondrai. Je vous laisse les (deux) Thaqalayn: le premier est le Livre d'Allah, dans lequel il y a la Bonne Orientation et la Lumière. Prenez donc le Livre d'Allah et attachez-vous y fermement!» Et il ajouta: «Et les Gens de ma Maison. Je vous rappelle Allah par les Gens de ma Maison !»⁽⁷⁰⁶⁾

* Toujours selon al-Chibrâwî, et selon une autre version:

«Je vous laisse deux choses: si vous les suivez, vous ne serez jamais égarés. Ce sont le Livre d'Allah et les Gens de ma Maison (selon un autre récit: Ils ne se sépareront pas jusqu'à ce qu'ils viennent vers moi près du Bassin. Regardez donc bien comment vous les traiterez après moi).»⁽⁷⁰⁷⁾

* Al-Chibrâwî a écrit également: Ibn Hajar a dit, dans "al-Çawâ'iq": Le Prophète a dénommé "Thaqalayn", le Coran et sa Famille, car le "Thaqal" est toute chose de première importance et envers laquelle on a beaucoup de gratitude. Or, ces deux-là le sont aussi, car chacun d'eux est le "métal" (la substance même, l'essence) des Sciences religieuses et des Secrets rationnels légaux. C'est pourquoi il a incité à suivre leur exemple. On dit aussi qu'ils ont été appelés "al-Thaqalayn" à cause de l'obligation de respecter leurs droits. Et puis, celui des deux sur lequel l'accent a été mis représente ceux qui connaissent le Livre d'Allah et qui sont très attachés à la Sunnah de Son Messager, car ce sont eux qui ne se séparent pas du Livre jusqu'au Bassin.⁽⁷⁰⁸⁾

* D'après al-'Allâmah al-Fairûzabâdî, le Hadith de Thaqalayn a été relaté par Muslim dans son "Çahîh", Ahmad ibn Hanbal dans son "Çahîh" (Tom. IV, p. 366), al-Bahayqî dans ses "Sunan" (Tom. II, p. 148 et Tom. VII, p.30) al-Darâmî dans ses "Sunan" (Tom. II, p. 45 et Tom. VII p. 102), al-Tahâwî dans "Muchkil al-Athâr" (Tom. IV, p. 368), al-Tirmithî dans son "Çahîh" (Tom. II, p. 308), Ibn al-Athîr al-Jazarî dans "Asad al-Ghâbah" (Tom.II, p. 12), al-Siyûtî dans "Al-Dur al-Manthûr" en marge du tafsîr (exégèse) du Verset d'al-Mawaddah (Sourate al-Chûrâ). Il est également relaté dans "Mustadrak al-Çahîhayn" (Tom. III, p. 109). L'a relaté également al-Nisâ'î (ou Nasâ'î) dans ses "Khaçâ'ic" (p. 21), et dans "Mustadrak al-Çahîhayn" (Tom. III, p. 148), ainsi que dans "Musnad Ahmad ibn Hanbal" (Tom. III, p. 17) où il est rapporté du Prophète par Abû Sa'îd al-Khidrî:

«Je suis sur le point d'être rappelé et de répondre (à ce rappel); je vous laisse les Thaqalayn: le Livre d'Allah - IL est Puissant et Glorifié - et ma Famille. Le Livre d'Allah, une corde tendue du Ciel à la terre, et ma Famille, les Gens de ma Maison. Celui Qui est Doux m'a informé qu'ils ne se sépareront pas jusqu'à ce qu'ils reviennent vers moi auprès du Bassin. Regardez donc bien comment vous vous comporterez avec eux après moi».

Ce hadith est relaté aussi par Ahmad ibn Hanbal dans son "Musnad" (Tom. IV, p. 371 et Tom. V, p. 181), Abû No'aym dans "Hulyat al-Awliyâ" (Tom. I, p. 355), et "Kanz al-'Ummâl" (Tom. I, p. 96), al-Haythamî dans son "Majma'" (Tom. IX, p. 64 et Tom. IX, p. 163) et dans "Al-Çawâ'iq al-Muhriqah" d'Ibn Hajar (p. 75).⁽⁷⁰⁹⁾

* Selon Râfi', le serviteur d'Abû Tharr, cité par al-Chibrâwî al-Châfi': «Un jour, Abû Tharr est monté sur le seuil de la Ka'bah et a tenu l'anneau de

la porte, en s'écriant: "O gens ! Celui qui me reconnaît, tant mieux. Et celui qui ignore qui je suis, qu'il sache que je suis Abû Tharr! J'ai entendu le Messenger d'Allah dire:

«Les Gens de ma Maison sont comme le Bateau de Nûh (Noé). Celui qui y monta fut sauvé, et celui qui le manqua fut jeté dans le Feu».

J'ai également entendu le Messenger d'Allah dire:

«Considérez que les Ahl-ul-Bayt sont par rapport à vous ce que la tête est au corps, et ce que les yeux sont à la tête, car le corps ne peut trouver le bon chemin que grâce à la tête, et la tête ne peut trouver son chemin que grâce aux yeux».⁽⁷¹⁰⁾

* Selon Abû No'aym, citant Sa'ïd ibn Jubayr, citant Ibn 'Abbâs, le Messenger d'Allah a dit:

«Les Gens de ma Maison sont auprès de vous comme le Bateau de Nûh: celui qui y est monté a été sauvé, et celui qui l'a manqué s'est noyé».⁽⁷¹¹⁾

* Toujours selon Abû No'aym, ce Hadith est relaté par al-Hâkim dans "Mustadrak al-Çahîhayn" (Tom. II, p. 343) et qualifié de hadith sain (Çahîh) selon la condition de Muslim, et il est rapporté par al-Muttaqî dans "Kanz al-'Ummâl" (Tom. VI, p. 216) et par al-Haythamî dans son "Majma'" (Tom. IX, p.168). Il est aussi relaté par Muhib al-Dîn al-Tabarî dans ses "Thakhâ'ir" (P. 20). Il est relaté par al-Khatîb al-Baghdâdî dans son "Ta'rîkh" (Tom. XII, p. 19).⁽⁷¹²⁾

Hadith al-Amân min al-Ikhtilâf (assurance contre la discordance)⁽⁷¹³⁾

Dans ce hadith, le Prophète explique le rôle doctrinal et politique des Ahl-ul-Bayt. En effet, le danger le plus grave qui menace la Ummah est toujours la division et le désaccord dans l'opinion et la tendance politique. Le Prophète craignait pour sa Ummah un tel malheur. Aussi travailla-t-il en vue de son unité et de sa cohésion idéologique et politique. Pour ce faire, il incita la Ummah à s'attacher aux Gens de sa Maison et à se référer à eux en cas de différend. C'est pour cela qu'il présentait les Ahl-ul-Bayt comme étant liés au Saint Coran, dont ils ne se sépareraient pas jusqu'au Jour du Jugement, et comme l'«Arche de Nûh» et la «Porte du Pardon». Et, dans le présent hadith, il les décrit comme étant le cadre rassembleur et l'axe unificateur de la Ummah, et indique que l'attachement à eux et la marche sur leurs traces constituent une garantie contre les dissensions et les différends.

«De même que les étoiles sont une garantie pour les habitants de la terre contre la noyade, de même les Gens de ma Maison sont une garantie pour eux contre les désaccords».⁽⁷¹⁴⁾

* Selon l'Imam 'Alî, cité par Muhib al-Dîn al-Tabarî: Le Prophète dit:

«Les étoiles sont une assurance pour les habitants des cieux: si elles venaient à disparaître, ceux-ci disparaîtraient également. De même, les Gens de ma Maison sont une assurance pour les habitants de la terre: s'ils venaient à disparaître, les habitants de la terre disparaîtraient aussi.»

(Al-Tabarânî note que ce hadith a été rapporté par Ahmad ibn Hanbal dans "Al-Manâqib")⁽⁷¹⁵⁾

Hadith al-Kisâ' (Hadith du Manteau)

C'est le hadith que le Messager d'Allah a prononcé à propos de 'Alî, Fâtimah, al-Hassan et al-Hussayn lors de la descente du Verset de la Purification.

Les "voies" et les "chaînes de transmetteurs" de ce Hadith sont nombreuses, et sont mentionnées dans beaucoup de livres de hadith et de tafsîr. Nous en citerons ci-après deux, rapportées par Ibn al-Çabbâgh al-Mâlikî, et remontant à Umm Salma. En ce qui concerne le récit relaté par Umm Salama, l'épouse du Prophète, l'imam Ahmad ibn Hanbal cite d'elle ce témoignage:

* Un jour, alors que le Messager d'Allah était dans ma maison, le serviteur a annoncé que 'Alî et Fâtimah étaient à la porte. Le Prophète m'a dit: «Lève-toi! Ecarte-toi des Gens de ma Maison!» Je me suis levée et écartée vers un coin de la maison, tout proche. 'Alî et Fâtimah étaient accompagnés d'al-Hassan et d'al-Hussayn, qui étaient alors de petits garçons. Il a pris al-Hassan et al-Hussayn, les a mis dans son giron, et les a embrassés. Il a étreint 'Alî d'une main, Fâtimah de l'autre, et les a couverts d'un voile noir, en disant: «O Allah, avec Toi, et non pas en Enfer, moi et les Gens de ma Maison!». Umm Salma dit alors: - Et moi, ô Messager d'Allah? Il répondit «Et toi aussi!»⁽⁷¹⁶⁾

* Et selon al-Wâjidî, dans son livre "Asbâb al-Nuzûl", citant une chaîne de transmetteurs qui remonte à Umm Salma: Le Prophète était un jour chez elle (chez Umm Salma). Fâtimah est venue, avec une marmite contenant du riz cuit avec de l'huile. Lorsqu'elle est venue vers lui, il lui a dit: «Appelle ton mari et les deux enfants!» 'Alî, al-Hassan et al-Hussayn sont entrés et se sont assis, et ils ont commencé à manger, alors que le Prophète était assis sur un banc en pierre, avec sous lui un voile khaybarite [de Khaybar] (...). Le Prophète a enlevé le voile et les en a couverts, et il a dit:

«O Allah! Ce sont les Gens de ma Maison et mes Proches. Eloigne donc d'eux la souillure et purifie-les totalement».

Umm Salma ajoute: J'ai fait pénétrer ma tête (sous le voile) et j'ai dit: Et moi avec vous, ô Messager d'Allah? Le Messager d'Allah a répondu: «Tu es bien (là où tu es)».

Alors, Allah a révélé: «O vous, les Gens de la Maison! Allah veut seulement éloigner de vous la souillure, et vous purifier totalement».⁽⁷¹⁷⁾

Hadith al-Mawaddah (le Hadith de l'affection)

* Selon al-Chaykh al-Chibrâwî al-Châfi'î: L'imam Ahmad, al-Tabarânî et al-Hâkim ont rapporté d'Ibn 'Abbâs ce témoignage: Lorsque ce Verset coranique: «Dis: Je ne vous demande aucun salaire pour cela, si ce n'est votre amour envers les Proches»⁽⁷¹⁸⁾ a été révélé, on a demandé:

- O Messager d'Allah! Qui sont tes Proches envers qui l'amour nous est obligatoire?

Le Messager d'Allah répondit: «'Alî, Fâtimah et leurs deux enfants».

* Selon l'imam Abû-l-Hassan al-Baghwî, dans son "Tafsîr", et citant Ibn 'Abbâs: Lorsque cette Parole d'Allah (le verset de l'affection "Al-Mawaddah"): «Dis: Je ne vous demande aucun salaire pour cela, si ce n'est votre amour envers les Proches» a été révélée, on a demandé au Prophète:

- O Messager d'Allah! Qui sont ceux qu'Allah nous a ordonné d'aimer?

Le Prophète répondit: «'Alî, Fâtimah et leurs deux fils».

Le Prône du Prophète (P) sur le Mois Béni de Ramadan

* L'Imam al-Redhâ (p) citant la chaîne de transmission de sa lignée paternelle, rapporte ce témoignage de l'Imam 'Alî (p): Un jour le Prophète, nous a fait le discours suivant:

«O gens! Le mois de Dieu est venu en vous apportant la bénédiction, la miséricorde et le pardon.

»C'est un mois qui est le meilleur des mois pour Dieu; ses jours sont les meilleurs des jours, ses nuits sont les meilleures des nuits, ses heures sont les meilleures heures.

»C'est un mois pendant lequel vous êtes appelés à être les convives de Dieu, et honorés par Lui.

»Dans ce mois, vos souffles sont glorification, votre sommeil culte; vos bonnes actions acceptées; votre imploration exaucée.

»Priez Dieu donc, avec des intentions sincères et des coeurs purs, de vous faire réussir à jeûner (pendant ce mois) et à réciter Son Livre, car le malheureux est celui qui se trouve privé du pardon de Dieu pendant ce mois grandiose.

»Rappelez-y, par votre faim et votre soif, la faim et la soif du Jour du Jugement, donnez l'aumône aux pauvres et aux indigents parmi vous; respectez vos aînés et soyez miséricordieux envers vos cadets.

»Enquérez-vous de vos proches, retenez vos langues, éloignez vos regards de ce qu'il n'est pas licite de regarder, et vos oreilles de ce qu'il n'est pas licite d'écouter.

»Attendez-vous sur les orphelins des autres, on s'attendra sur vos orphelins.

»Repentez-vous de vos péchés auprès de Dieu, et levez vos mains pour implorer Dieu aux heures de vos prières, car ce sont les meilleures heures, pendant lesquelles Dieu, IL est Puissant et Très-Haut, regarde Ses serviteurs avec miséricorde; IL les écoute, s'ils Lui adressent des supplications, IL leur répond, s'ils L'appellent; IL leur donne, s'ils Lui demandent; IL les exauce, s'ils Le prient.

»O gens! Vos âmes sont hypothéquées par vos actions, libérez-les donc par votre demande de pardon; vos dos sont alourdis par vos fardeaux, soulagez-les donc par une longue prosternation.

»Et sachez que Dieu a juré, par Sa Puissance, de ne pas torturer ceux qui Le prient ou ceux qui se prosternent, et de ne pas les terrifier par le Feu, le Jour où les gens se lèveront pour rendre des comptes au Seigneur des mondes.

»O gens! Celui d'entre vous, qui offre le repas de la rupture du jeûne à un fidèle jeûnant pendant ce mois, Dieu l'en récompensera avec la récompense décernée pour l'acte de libérer un esclave, et par le pardon de ses péchés passés».

On s'est plaint alors au Prophète: O Messenger de Dieu! Nous n'avons pas tous les moyens de le faire (offrir le repas de Ramadan). Le Prophète à répondu:

«Évitez l'Enfer, ne serait-ce qu'avec la moitié d'une dattes! Evitez l'Enfer, ne serait-ce qu'avec une gorgée d'eau!

»O gens! Celui d'entre vous qui bonifie son caractère pendant ce mois, aura droit au passage sur le Droit Chemin le jour où les pieds trébucheront.

»Celui qui évite de faire le mal pendant ce mois, Dieu le dispensera de Sa Colère le jour où il Le rencontrera;

»Celui qui y honore un orphelin, Dieu l'honorera le jour où il Le rencontrera;

»Celui qui s'y enquiète de son prochain, Dieu le couvrira de sa Miséricorde le Jour où il Le rencontrera;

»Celui qui coupe ses liens avec son prochain, Dieu le privera de Sa Miséricorde le jour où il Le rencontrera;

»Celui qui y offre volontairement une prière, Dieu lui inscrit une ordonnance d'acquiescement de l'Enfer;

»Celui qui y accomplit une obligation prescrite, aura une récompense équivalente celle de quelqu'un qui aurait accompli soixante-dix obligations prescrites pendant les autres mois;

»Celui qui y prie beaucoup sur moi (le Prophète), Dieu chargera sa balance (de bonnes actions) le Jour où les balances s'allégeront;

»Celui qui y récite un verset coranique, aura la récompense de celui qui aurait parachevé la lecture de tout le Coran pendant les autres mois.

»O gens! Les portes du Paradis sont ouvertes pendant ce mois, priez donc votre Seigneur de ne pas les refermer devant vous; et celles de l'Enfer sont refermées, demandez-Lui donc de ne pas les rouvrir pour vous; les Satan sont enchaînés, demandez-Lui donc de ne pas leur laisser prise sur vous».

Sur ce, je (l'Imam 'Alî) me suis levé et j'ai dit: O Messager de Dieu! Quelle est la meilleure des actions pendant ce mois?

Le Prophète a répondu: «Abu-l-Hassan (surnom de l'Imam 'Alî)! La meilleure des actions dans ce mois, c'est de s'abstenir de tout ce que Dieu a interdit».

-
1. Cité par al-Majlicî dans "Al-Bihâr": 17/67, ancienne édition.
 2. "Wasâ'il al-Chî'ah": 4/1227.
 3. "Wasâ'il al-Chî'ah": 2/695.
 4. "Uçûl al-Kâfî": 2/502.
 5. Rapporté par Al-Chaykhân (les Deux Cheikh), en citant le témoignage d'Abû Mûsâ.
 6. "Al-Jâmi' al-Kabîr". Rapporté par Ahmad Ibn Hanbal, al-Tarmathî, et al-Bayhaqî en citant le témoignage d'Anas Ibn Mâlik.
 7. Relaté par Abû Ya'li et par al-Daylamî en citant le témoignage d'Abû Bakr.
 8. Rapporté par al-'Oqaylî en citant le témoignage d'Abir Ibn 'Abdullâh.
 9. Rapporté par Al-Bokhârî en citant le témoignage d'Abû Hurayrah.
 10. Cité par Ahmad Ibn Hanbal.
 11. Relaté par al-Bayhaqî en citant Ma'âth.
 12. Rapporté par Abû-l-Qâcim Ibn Buchrân dans son "Amâlî", en citant le témoignage d'Abû Hurayrah.
 13. Rapporté par al-Bayhaqî.
 14. . "Makârim al-Akhlâq" d'al-Tabarsî, éd. Mo'assasat al-A'lamî il-l-Matbû'ât, Beyrouth, Liban, p. 301.
 15. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 307.
 16. . Idem, p. 306
 17. . Idem, p. 313.
 18. . Idem, p. 308.
 19. . Idem, p. 309.
 20. . Idem, p. 310.
 21. . Idem, p. 310.

22. . Idem, p. 310.
23. . Idem, p. 310.
24. . Idem, p. 311.
25. . Idem, p. 323.
26. . (R) = abréviation de radhiy-Allâhu 'anhu (qu'Allah soit satisfait de lui), formule de respect qu'on prononce chaque fois que l'on évoque le nom d'un Compagnon.
27. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 328.
28. . Idem, p. 336.
29. . Idem, p. 352.
30. . Idem, p. 443.
31. Rapporté par al-Daylamî dans "Musnad al-Firdaws".
32. Rapporté par Abû al-Chaykh en citant Abû al-Dardâ'.
33. Rapporté par al-Daylamî dans "Al-Musnad".
34. Rapporté par al-Tarmathî en citant Abû Hurayrah.
35. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 268.
36. . Idem, p. 268.
37. . Idem, p. 268.
38. . Idem, p. 269.
39. . Idem, p. 276.
40. . "Tanbîh al-Khawâtir", p. 360, cité par la revue "Risâlat al-Thaqalayn", No 30, 1999, p. 86.
41. . "Wasâ'il al-Chî'ah": 16/95, Bâb 96, Hadith 1.
42. . Relaté par al-Daylamî dans "Musnad al-Furdaws".
43. Istighfâr: dire Astaghfir-ullâhu = Je demande pardon à Allah, ou je me repens auprès d'Allah.

44. "Uçûl al-Kâfî": 1/41.
45. "Jâmi' al-Burûjirdî": 1/99, al-Muqaddamât.
46. Rapporté par al-Daylamî dans "Musnad al-Furdaws.
47. Rapporté par Muslim dans son "Sahîh", en rapportant le témoignage d'Abû Hurayrah.
48. Rapporté par al-Bayhaqî.
49. Rapporté par al-Bayhaqî dans "al-Zuhd".
50. Rapporté par al-'Askarî en citant le témoignage d'Abû Tharr.
51. Rapporté par Al-Fâkihânî.
52. Rapporté par Abû Na'îm dans "Al-Hulyah" en citant le témoignage d'Ibn 'Abbas.
53. "Ta'rîkh al-Tabarânî".
54. . Relaté par Ibn 'Ady en citant Anas.
55. . "Wasâ'il al-Chî'ah", 8/424.
56. Rapporté par al-Maydânî dans "Al-Majma'": 2/215, et al-Kulaynî dans "Al-Kâfî": 2/241.
57. Rapporté par al-Tabaranî et al-Hâkim.
58. Rapporté par al-Bayhaqî en citant le témoignage d'Anas Ibn Mâlik.
59. Rapporté par al-Bayhaqî et d'autres en citant le témoignage d'Anas.
60. "Bihâr al-Anwâr": 2/25, citant le témoignage d'Anas.
61. "Bihâr al-Anwâr": 77/144; "Tuhaf al-'Uqûl": 41.
62. "Charh al-Chihâb": 132, No. 205
63. Rapporté par al-Bayhaqî, al-'Askarî, al-Daylamî et par bien d'autres.
64. "Al-Amâlî" d'al-Cheikh al-Tûcî: 2/202; "Al-Khiçâl": 1/33-34.
65. Rapporté par Ibn 'Adî et al-Tabarânî.

66. Rapporté par al-Bayhaqî et par Ibn 'Abd-ul-Bir.
67. Rapporté par al-Bayhaqî.
68. Rapporté par Abû Dâwûd, al-Tarmathî et par bien d'autres.
69. Rapporté par Abû Na'îm en citant le témoignage de Salmân.
70. Rapporté par Abû Dâwûd, al-Tarmathî, al-Nasâ'î et al-Bokhârî dans "Al-Adab al-Mufrad".
71. "Al-Amâlî" d'al-Tûcî: 2/135 et 189.
72. "Charh al-Chahâb": 699.
73. "Al-Jâmi' al-Saghîr": 2/154.
74. "Bihâr al-Anwâr": 2/25.
75. . Relaté par al-Zubayr Ibn Bakkâr.
76. Rapporté par al-Qudhâ'î et Ibn 'Asâkir en citant le témoignage d'Anas.
77. Rapporté par Ibn 'Adî, en citant le témoignage de l'Imam 'Alî (p).
78. Rapporté par al-Daylamî.
79. Rapporté par Ibn 'Asâkir en citant Ibn 'Abbas.
80. "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 441.
81. Idem, p. 441.
82. Rapporté par al-Daylamî en citant Anas.
83. Rapporté par al-'Askarî en citant Zayd Ibn Khâlid.
84. . Rapporté par Ahmad Ibn Hanbal et al-Tarmathî.
85. "Al-Amâlî" d'al-Sadûq: 19.
86. 86. Rapporté par Ahmad Ibn Hanbal et al-Hâkim.
87. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 436.
88. . "Wasâ'il al-Chî'ah": 2/695.

89. Rapporté par al-Hakim dans son "Mustadrak".
90. 90. "Al-Safînah": 1/199.
91. 91. Rapporté par Abû Dâwûd en citant Abû Tharr.
92. 92. "Wasâ'il al-Chî'ah": 7/289.
93. 93. Rapporté par al-Tabarânî en citant Ma'âth Ibn Anas.
94. 94. Rapporté par Ahmad Ibn Hanbal dans son "Musnad" et al-Tayâlsî dans son "Musnad".
95. 95. Rapporté par al-Khatîb en citant Anas.
96. 96. Rapporté par al-Daylamî.
97. 97. Rapporté par al-Tabarânî et al-Bayhaqî en citant Ibn 'Abbas.
98. 98. Rapporté par Ibn 'Asâkir en citant Anas.
99. 99. Rapporté par Tammâm en citant Abî Amâmah.
100. 100. Rapporté par al-Bokhârî et al-Tarmathî en citant l'Imam 'Alî (p).
101. 101. "Uçûl al-Kâfî": 2/610.
102. 102. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 4, p. 727, H. 7 et 11.
103. 103. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 4, p. 727, H. 7 et 11.
104. 104. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 4, p. 727, H. 7 et 11.
105. 105. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 4, p. 727, H. 7 et 11.
106. 106. "Kanz al-'Ommâl": Hadith 2257, Tom. 1, p. 510.
107. 107. "Bihâr al-Anwâr": Tom. 92, p. 19.
108. 108. "Kanz al-'Ommâl": 1/548, Hadith: 2454.
109. 109. "Bihâr al-Anwâr": 92/13 (=Tom. 92, page 13).
110. 110. "Kanz al-'Ommâl": 1/445, H. (Hadith) 2441.
111. 111. "Kanz al-'Ommâl": 1/551, H. 2474.

112. 112. "Bihâr al-Anwâr": p. 200, Tom. 92.
113. 113. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom.4, p. 838, Chap. 8, Hadith 8.
114. 114. "Bihâr al-Anwâr": 89/204.
115. 115. "Bihâr al-Anwâr": 92/12
116. 116. "Bihâr al-Anwâr": Tom. 23, p. 133, H. 69.
117. 117. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 4, p. 825, Ch.1, H. 6.
118. 118. "Bihâr al-Anwâr": 92/92.
119. 119. "Amâlî al-Sadûq": p. 405.
120. 120. "Jâmi' al-Akhabâr", p.41.
121. 121. "Kanz al-'Ommâl": Tom. 1, p. 518, H. (= Hâdith) 2317,
122. 122. "Bihâr al-Anwâr": Tom. 77, p. 114.
123. 123. "Kanz al-'Ommâl": Tom. 1, p. 516, H. 2307.
124. 124. "Kanz al-'Ommâl": Tom. 1, p. 517, H. 2310.
125. 125. "Kanz al-'Ommâl fî Sunan al-Aqwâl wa-l-Af'âl": H. 2330
126. 126. "Kanz al-'Ommâl fî Sunan al-Aqwâl wa-l-Af'âl": Tom. 1, p. 547, H. 2452.
127. 127. "Kanz al-'Ommâl fî Sunan al-Aqwâl wa-l-Af'âl": Tom. 1, p. 553, H. 2478.
128. 128. "Bihâr al-Anwâr": Tom. 92, p. 177.
129. 129. "Kanz al-'Ommâl fî Sunan al-Aqwâl wa-l-Af'âl": Tom.1, p. 614, H. (Hâdith) 2824.
130. 130. "Uçûl al-Kâfî": Tom 2, Kitâb Fadh al-Qor'ân, Bâb Thawâb Qirâ'at al-Qor'ân, H. 5.
131. "Uçûl al-Kâfî": 2/235.
132. "Al-'Uyûn": 2/32.
133. "Al-'Uyûn" : 2/28-29.

134. "Charh al-Chahâb": 731.
135. "Wasâ'il al-Chî'ah": 11/409.
136. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 434
137. . Idem, p. 434.
138. . Idem, p. 436.
139. 139. "Al-Khiçâl": 1/134.
140. 140. "Al-Nihâyah" d'Ibn al-Athîr.
141. 141. "Charh al-Chahâb": 95.
142. 142. Rapporté par Ibn Sa'd dans ses "Tabaqât".
143. 143. Rapporté par Ibn 'Abdul-Bir en citant Abû Sa'ïd al-Khidrî.
144. 144. Rapporté par al-Tabarânî en citant 'Abdullah Ibn Buchr.
145. 145. "Uçûl al-Kâfi": 2/142.
146. 146. "Al-Bihâr": 77/76; "Charh al-Chahâb": 201, No. 287.
147. 147. "Charha al-Chahâb": 182.
148. 148. "Al-Bihâr": 77/171.
149. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 444.
150. 150. "Al-Amâlî" d'al-Sadûq: 2/138.
151. 151. "Uçûl al-Kâfi": 2/83.
152. 152. "Jâmi' al-Burujirdî": 2/4.
153. 153. "Al-Jâmi'": 2/4; "Al-Wasâ'il": 3/17.
154. 154. Rapporté par al-Tabarânî dans "Al-Awsat".
155. 155. Rapporté par Muslim, Abû Dâwûd et al-Tabarânî.
156. 156. Rapporté par al-Khatîb en citant Anas.
157. 157. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom.5, pp. 276-277, H. 35.

158. 158. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 5, p. 268, H. 3.
159. 159. Rapporté par Abû Dâwûd et Ibn Majah.
160. 160. Rapporté par AHMAD en citant Abû Mûsâ.
161. 161. Rapporté par AHMAD et MUSLIM en citant Abû Sa'îd.
162. 162. Rapporté par al-Chaykhân et d'autres.
163. 163. "Al-Wasâ'il": 11/411.
164. 164. "Bihâr al-Anwâr": 77/83.
165. 165. Rapporté par Ibn al-Athîr dans "Al-Nihâyah": 1/251.
166. 166. "Gharîb al-Hadîth": 2/30-32.
167. 167. Rapporté par Ibn Abî-l-Dunyâ dans "Kitâb al-Amr bi-l-Ma'rûf".
168. 168. "Bihâr al-Anwâr": 100/85.
169. 169. "Al-Wasâ'il": 6/323; "Al-Jâmi' al-Saghîr": 1/5.
170. 170. Rapporté par al-Bayhaqî en citant Anas.
171. 171. Rapporté par Abû-l-Chaykh dans "Al-Thawâb".
172. 172. Rapporté par al-Tabarânî dans "Al-Saghîr"
173. Rapporté par al-Daylamî en citant l'Imam 'Alî (p).
174. "Furû' al-Kâfi": Tom. 4, p. 3.
175. "Furû' al-Kâfi": Tom. 4, p. 8.
176. "Uçûl al-Kâfi": Tom. 4, p.10.
177. "Furû' al-Kâfi": Tom. 4, p. 2, H. 1.
178. "Bihâr al-Anwâr", Tom. 96, p. 130, H. 55.
179. "Bihâr al-Anwâr", Tom. 96, p. 119, H. 17.
180. "Mustadrak Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 7, p. 160, H. 26.
181. "Furû' al-Kâfi": Tom. 4, pp. 5-7.

182. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 16, p. 4, H. 7.
183. "Majma' al-Bayân": Tom. 2, p. 472.
184. Rapporté par al-Dailamî, al-Qudhâ'î et Ibn Abî-l-Duniyâ.
185. Rapporté par al-Tabarânî et al-'Askarî en citant Jâbir.
186. Rapporté par Abû Ya'lâ et al-'Askarî en citant Abû Sa'îd.
187. Rapporté par al-Qodhâ'î.
188. Rapporté par al-Chaykhayn en citant Abû Hurayrah.
189. Rapporté par al-'Askarî et al-Daylamî.
190. "Al-Bihâr": 17/31, ancienne édition..
191. Rapporté par al-Bayhaqî.
192. Rapporté par AHMAD et Sa'îd Ibn Mançûr
193. Rapporté par AHMAD, al-Bayhaqî et al-Hâkim.
194. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom.11, Jihâd al-Nafs, Bâb 15, H. 1.
195. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 4, p. 88.
196. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 315.
197. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 316.
198. 198. Rapporté par Mâlik dans "Al-Mawti"
199. 199. "Uçûl al-Kâfî": Tom. 2, Kitâb al-Imân wa-l-Kufr, H. 6.
200. 200. "Uçûl al-Kâfî": Tom. 2, Kitâb al-Imân wa-l-Kufr, H. 6, 8, 12.
201. 201. "Uçûl al-Kâfî": Tom. 2, Kitâb al-Imân wa-l-Kufr, H. 3
202. 202. "Al-Amâlî" d'al-Sadûq: 240; "Al-Wasâ'il": 8/570.
203. 203. Rapporté par AHMAD et al-Hâkim.
204. 204. Rapporté par al-Khatîb dans "Al-Mo'talaf".
205. 205. Rapporté par al-Kharâ'itû dans "Al-Makârim".

206. 206. "Al-Bihâr": 17/22, ancienne édition.
207. 207. Rapporté par al-Daylamî en citant Anas.
208. 208. Rapporté par al-Bahaqî en citant Ibn Mas'ûd.
209. 209. Rapporté par AHMAD et Ibn Mâjah en citant Abû Sa'ïd al-Khidrî.
210. 210. Rapporté par Hunâd dans "Al-Zohd".
211. 211. Rapporté par al-Sadûq dans "Al-Khiçâl": 1/34.
212. 212. Rapporté par al-Bayhaqî.
213. 213. Rapporté par al-Tarmathî en citant Abû Sa'ïd.
214. 214. Rapporté par Ibn Abî-l-Duniyâ en citant al-Nu'mân.
215. 215. Rapporté par al-Hâkim et al-Bayhaqî en citant Ibn 'Abbas.
216. 216. Rapporté par al-Tabarânî en citant Ma'âth.
217. 217. "Al-Khiçâl": 1/20.
218. 218. Rapporté par AHMAD, al-Tarmathî, al-Hâkim et al-Bayhaqî.
219. 219. Rapporté par al-Bayhaqî en citant al-Dhahhâk.
220. . Rapporté par al-Bayhaqî en citant Anas.
221. . Rapporté par Ibn Abî-l-Duniyâ, al-Daylamî et al-Qudhâî.
222. "Nahj al-Façâhah": 424.
223. Rapporté par al-Hâkim en citant Anas.
224. 224. Rapporté par al-Hâkim et al-Daylamî en citant Aîchah.
225. 225. Rapporté par Abû-l-Chaykh en citant Anas.
226. 226. "Mustadrak al-Wasâ'il": 2/411.
227. 227. "Al-Targhîb wa-l-Tarhîb": 2/239.
228. 228. "Kanz al-'Ummâl", Hadith 6392.

229. 229. "Kanz al-'Ummâl", Hadith 44154.
230. 230. "Kanz al-'Ummâl", Hadith 6388.
231. 231. "Bihâr al-Anwâr": 75/214.
232. 232. "Tanbîh al-Khawâtir": 1/6.
233. 233. Rapporté par Abû Na'îm en citant Chaddâd Ibn Aws.
234. 234. Rapporté par Ibn Mâjah et Abû Na'îm dans "Al-Hulyah".
235. 235. Rapporté par Abû-l-Chaykh et al-Daylamî en citant Ibn 'Abbas.
236. 236. Rapporté par al-Tabarânî dans "Al-Awsat".
237. . Op. cit., p. 84.
238. 238. "Al-Bihâr": 17/103.
239. 239. "Al-Amâlî" d'al-Tûci: 2/140 ; "Jâmi' al-Burûjirdî": 2/4.
240. 240. Rapporté par Abû Ya'lâ et al-Bayhaqî en citant Anas.
241. 241. Rapporté par Ibn al-Jawzî dans "Safwat al-Safwah".
242. 242. Rapporté par AHMAD et al-Hâkim.
243. 243. Rapporté par Muslim en citant Jâbir.
244. 244. "Wasâ'il al-Chî'ah": Abwâb al-Amr wa-l-Nahyy, Bab 4, H. 1.
245. . Cité par la revue "Risâlat al-Thaqalayn", No 30, 1999, p. 86, Qom, Iran.
246. . Cité par la revue "Risâlat al-Thaqalayn", No 30, 1999, op. cit., p. 84.
247. 247. "Rawdhat al-Muttaqîn": 12/251.
248. 248. "Al-Jâmi' al-Saghîr": 1/4
249. 249. "Al-Bihâr": 17/29, ancienne édition.
250. 250. "Al-Wasâ'il": 8/574.
251. 251. Rapporté par AHMAD et Abû-l-Chaykh dans "Al-Tawbîkh".

252. 252. Rapporté par Abû Na'îm et al-Hâkim.
253. 253. Rapporté par al-Bokhârî dans "Al-Adab al-Mufrad".
254. 254. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 8, Bâb 138, H.11.
255. 255. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 8, Bâb 140, H. 11, p. 577.
256. 256. "Uçûl al-Kâfî": Tom. 2, Kitâb al-Imân wa-l-Kufr, H. 11.
257. 257. "Uçûl al-Kâfî": Tom. 2, Kitâb al-Imân wa-l-Kufr, Bâb al-Kithb, H. 2.
258. 258. "Al-Amâlî" d'al-Sadûq: Majlis 76, p. 411.
259. 259. "Al-Wasâ'il": 11/335.
260. 260. Rapporté par al-Bazzâr, al-Tabarânî et Abû Na'îm en citant Anas.
261. 261. Relaté par Jâbir Ibn Abdullah et rapporté dans "Sunan Abî Dâwûd", Hadîth 5121, (cité dans la revue al-Thaqalayn, No 29, p.201).
262. 262 Rapporté par l'Imam Jafar al-Sâdiq (p), cité dans "Uçûl al-Kâfî", Tom. 2, Bâb: al-'Açabiyyah, H. 3.
263. 263. "Al-Jâmi' al-Saghîr": 1/3.
264. 264. "Al-Wasâ'il": 18/290.
265. 265. Rapporté par al-Tabarânî en citant Mohammad Ibn Râfi'.
266. 266. Rapporté par al-Chaykhân en citant Anas.
267. 267. Rapporté par al-Daylamî et al-Qodhâî.
268. 268. "Al-Amâlî" d'al-Sadûq.
269. 269. Rapporté par al-Bayhaqî.
270. 270. Rapporté par AHMAD et al-Nasâî dans "Al-Kubrâ".
271. 271. Rapporté par Ibn Abî-l-Duniyâ en citant Anas.
272. 272. Rapporté par al-Tabarânî en citant Ibn 'Amr.
273. 273. Rapporté par Ibn al-Mubârak en citant Hamzah Ibn 'Ubaydah.

274. 274. "Al-Wasâ'il": 17/255.
275. 275. Rapporté par al-Hâkim et al-Bayhaqî en citant Ibn 'Abbas.
276. 276. "Uçûl al-Kâfi": 2/302.
277. 277. "Al-Mujâzât al-Nabawiyyah": 155-156.
278. 278. La médisance "ghîbah", est prise ici dans le sens de mentionner ou évoquer les défauts effectifs de quelqu'un en son absence.
279. 279. "Al-Wasâ'il": 8/601; "Al-Khiçâl": 1/62.
280. 280. Rapporté par Abû Dâwûd, al-Tarmathî, al-Tabarânî, et al-Hâkim.
281. 281. Rapporté par al-Râfi'î dans "Ta'rîkh Qazwîn".
282. 282. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 8, Chap. 152, Hadith 9.
283. 283. Rapporté par l'Imam Ja'far al-Sâdiq (p) "Uçûl al-Kâfi": Tom. 2, Bâb: al-Ghîbh wal-Boht, H. 1.
284. 284. Rapporté par l'Imam Ja'far al-Sâdiq (p) "Uçûl al-Kâfi": Tom. 2, Bâb: al-Ghîbh wal-Boht, H. 1
285. 285. "Al-Mahajjah al-Baydhâ": Tom. 5, p. 264.
286. 286. "Al-Mahajjah al-Baydhâ": Tom 5, p. 256.
287. 287. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 8, Chap. 152, Hadith 16.
288. 288. "Al-Mahajjah al-Baydhâ": Tom 5, p. 253.
289. 289. "Iqâb al-A'mâl": p. 340.
290. 290. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 8, Chap. 152, Hadith 13.
291. 291. "Al-Mahajjah al-Baydhâ": Tom 5, p. 251.
292. 292. "Uçûl al-Kâfi": Tom. 2, Kitâb al-Imân wa-l-Kufr, Bâb: Man âthâ al-Muslimîn, H. 8.
293. 293. "Al-Mahajjah al-Baydhâ": Tom 5, p. 253.
294. 294. "Jâmi' al-Akhhâr": p. 171.

295. 295. "Uçûl al-Kâfî": Tom. 2, Kiâb:al-Imân wa-l-Kufr, Bâb: Man Talaba 'Atharât al-Mo'minîn.
296. 296. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 8, al-Ahkâm al-'Achrah, Bâb 151, Hadith 13.
297. 297. Rapporté par al-Sadûq, citant l'Imam Ja'far al-Sâdiq (p), citant son père et ses ascendants. Voir: "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom. 8, al-Ahkâm al-'Achrah, Bâb 156, Hadith 5.
298. 298. Rapporté par al-Chaykhân, al-Tarmithî et d'autres avec des nuances dans la formulation.
299. 299. Rapporté par al-Tabarânî dans "Al-Awsat".
300. 300. "Al-Amâlî" d'al-Mufîd.
301. 301. Rapporté par al-Daylamî en citant Anas.
302. . Relaté par Abu-l-Cheikh en citant Anas,
303. 303. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom.13, Ahkâm al-Wadî'ah, Bâb 3, H.12.
304. 304. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom.13, Ahkâm al-Wadî'ah, Bâb 3, H.12.
305. 305. "Wasâ'il al-Chî'ah": Tom.13, Ahkâm al-Wadî'ah, Bâb 3, H. 5.
306. 306. Rapporté par Ibn Mâjah, Abû Naçr, al-Sajzî et Ibn al-Najjâr.
307. 307. Rapporté par Muslim en citant Jarîr.
308. 308. Rapporté par Al-Bukhârî dans "Al-Ta'rîkh".
309. 309. "Al-Bihâr": 17/29, ancienne édition.
310. 310. Rapporté par AHMAD et al-Bukhârî dans "Al-Adab al-Mufrad".
311. 311. "Al-Bihâr": 17/20.
312. 312. Rapporté par al-Hâkim en citant Ibn 'Omar.
313. 313. Rapporté par al-Bukhârî et al-Tabarânî.
314. 314. Rapporté par al-Qodhâî et al-Daylamî.
315. 315. "Rawdhat al-Muttaqîn": 12/251.

316. 316. "Amâlî" d'al-Sadûq: 19.
317. 317. "Al-Mujâzât al-Nabawiyyah": 168 ; "Charh al-Chahâb": 604, No. 709.
318. . Rapporté par les Deux Cheikhs en citant Anas.
319. . Rapporté par Ibn 'Ady en citant Jâbir.
320. . Rapporté par al-Bukhârî en citant Abû Hurayrah.
321. . "Makârim al-Akhlâq" op.cit., p.434.
322. 322. "Al-Bihâr": 81/195.
323. 323. "Al-Jâmi' al-Saghîr": 2/130 ; "Nahj al-Façâhah": 493.
324. 324. Rapporté par al-Tabarânî en citant Abî Amâmah.
325. 325. Rapporté par al-Tarmathî en citant Abû Hurayrah.
326. 326. "Tuhaf al-'Uqûl": 53; "Al-Wasâ'il": 16/502.
327. 327. "Charh al-Chahâb": 266/315.
328. 328. "Al-Bihâr": 77/122.
329. 329. "Al-Bihâr": 77/187.
330. 330. Rapporté par al-Daylamî en citant Anas.
331. 331. Rapporté par AHMAD et al-Tarmathî.
332. 332. Rapporté par al-Tabarânî dans "Al-Awsat".
333. . "Makârim al-Akhlâq" op. cit., p. 439.
334. . Idem, p. 439.
335. . Idem, p. 439.
336. . Idem, p. 439.
337. 337. "Al-Amâlî" d'al-Sadûq": 18.
338. 338. "Al-Khiçâl": 1/113.
339. 339. "Al-Amâlî" d'al-Sadûq.

340. 340. "Charh al-Chahâb": 746/900
341. 341. Rapporté par Ibn al-Athîr dans "Al-Nahâyah".
342. 342. Rapporté par AHMAD et Sa'îd Ibn Mançûr.
343. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 362
344. . Idem, p. 362.
345. 345. "Al-Ikmâl": 64 et "Charh al-Chahâb": 605.
346. . Lutfallah al-Çâfi dans "Muntakhab al-Athar", op. cit., p. 436, citant "Al-Ja'fariyyât wa-l-Ach'athiyyât".
347. 347. "Safînat al-Bihâr": 2/260.
348. . Cité par Lutfallâh al-Çâfi dans "Muntakhab al-Athar", id. ibid.
349. . Cité par Lutfallâh al-Çâfi dans "Muntakhab al-Athar", op. cit., p. 427.
350. . L'Antéchrist.
351. . Cité par Lutfallah al-Çâfi dans "Muntakhab al-Athar", op. cit., p. 436.
352. 352. "Bihâr al-Anwâr": 77/98.
353. 353. Rapporté par al-Tabarânî dans "Makârim Al-Akhlâq".
354. 354. Rapporté par al-Bayhaqî et Ibn 'Ady.
355. 355. Rapporté par Ibn 'Ady en citant Ibn 'Omar.
356. 356. Rapporté par Ibn al-Bikhâr.
357. 357. Rapporté par al-Daylamî en citant Anas.
358. 358. Rapporté par al-Tarmathî, et par Abû Ya'lâ en citant Anas.
359. 359. Hadith dont l'authenticité est reconnue universellement et dont la relation est attribuée à A'ichah et d'autre.
360. 360. Hadith dont l'authenticité est reconnue universellement et dont la relation est attribuée à Ibn 'Omar.

361. 361. Rapporté par al-Nasâ'î et Abû Dâwûd.
362. 362. Rapporté par al-Hâkim en citant Ibn Mas'ûd.
363. 363. Rapporté par al-Daylamî en citant Anas.
364. 364. "Musnad Al-Furdaws".
365. 365. "Jami' al-Uçûl": 2/558.
366. 366. Rapporté par al-Tabarânî en citant Ibn Mas'ûd.
367. 367. "Al-Amâlî" d'Al-Sadûq: 19.
368. 368. "Al-Amâlî" d'Al-Sadûq: 18-19.
369. 369. "Al-Khiçâl": 1/32
370. 370. "Charh al-Chahâb": 366.
371. 371. "Al-Wasâ'il": 15/203.
372. 372. Rapporté par Ibn Abî-l-Dunyâ dans "Kitâb al-Ukhwân".
373. 373. Rapporté par al-Qudhâ'î et al-Dârqutnî.
374. 374. "Al-Wasâ'il": 8/469.
375. 375. Al-Mas'ûdî dans "Murûj al-Thahab": 2/296.
376. 376. Rapporté par al-Hâkim en citant Abû Mûsâ.
377. 377. Rapporté par al-Qudhâ'î dans "Charh al-Chahâb": 70.
378. 378. "Charh al-Chahâb": 735
379. 379. Rapporté par al-Hâkim en citant Abû Hurayrah.
380. 380. Rapporté par Ibn Mâjah et Abû Ya'lâ.
381. . Rapporté par al-Tabarânî en citant Ma'âth Ibn Anas.
382. . Op. cit., p. 85.
383. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 137.
384. 384. "Al-Bihâr": 103/13.

385. 385. Rapporté par al-Tabarânî.
386. 386. Rapporté par al-Tabarânî en citant al-No'mân Ibn Bachîr.
387. 387. Rapporté par al-Tabarânî en citant Ibn 'Omar.
388. . Rapporté par al-Bukhârî dans "Al-Adab al-Mufrad".
389. . Rapporté par al-Tabarânî et par al-Bukgârî dans "Al-Ta'rîkh".
390. . Rapporté par Abû Dâwûd, al-Tarmathî, al-Nasâ'î, et al-Bukhârî dans "Al-Adab al-Mufrad".
391. . Relaté par al-Khatîb en citant Anas.
392. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 443.
393. . Idem, p. 443.
394. . Idem, p. 444.
395. . Idem, p. 443.
396. 396. Cité dans la revue Risâlat al-Thaqalayn", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 208.
397. 397. Ibid.
398. 398. Ibid.
399. 399. Ibid.
400. 400. Cité dans la revue Risâlat al-Thaqalayn", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 209.
401. 401. Cité dans la revue Risâlat al-Thaqalayn", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 210.
402. Ibid.
403. Ibid.
404. Cité dans la revue Risâlat al-Thaqalayn", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 211.
405. Cité dans la revue Risâlat al-Thaqalayn", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 212.

406. 406. Ibid.
407. 407. Ibid.
408. 408. Ibid.
409. 409. Ibid.
410. 410. Cité dans la revue *Risâlat al-Thaqalayn*", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 213.
411. 411. Ibid.
412. 412. Ibid.
413. 413. Ibid.
414. 414. Maître pendant les sept premières années de sa vie, veut dire qu'on devrait satisfaire tous ses désirs et demandes acceptables.
415. 415. Serviteur, dans le sens qu'on l'oblige à obéir aux ordres et instructions que les parents lui donnent.
416. 416. Vizir, dans le sens de conseiller.
417. 417. Cité dans la revue *Risâlat al-Thaqalayn*", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 213.
418. 418. Cité dans la revue *Risâlat al-Thaqalayn*", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 216.
419. 419. Ibid.
420. 420. Ibid.
421. 421. Ibid.
422. 422. Cité dans la revue *Risâlat al-Thaqalayn*", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 219.
423. 423. Ibid.
424. 424. Ibid.
425. 425. Ibid.
426. 426. Cité dans la revue *Risâlat al-Thaqalayn*", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 217.

427. 427. Ibid.

428. 428. Ibid.

429. 429. Ibid.

430. 430. Ibid.

431. 431. Cité dans la revue "Risâlat al-Thaqalayn", Qom, juillet 1999, No. 29, p. 219.

432. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., 8e Partie, Chap. 1, p. 196.

433. . Idem.

434. . Idem.

435. . Idem.

436. . Idem.

437. . Idem

438. . Idem

439. . Idem

440. . Idem, p. 197.

441. . Idem, p. 197

442. . Idem, p. 198.

443. . Idem, p. 201.

444. . Idem, p. 202.

445. . Idem, p. 202

446. . Idem, p. 202.

447. . Idem, p. 202.

448. . Idem, p. 203.

449. . Idem, p. 204

450. . Idem, p. 213.
451. . Idem, p. 214.
452. . Idem, p. 215.
453. 453. Rapporté par al-Hâkim en citant Ibn 'Omar.
454. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 216
455. . Idem, p. 216
456. . Idem, p. 219
457. . Idem, p. 221.
458. . Idem, p. 222.
459. . Idem, p. 442.
460. . Idem, p. 442.
461. . Idem, p. 442.
462. 462. "Al-Ikmâl": 64 et "Charh al-Chahâb": 605.
463. 463. Rapporté par AHMAD, al-Dârqutnî et bien d'autres.
464. 464. Rapporté par al-Chaykhân, al-Tarmathî et al-Nasâî.
465. 465. Musnad Ahmad Ibn Hanbal: 5/4-5.
466. 466. Musnad Ahmad Ibn Hanbal: 13/491.
467. 467. "Bihâr al-Anwâr": 75/147.
468. 468. "Thawâb al-A'mâl": 56.
469. 469. "Bihâr al-Anwâr": 75/150.
470. 470. "Al-Kâfi": 2/358.
471. 471. "Bihâr al-Anwâr": 75/158.
472. 472. Rapporté par Muslim. Voir: Revue "Sawt al-Islam", No. 2, 1999, p. 21.
473. 473. Revue "Sawt al-Islam", No2, 1999, p. 21.

474. 474. Revue "Sawt al-Islam", No2, 1999, p. 21.

475. 475. Revue "Sawt al-Islam", No. 2, 1999, p. 22.

476. . Cité dans "Makârim al-Akhlâq" du Cheikh Radhiy-l-Dîn al-Tabrasî, al-Bâb al-Thânî (Deuxième Partie), al-Façl al-Awwal (chapitre 1), p. 40.

477. . Idem, p. 41.

478. . Idem.

479. . Idem, p. 43

480. . Idem, p. 44.

481. . Idem.

482. . Idem, p. 49.

483. . Idem.

484. . Idem.

485. . Idem, p. 50

486. . Idem, p. 59

487. . Idem.

488. . Idem, p. 60.

489. . Idem, p. 68

490. . Idem, p. 87.

491. . Idem, p. 89.

492. . Idem.

493. . Idem, p. 104

494. . Idem, p. 115.

495. . Idem, p. 142

496. . Idem, p.144.

497. . Idem, p. 147
498. . Idem, p. 149.
499. . Idem, p. 150.
500. . Idem, p. 150
501. . Idem, p. 150.
502. . Idem, chap. 9, p. 165.
503. . Idem, p. 165.
504. . Idem, p. 169.
505. . Idem, p. 171.
506. . Idem, p. 171.
507. . Idem, p. 170.
508. . Idem, p. 171.
509. . Idem, p. 171.
510. . Idem, p. 171.
511. . Idem, p. 174
512. . Idem, p. 182.
513. . Idem, p. 182.
514. . Idem, p. 183.
515. . Idem, p. 188.
516. . Idem, p. 73.
517. . Idem, p. 75.
518. . Idem, p. 266.
519. . Idem, p. 266.
520. . Idem, p. 251.

521. . Idem, p. 251
522. . Idem, p. 354.
523. . Idem, p. 356.
524. . Idem, p. 440.
525. . Idem, p. 444.
526. . "Makârim al-Akhlâq", op.cit. p. 69.
527. 527. "Al-Bihâr": 77/82.
528. 528. "Al-Wasâ'il" : 18/157.
529. 529. Rapporté par al-Daylamî et al-'Askarî avec des nuances dans la formulation.
530. 530. Rapporté par AHMAD en citant Abû Tharr.
531. 531. "Uçûl al-Kâfî": 1/46.
532. 532. "Al-Bihâr": 77/179.
533. 533. Rapporté par Abû Ya'lâ en citant Anas.
534. 534. Rapporté par al-Tabarânî et bien d'autres avec des variantes dans la formulation.
535. 535. Rapporté par Ibn Mâjah, AHMAD, al-Tabarâni et bien d'autres.
536. 536. "Al-Bihâr": 17/29, ancienne édition.
537. 537. "Al-Amâlî" d'al-Tûcî: 2/164.
538. 538. "Al-Wasâ'il": 11/38.
539. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 135
540. . Idem, 7e Partie, Chap. 1, p. 137.
541. 541. Cité par al-Daylamî dans "Musnad al-Firdaws", cité dans "Al-Dor al-Manthûr": 1/147.
542. 542. M. N. Voir également "Yanâbî al-Mawaddah": 2/63. Cité dans la Revue "Sawt al-Islam", No. 2, Qom, 1999, p. 155.

543. 543. Voir: Al-Bayhaqî dans "Dalâ'il al-Nubuwwah":5/489; Al-Hâkim dans "Al-Mustadrak 'Alâ-l-Sahîhayn": 2/672; Al-Tabarânî dans "Al-Mo'jam al-Saghîr": 2/82; Abû Na'îm dans "Al-Dalâ'il"; Al-Samhûdî dans "Wafâ' al-Wafâ": 4/1371; Al-Zurqânî dans "Charh al-Mawahib": 1/62; Al-Suyûtî dans "Al-Khaçâ'iç al-Kubrâ": 1/12.

544. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 438.

545. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 359.

546. . Idem, p. 359.

547. . Idem, p. 362.

548. . Idem, p. 362.

549. . Idem, p. 365.

550. . Idem, pp. 306-307.

551. . Idem, p. 262.

552. . Idem, p. 439.

553. . Relaté par al-Siyûtî dans "Ihyâ' al-Mayyit", d'après al-Tabarânî dans "Al-Awsat", citant une chaîne remontant à Ibn 'Umar, p. 20. Relaté aussi par al-Haythamî dans "Majma' al-Zawâ'id", Tom. IX, p. 163. Mentionné par Ibn Hajar dans "Al-Çawâ'iq al-Muhriqah".

554. . Mentionné par al-Siyûtî dans "Ihyâ' al-Mayyit", d'après al-Tabarânî citant Jâbir ibn 'Abdullâh, p. 22. Mentionné également par al-Haythamî dans "Majma' al-Zawâ'id", Tom. IX, p. 172, d'après "Al-Awsat" d'al-Tabarânî.

555. . Relaté par Muslim dans "Kitâb Fadhâ'il al-Çahâbah", Chapitre de "Fadhâ'il 'Alî Ibn Abî Tâlib", en citant une chaîne remontant à Yazid Ibn Hayân (Tom. IV du "Çahîh", p. 1873). Relaté aussi par Ahmad ibn Hanbal dans son "Musnad", dans la même version que celle de Muslim (Tom. IV, pp. 366-367). Relaté aussi par al-Muttaqî dans "Kanz al-'Ummâl", Tom. I. p. 158 et Tom. VII, p. 102. Mentionné aussi par al-Siyûtî dans son tafsîr "Al-Dur al-Manthûr", Tom. VI, p. 7, qui en dit: «Il est rapporté par Muslim, al-Tirmithî et Muslim citant Zayd ibn al-Arqam», ainsi que dans son livre "Ihyâ' al-Mayyit", p. 11.

556. . Relaté par al-Khatîb dans son "Ta'rîkh", Tom. II, p. 146, avec un "Matn" (texte du hadith) plus long. Mentionné par al-Muttaqî dans "Kanz al-'Ummâl", Tom. VI, p. 217, n° 3800. Relaté par al-Siyûtî dans "Ihyâ' al-Mayyit", Chapitre "Fadhâ'il Ahl-ul-Bayt", p. 37.

557. . Al-Tabarî, "Thakhâ'ir al-'Uqbâ": p. 17.

558. . Ibid.

559. . Rapporté par al-Siyûtî dans "Ihyâ' al-Mayyit", d'après al-Daylamî, citant une chaîne remontant à Abî Sa'îd, p. 43. L'a mentionné aussi al-Manâwî dans "Faydh al-Ghadîr", Tom. I, p. 515, avec ce commentaire: «Rapporté par al-Daylamî dans "Al-Firdaws."»

560. . Relaté par al-Siyûtî dans "Ihyâ' al-Mayyit", pp. 40-41, avec ce commentaire: «Rapporté par al-Daylamî, citant une chaîne remontant à 'Alî (p)». Relaté également par al-Muttaqî dans "Kanz al-'Ummâl", Tom. VII, p. 278.

561. . Relaté par al-Siyûtî dans "Ihyâ' al-Mayyit", p. 39. Mentionné aussi par al-Muttaqî dans "Kanz al-'Ummâl", Tom. VII, p. 212, avec ce commentaire: «Rapporté par al-Tabarânî, citant Ibn 'Abbâs, et puis mentionné par al-Haythamî dans "Majma' al-Zawâ'id", Tom. X, p. 346., avec cette note: «Relaté par al-Tabarânî dans "Al-Kabîr wa-l-Awsat"».

562. . Relaté par al-Suyûtî dans "Ihyâ' al-Mayyit" (d'après al-Tabarânî, citant son père), p. 38. Mentionné également par al-Haythamî dans "Majma' al-Zawâ'id", Tom. V, p. 195. Relaté aussi par Ibn al-Athîr dans son "Asad al-Ghâbah", Tom. III, p. 137. Relaté aussi par Abû No'aym dans "Hulyat al-Awliyâ'", Tom. IX, p. 64, d'après une chaîne remontant à 'Alî (p).

563. 563. Rapporté par al-Hâkim dans "Al-Mustadrak": 3/151.

564. 564. "Safînat al-Bihâr": 1/201; "Tafsîr al-Kach-châf": 4/220.

565. 565. "Bihâr al-Anwâr": 43:24.

566. 566. Relaté par Ibn Mas'ûd dans "Mustadrak al-Sahîhayn", Tom. 1, p. 269.

567. 567. Relaté par Ibn Mas'ûd et cité dans "Nûr al-Abçâr", p.103.

568. 568. Relaté par Ibn Mas'ûd et cité dans "Mustadrak al-Sahîhayn": 4/464.

569. 569. Relaté par Ibn Mas'ûd et cité dans "Kîfâyat al-Athar", p. 23.

570. 570. Rapporté par al-Tabarânî, AHMAD et bien d'autres

571. 571. "Al-Mujâzât al-Nabawiyah": 158.

572. 572. "Rawdhat al-Kâfi": 106-107.

573. 573. "Thakhâ'ir al-'Oqbâ": 6.
574. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 444.
575. . Idem, p. 312.
576. . Idem, p. 312.
577. . Idem, p. 312.
578. . Idem, p. 313.
579. 579. Relaté par Ibn Mas'ûd et cité dans "Sunan al-Dârqutnî": 136.
580. 580. Relaté par Ibn Mas'ûd, cité dans "Sahîh Ibn Mâjah": Kitâb al-Salât', p. 65
581. 581. Rapporté par Abî Amâmah et cité dans "Sunan al-Tarmathî": 4/518, Hadith 2377.
582. 582. "Tabaqât Ibn Sa'd": 1/37; Majma' al-Zawâ'id": 9/19.
583. 583. "Sunan al-Tarmathî": 2/359; "Al-Mawâhib al-Laduniyyah": 2/231.
584. 584. Relaté par Ibn Mas'ûd et cité dans "Kanz al-'Ommâl": 6/319.
585. 585. Relaté par Ibn Mas'ûd et cité dans "Mustadrak al-Sahîhayn": 3/1152
586. 586. "Al-Manâqib" d'Ibn al-Maghâzilî: 243; "Ta'rîkh Baghdâd" d'al-Khatîb al-Baghdâdî: 4/410; "Al-Jâmi'" d'al-Suyûtî: 2/154; "Yanâbî' al-Mawaddah".
587. 587. "Mustadrak al-Sahihayn" d'al-Nîsâpûrî: 2/385; "Sunan al-Bayhaqî": 3/276; "Al- Manâqib" d'Ibn al-Maghâzilî: 197; "Al-Tabarî": 2/514; "Al-Riyâdh al-Nadhirah": 2/190.
588. 588. "Kanz al-'Ommâl": 6/122; "Al-Tabarî": 2/201; "Al-Khawârizmî": 250; "Al-Fadhâ'il" d'Ahmad: 253; "Ibn al-Maghâzilî": 42/200; "Al-Khaçâ'iç" d'al-Nasâî: 13; "Mustadrak al-Çahîhayn" d'al-Hâkim al-Nîsâpûrî: 3/125; "Al-Bayhaqî": 7/65; "Yanâbî' al-Mawaddah: 282; "Musnad Ahmad": 4/369; "Ibn al-Maghâzilî": 254.
589. 589. "Kanz al-'Ommâl": 5/95; "Al-Tarmathî": 13/173.

590. 590. "Al-Manâqib" d'Ahmad: 194, 239; "Kanz al-'Ommâl": 5/31; "Al-Jâmi'" d'al-Suyçutî: 2/83; "Ibn al-Maghâzilî": 245; "Yanâbî' al-Mawaddah": 126.

591. 591. "Musnad Ahmad": 5/94; "Mustadrak al-Sahihayn" d'al-Nîsâpûrî: 3/128; "Kanz al-'Ommâl": 6/217; "Al-Tabarânî".

592. 592. "Al-Fadhâ'il" d'Ahmad: 253; "Ibn al-Maghâzilî": 67; "Al-Khawârizmî": 83; "Al-Riyâdh al-Nadhirah": 2/201.

593. 593. "Kanz al-'Ommâl": 6/158; "Ta'rîkh Baghdâd" d'al-Khatîb al-Baghdâdî: 11/173; "Chawâhid al-Tanzîl": 2/223; "Yanâbî' al-Mawaddah": 94.

594. 594. "Al-Riyâdh al-Nadhirah": 2/201; "Al-Fadhâ'il" d'Ahmad: 253; "Ibn al-Maghâzilî": 67; "Akhtab Khawârizm": 83.

595. 595. "Al-Tarmithî": 13/178; "Ibn al-Maghâzilî": 122; "Osod al-Ghâbah": 4/26; "Al-Riyâdh al-Nadhirah": 2/216.

596. 596. "Manâqibal Imâm 'Alî Ibn Abî Tâlib (p)" d'Ibn al-Maghâzilî al-Châfî'î

597. 597. "Mustadrak al-Sahihayn" d'al-Nîsâpûrî: 3/109; "Musnad Ahmad": 4/368, 5/419; "Al-Khaçâ'îç" d'al-Nasâ'î: 9, 24; "Ibn al-Maghâzilî": 16; "Al-Manâqib" d'Akh-tab Khawârizm: 94; "Ta'rîkh Baghdâd" d'al-Khatîb al-Baghdâdî: 8/290; "Kanz al-'Ommâl": 6/390; "Yanâbî' al-Mawaddah".

598. 598. "Ibn al-Maghâzilî": 70; "Arjah al-Matâlib": 544.

599. 599. "Musnad Ahmad": 1/151, 3/213; "Al-Tarmathî": 2/135; "Al-Khaçâ'îç" d'al-Nasâ'î: 20; "Kanz al-'Ommâl": 1/247; "Ibn al-Maghâzilî": 222.

600. 600. "Mustadrak al-Sahihayn" d'al-Nîsâpûrî: 2/241; "Ta'rîkh Baghdâd" d'al-Khatîb al-Baghdâdî: 6/58; "Akhtab Khawârizm": 86; "Ibn al-Maghâzilî": 90.

601. 601. "Mustadrak al-Sahihayn" d'al-Hâkim al-Nîsâpûrî: 3/109; "Kanz al-'Ommâl": 6/157; "Al-Daylamî".

602. 602. "Hulyat al-Awliyâ": 1/341; "Al-Riyâdh al-Nadhirah": 2/177; "Ibn al-Maghâzilî": 242; "Al-Khawârizmî": 42; "Yanâbî' al-Mawaddah": 112.

603. 603. "Al-Jâmi'" d'al-Suyûtî: 1/230; "Al-Riyâdh al-Nadhirah": 2/168; "Ta'rîkh Baghdâd" d'al-Khatîb al-Baghdâdî: 1/316; "Ibn al-Maghâzilî": 49; "Yanâbî' al-Mawaddah": 266.

604. 604. "Kanz al-'Ommâl": 6/154; "Al-Tabarânî": 5/32; "Al-Riyâdh al-Nadhîrah": 1/165; "Thakhâ'ir al-'Oqbâ": 65; "Ibn al-Maghâzilî": 230.

605. 605. "Ibn al-Maghâzilî": 15; "Al-Istî'âb": 2/457.

606. 606. "Ibn al-Maghâzilî": 119, 242; "Al-Riyâdh al-Nadhîrah": 2/177; "Yanâbî' al-Mawaddah": 112, 419; "Al-Khawârizmî": 253.

607. 607. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al-Nîsâpûrî: 3/141; "Musnad Ahmad": 4/263; "Al-Khaçâ'iç" d'Al-Nasâî: 39; "Al-Tabarî": 2/408; "Kanz al-'Ommâl": 5/58.

608. 608. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al-Nîsâpûrî: 3/109; "Musnad Ahmad": 4/370; "Al-Khaçâ'iç" d'Al-Nasâî: 25; "Al-Tarmathçi"; "Al-Tabarânî".

609. 609. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Nîsâpûrî: 3/132; "Musnad Ahmad": 1/331; "Yanâbî' al-Mawaddah".

610. 610. "Al-Bohayqî": 4/53; "Kanz al-'Ommâl": 7/176; "Al-Jâmi'" d'al-Suyûtî: 2/276; "Ibn al-Maghâzilî": 93.

611. 611. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Nîsâpûrî: 3/14; "Al-Tabarî": 2/272; "Al-Tarmathî": 2/9; "Ibn al-Maghâzelî": 37; "Yanâbî' al-Mawaddah": 57.

612. 612. "Al-Khaçâ'iç" d'Al-Nasâî: 5; "Al-Tarmathî"; "Yanâbî' al-Mawaddah": 61; "Ibn al-Maghâzelî".

613. 613. "Ibn al-Maghâzelî": 129; "Yanâbî' al-Mawaddah": 233; "Ta'rîkh Baghdâd" d'Al-Khatîb al-Baghdâdî: 5/37; "Al-Khawârizmî": 235.

614. 614. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al-Nîsâpûrî: 3/122; "Kanz al-'Ommâl": 6/156; "Al-Daylamî".

615. 615. "Kanz al-'Ommâl": 6/153; "Al-Dârqotnî".

616. 616. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al-Nîsâpûrî: 3/129; "Kanz al-'Ommâl": 6/153.

617. 617. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al-Nîsâpûrî: 3/137; "Ibn al-Maghâzilî": 65, 104; "Hulyat al-Awliyâ": 1/63; "Akh-tab Khawârizm": 229.

618. 618. "Sahîh Muslim": 2/361; "Al-Tarmathî": 2/299; "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al-Nîsâpûrî: 3/130; "Musnad Ahmad": 3/198; "Al-Nasâî"; "Osod al-Ghâbah": 3/40.

619. 619. "Al-Bokhârî": 5/19; "Muslim": 2/360; "Al-Tarmathî": 5/304; "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al- Nîsâpûrî: 3/109; "Ibn Mâjah": 1/28; "Musnad Ahmad": 3/338.

620. 620. "Ibn al-Maghzilî": 47; "Mîzân al-I'tidâl" 2/313.

621. 621 "Tafsîr al-Tabarî": 3/171; "Chawâwhid al-Tanzîl": 2/356; "Al-Dor al-Manthûr": 6/379; "Yanâbî' al-Mawddah": 61.

622. 622. "Ibn al-Maghâzilî": 67; "Al-Khawârizmî": 236; "Farâ'id al-Samtayn"; "Yanâbî' al-Mawaddah".

623. 623. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al- Nîsâpûrî: 3/127; "Kanz al-'Ommâl": 5/30; "Al-Jâmi'" d'Al-Suyûtî: 1/374; "Al-Tarmithî"; "Ibn al-Maghâzilî": 80.

624. 624. "Sahîh Muslim": 1/48; " Al-Tarmithî": 2/299; "Al-Nasâî": 8/117; "Al-Khaçâ'iç" d'al-Nasâî: 27; "Musnad Ahmad": 6/292; "Ibn al-Maghâzilî": 191.

625. 625. "Yanâbî'al-Mawaddah": 88; "Farâ'id al-Samtayn"; "Rabî' al-Abrâr"; "Mawaffaq Ibn Ahmad al-Khawârizmî".

626. 626. "Ibn al-Maghâzilî": 45; "Yanâbî' al-Mawaddah": 181.

627. 627. "Ibn al-Maghâzilî": 69; "Yanâbî' al-Mawaddah": 125.

628. 628. "Kanz al-'Ommâl": 5/33; "Al-Riyâdh al-Nadhirah" 2/211; "Ibn al-Maghâzilî": 219; "Al-Bayhaqî".

629. 629. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al- Nîsâpûrî: 3/123; "Kanz al-'Ommâl": 6/156; "Al-Tabarânî"; "Ibn al-Maghâzilî": 240, 278; "Al-Khawârizmî": 62.

630. 630. "Al-Tbarânî"; "Yanâbî' al-Mawaddah": 2/3.

631. 631. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al- Nîsâpûrî: 3/122; "Musnad Ahmad": 3/82; "Al-Tabarânî": 6/55; "Kanz al-'Ommâl"; "Al-Bayhaqî".

632. 632. "Mustadrak al-Sahîhayn" d'al-Hâkim al- Nîsâpûrî: 3/141; "Al-Jâmi'" d'al-Suyûtî: 1/583; "Ta'rîkh Baghdâd" d'Al-Khatîb al-Baghdâdî: 2/51; "Hulyat al-Awliyâ": 2/182; "Al-Riyâdh al-Nadhirah": 2/219.

633. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 444.

634. . Idem, pp. 444-445.

635. . Cf.: le verset coranique 25 de la Sourate 83.
636. . Makârim al-Akhlâq, op. cit., p. 445.
637. 637. Ahmad Ibn Hanbal dans "Al-Manâqib".
638. 638. Rapporté par al-Tabarânî, voir: "Al-Sawâ'iq al-Muhriqah", p.96.
639. 639. Rapporté par Ibn al-Maghâzilî al-Châfi'î en citant le témoignage d'Anas Ibn Mâlik, ainsi que al-Khawârizmî dans ses "Manâqib" et al-Qandûzî al-Hanafî dans "Al-Yanâbî".
640. 640. "Uçûl al-Kâfi": 2/73.
641. 641. "Ta'rikh Ibn 'Asâkir": 2/442.
642. 642. Il s'agit des 17 rak'ah de Prière obligatoire quotidienne et des 33 rak'ah de Prières quotidiennes recommandées ou surrégatoires, en l'occurrence: 2 rak'ah recommandées avec la Prière de l'aube, 8 rak'ah avec la Prière de Midi, 8 rak'ah avec la Prière de l'après-midi, 4 rak'ah avec la Prière du crépuscule (maghrib), 11 rak'ah de Prière de Minuit, soit 33 rak'ah de Prière recommandée, qui s'ajoutent aux 17 rak'ah de Prière obligatoire.
643. 643. Lors de la Takbîrat al-Ihrâm ou lors du qunût où l'on lève les deux mains, les creux dirigés vers le ciel.
644. 644. Retourner les mains pendant la Prière signifie soit diriger les creux des mains vers la qiblah, ce qui est recommandé, soit lever les mains, les creux vers le ciel lors du qunût (à la fin de la station de la deuxième rak'ah en général).
645. "Rawdhat al-Kâfi", p.79, H.33.
646. Hadiths cités dans la revue "Risâlat al-Thaqalayn" (No 23, 1999) sous le titre "Trois qualités dans les bons caractères".
647. . Muhib al-Dîn al-Tabarî, "Thakhâ'ir al-'Uqbâ fî Manâqib Thawil-Qurbâ", p. 30.
648. . Ce hadith est mentionné aussi -à quelques nuances près dans les termes - par al-Tabarânî, "Al-Mo'jâm al-Kabîr", Tom. I, p. 24 (copie manuscrite). Il est également mentionné par al-Muttaqî dans "Kanz al-'Ummâl", Tom. VI, p. 220, et Muhib al-Dîn al-Tabarî dans "Thakhâ'ir al-'Uqbâ", p. 121, et par al-Siyûtî dans "Ihyâ' al-Mayyit", p. 29, dans la version suivante: Le Messager d'Allah a dit: «Tous les fils d'une fille prennent le

parti de leur père, excepté les deux fils de Fâtimah, car je suis leur parti pris et je suis leur père».

649. . "Al-'Abqariyyât al-Islâmiyyeh - 2" (Les Génies islamiques-2), p. 314, Dâr al-Kitâb al-Lubnâni, Beyrouth

650. . "Istich-hâd al-Hussayn" , p. 138, Matba'at al-Madani, le Caire.

651. . "Istich-hâd al-Hussayn", op. cit., p. 142

652. . "Istich-hâd al-Hussayn", op. cit., p. 140

653. . "Istich-hâd al-Hussayn", op. cit., p. 126

654. . Sibt signifie (dans le texte): ce qu'il y a de meilleur dans une nation (voir le sens détaillé de ce terme dans "Kisân al-'Arab").

655. . "Istich-hâd al-Hussayn", op. cit., p. 139

656. . "Istich-hâd al-Hussayn", op. cit., p. 125

657. . "Istich-hâd al-Hussayn", op. cit., p. 138

658. . "Istich-hâd al-Hussayn", op. cit., p. 141

659. . "Istich-hâd al-Hussayn", op. cit., p. 138

660. . "'Aqd al-Dorar", 195, al-Bâb al-Sâbi'.

661. . "Mustadrak al-Hâkem": 4/557.

662. . Respectivement dans "Al-Bayân" d'al-Kanjî, p. 500; "Al-Jâmi' al-Çaghîr", 2/672/9244; "Al-Tâj al-Jâmi' II-I-Uçûl": 3/343; Ibrâz al-Wahm...", p. 508.

663. . "Kamâl-al-Dîn": 1/287/5 Section 25; "Farâ'id al-Samtayn": 2/335/587; "Yanâbî' al-Mawaddah": 3, Section 94.

664. . "Musnad Ahmad": 1/376, 377, 430, 488; "Sunan Abî Dâwûd", 4/107/4283; "Al-Mo'jam al-Kabîr" d'al-Tabarânî, 10/164-165/10218; "Sunan al-Tirmithî": 4/505/2230; "Al-Bayân fî Akhbâr Çâhib al-Zamân": 481, Bâb 1.

665. . "Musnad Ahmad": 11/99; "Al-Muçannaf", d'Ibn Abî Chaybah, 15/198/19494; "Sunan Abî Dâwûd", 4/107/4283; "Al-I'tiqâd", d'al-Bayhaqî, 173.

666. . "Ibrâz al-Wahm al-Maknûn min Kalâm Ibn Khaldûn", p.495.

667. . "Musnad Ahmad: 1/376; "Sunan al-Tirmithî": 4/505/3231; "Al-Mo'jam al-Kabîr" d'al-Tabârânî: 10/165/10220, 101221, et 10/167/10227; "Al-Bayân" d'al-Kanjî, p. 148 etc...

668. . "Al-Dur al-Manthûr": 6/58.

669. . "Al-Muçannaf" de 'Abdul-Razzâq: 11/372/20773; "Mustadrak al-Hâkem": 4/557; "Kachf al-Ghummah": 3/259.

670. . L'hésitation entre les deux versions vient du rapporteur de ce Hadîth.

671. . "Musnad Ahmad": 3/36; "Çahîh Ibn Çabçan": 8/290/6284; "Mustadrak al-Hâkem": 4/557; "Muntakhab al-Athar": 148/19.

672. Ce sont: (1)- Ibn Hajar al-Haythamî dans "Al-Çawâ'iq al-Muhriqah": p. 163, Section 11, Chapitre I; (2)- Al-Muttaqî al-Hindî dans "Kanz al-'Ummâl": 14/264/38662; (3)- Cheikh Mohammad Ibn 'Alî al-Çabbân dans "Is'âf al-Râghibîn", p. 145; (4)- Cheikh Hassan al-'Adwî al-Hamzâwî al-Mâlekî, dans "Machâriq al-Anwâr", p. 112.

673. . Tawâtor (concordance) et motawâter, concordant: On dit qu'un hadîth est motawâter (concordant), lorsqu'il est transmis par de très nombreuses chaînes, et comme universellement admis. Voir: Louis Gardet, "L'Islam, Religion et Communauté", Ed. Desclée de Brouwer.

674. . Al-Kanjî l'a jugé authentique dans "Al-Bayân" (486, Section 2) et al-Suyûtî a fait de même dans "Al-Jâmi' al-Çaghîr" (2/672/92410) et dans "Hâmich al-Tâj al-Jâmi' li-l-Uçûl" (5/343), alors qu'al-Baghwî l'a considéré comme "bon" dans "Maçâbîh al-Sunnah" (3/492/4211).

675. . Cité dans "Al-Fuçûl al-Muhimmah" d'Ibn al-Çabbâgh al-Mâlekî : 295-296, Chapitre 120; "Fadhâ'il al-Çahâbah" d'al-Sam'ânî, citant "Yanâbi' al-Mawaddah", 49 Chapitre 94 etc....

676. . Voir: "Al-Manâr al-Munîf" d'Ibn al-Qayyim: 148/329, Chap. 50, citant al-Tabârânî dans "Al-Awsat"; "Thakhâ'ir al-'Oqbâ" de Mohib al-Dîn al-Tabârî: 136; "Farâ'id al-Samtayn": 2/325/575, Section 61; "Al-Qawl al-Mukhtaçar" d'Ibn Hajar: 7/37, Section 1; "Al-Sîrah al-Halabiyyah": 1/193; "Yanâbi' al-Mawaddah": 3/63, Section 94 etc...

677. . "Yanâbi' al-Mawaddah": 3/168, Section 94.

678. . "Yanâbi' al-Mawaddah": 3/167, Section 94.

679. . "Yanâbi' al-Mawaddah": 3/115-116, Section 80.

680. . "Jâhilité": obscurantiste, non Musulman, de l'époque du préislam.
681. . Voir surtout: "Musnad AHMAD", 2/83, 3/446, 4/96; "Musnad Abî Dâwûd al-Tayâlicî": 259 et bien d'autres.
682. . "Çahîh al-Bukhârî": 5/13, Section "Al-Fitan"; "Çahîh Muslim", 6/21-22/1849.
683. . "Uçûl al-Kâfî" d'al-Kulaynî: 1/303/5, 1/308/1, 2, 3, et 1/378/2; "Rawdhat al-Kâfî": 8/129/123; "Kamâl al-Dîn": 2/412-413/10, 11, 12, 15, Section 39; "Al-Imâmah wa-l-Tabçirah": 219/69, 70, 71; "Qorb al-Isnâd": 351/1260; "Baçâ'ir al-Darajât": 259, 509, 519.
684. . Ce hadîth est rapporté, en effet, par le Mu'tazilite al-Iskâfî dans "Al-Mi'yâr wa-l-Mawâzanah", p. 81; Ibn Qutaybah dans "Uyûn al-Akhhâr", p. 7; Al-Ya'qûbî dans son "Ta'rîkh": 2/400; Ibn 'Abd Rabbih dans "Al-'Aqd al-Farîd": 1/265 et par des dizaines d'autres sources dignes de foi.
685. . "Çahîh Muslim": 2/19; "Kitâb al-Imârah": Bâb al-Nâs Tabî Quraych (rapporté selon 9 chaînes de transmetteurs).
686. . Cité par al-Majlicî dans "Bihâr al-Anwâr" (Tom.51, p. 71) qui cite "Kmâl al-Dîn...".
687. . "Yanâbî' al-Mawaddah": 3/170 Section 94.
688. . "Kamâl al-Dîn" d'al-Çadûq: Bâb (Section) 24, Hadîth 3, page 258, éd. Mo'assasat al-Nachr al-Islâmî, Qom, 3e édition, 1416 de l'hégire.
689. . Le grand-père du Prophète.
690. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p. 440.
691. . "Arjah al-Matâlib": p. 606, rapporté par al-Hâkim.
692. . "Arjah al-Matâlib": p. 609, rapporté par al-Daylamî.
693. . Sourate Hûd, 11:17.
694. . Allusion au Verset coranique sur la purification des Ahl-ul-Bayt, (Sourate al-Ahzâb, 33:33).
695. . Verset coranique: Sourate al-Hijr, 15: 98-99.
696. . Le sel est un élément très utile qu'Allah a créé. On peut en tirer d'innombrables effets bénéfiques. Selon la Tradition islamique, l'homme peut éviter beaucoup de maladie s'il goûte le sel régulièrement avant et après chaque repas.

697. . Sourate al-Baqarah (La Vache), 2: 255-257.
698. . Sourate 2 (al-Baqarah = la Vache), verset 18.
699. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p., 453.
700. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p., 453.
701. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p., 453.
702. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p., 454.
703. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p., 454.
704. . "Makârim al-Akhlâq", op. cit., p., 453.
705. . Hadith al-Thaqalayn, cité par:
- a- Al-Tirmithî dans son "Çahîh" (Manâqîb Ahl-ul-Bayt), Tom. II, p.380, selon une chaîne remontant à Zayd ibn Arqam;
- b- Al-Hâkim dans "Mustadrak al-Çahîhayn", Tom. III, p. 109, d'après la chaîne de Zayd ibn Arqam également;
- c- Ahmad ibn Hanbal, d'après une chaîne remontant à Abî Saïd al-Khidrî, Tom. III, p. 17;
- d- Al-Tabarânî, dans "Al-Mo'jam al-Kabîr", Tom. I, p. 129, copie manuscrite;
- e- Al-Muhib al-Tabarî, dans son "Thakhâ'ir", p. 16.
706. . Al-Chibrâwî al-Châfî'î, "Al-At-hâf bi-Hob al-Achrâf", p. 22.
707. . Ibid.
708. . Voir al-Balâghî, "Alâ' al-Rahmân", p. 44, 2e éd.
709. Al-Fairûzabâdî, "Fadhâ'il al-Khamsah min al-Çihâh al-Sittah", Tom. II, p. 61.
710. . Al-Chibrâwî al-Châfî'î, "Al-At-hâf bi-Hobb al-Achrâf", Introduction de l'auteur, p. 26.
711. . Abû No'aym, "Hulyat al-Awliyâ", Tom. IV, p. 306, citant al-Fairûzabâdî, "Fadhâ'il al-Khamsah min al-Çihâh al-Sittah", Tom. II, p. 64. Mentionné également par ibn Hajar dans "Zawâ'id Musnad al-Bazzâr",

Chapitre Ahl-ul-Bayt et al-Azwâj, p. 277. Rapporté également d'Ibn al-Bazzâr dans "Majma' al-Zawâ'id", Tom. IX, p. 163. Il est relaté aussi par al-Tabarânî dans "Al-Mo'jâm al-Kabîr", Tom. I, p. 125, "Musnad al-Imam al-Hassan", dans une copie manuscrite conservée à la Bibliothèque al-Dhâhiriyyah à Damas etc...

712. . Ibid. 84. Le Hadith de "La Protection contre le désaccord, la divergence".

713. . Le Hadith de "La Protection contre le désaccord, la divergence".

714. . Al-Chibrâwî al-Châfi'î, "Al-At-hâf bi-Hobb al-Achrâf", p. 20. Il est rapporté par al-Hâkim dans "Al-Mustadrak al-Çahîhayn", Tom. III, p. 149, qui l'a qualifié de hadith sain.

715. . Al-Fairûzâbâdî, op. cit., p. 68.

716. . "Alâ' al-Rahmân", p. 43, 2e éd.

717. . Ibn al-Çabbâgh al-Mâlikî, "Al-Fuçûl al-Muhimmah fî Ahwâl al-A'immah", pp. 25-26.

718. . Sourate 42 (al-Chûrâ), verset 23.

Table des matieres

Hadiths du Prophète (sawas)	1
L'Invocation d'Allah (le thikr).....	1
L'Istikhârah (consultation divine)	3
La Prière de l'Istigh-fâr	3
La Prière de l'Appel de la Subsistance (rizq)	4
Do'â' lors d'un Enlissement.....	4
Conjurer la Malfaisance de la Magie	4
Le Do'â' (la prière de demande)	4
La Piété.....	5
L'Examen de Conscience	5
Corruption du Coeur & Bonté du Coeur	6
La Réflexion.....	6
Les Mérites de la Science (du Savoir).....	7
Les Mérites du Savant.....	8
La Crainte d'Allah	9
La Bonne Foi en Allah	9
L'Amour et la Haine	9
Se Confier à Allah et l'Espoir en Allah	10
Les Mérites du Coran	10
Le Bon Croyant	13
La Bonne Action	14
La Prise en Charge de l'Orphelin	15
L'Adoration (les actes de piété).....	15
La Prière	15
La Prière de la Nuit	16
Le Jihâd	16
Commander le Bien et Interdire le Mal.....	16
L'Aumône.....	17
La Patience	18
La Satisfaction.....	18
Les Pleurs	19
Le Bon Caractère.....	19
L'Humilité	20
La Gratitude	20
La Pudeur	21
L'Ascétisme	21
Le Respect de la Promesse	21
Couvrir les Défauts d'Autrui	22
La Repentance	22
Les Péchés	23
Pécher en Cachette	23
Le Péché Intérieur	24

L'Amour de ce Monde.....	24
L'Orgueil	24
Le Gaspillage	24
Le Mensonge.....	24
L'Infatuation	25
L'Impudence.....	25
L'Imitation des Mécréants.....	25
Le Polythéisme.....	26
La Tromperie.....	26
L'Avarice	26
L'Injure et la Nuisance	26
L'Alcool.....	26
La Colère.....	27
L'Avidité.....	29
L'Oisiveté	29
La Trahison	29
L'Hérésie	30
L'Oppression	30
La Jalousie (l'envie)	31
L'Assassinat.....	31
Les Longues Espérances	31
La Plaisanterie.....	31
Les Épreuves	31
L'Ici-bas et l'Au-delà	32
La Mort.....	32
La Fin des Temps	34
La Préservation de la Religion	35
Les Relations Humaines.....	35
La Rupture des Liens	37
Les Droits des Voisins	37
La Famille et ses Droits Réciproques.....	37
Les Parents et les Enfants.....	37
L'Équité envers les Enfants	40
Les Mérites des Filles.....	40
Le Mariage	41
Le Divorce.....	42
Les Droits de la Femme sur le Mari.....	42
Les Enfants.....	43
Le Lien de Parenté	43
L'Islam.....	43
Le Musulman est Sacré	43
Effrayer (ou faire mal à) un Musulman.....	44
Les Secrets des Musulmans	44
La Légitime Défense	44
La Purification.....	45
Le Parfum.....	45

Les Fleurs	45
Le Miswâk.....	45
La Pilosité Pubienne.....	46
Les Cheveux.....	46
La Bague	46
Les Vêtements	46
Les Aliments	46
La Ventouse	48
Le Voyage	48
L'Eternuement	49
Dormir	49
Divers	49
Adam	51
L'Égalité entre les Gens.....	51
Malades et Maladies.....	52
Les Pauvres et les Riches	52
Compassion envers les Animaux	53
Ahl-ul-Bayt (p).....	53
Intercession du Prophète (P)	55
La Prière sur le Prophète (P)	56
Le Prophète par Lui-Même	57
Fâtimah (p).....	58
L'Imam 'Alî (p).....	58
'Alî, les Ahl-ul-Bayt	60
'Alî et les Chiïtes	62
Recommandations à l'Imam 'Alî	62
Al-Hassan et al-Hussain (p)	66
Le Mahdî	67
Les Mérites de 'Abdul-Muttalib (Le grand-père du Prophète).....	72
Abû Tharr, Rapporteur du Hadithdu Prophète (P).....	73
Les Enseignements du Prophète à Abû Tharr	77
Abû Tharr vu par le Prophète (P).....	85
A Ibn Mas'ûd	86
Quelques Hadiths Célèbres	87
Hadith al-Thaqalayn.....	87
Hadith al-Kisâ' (Hadith du Manteau)	90
Hadith al-Mawaddah (le Hadith de l'affection).....	91
Le Prône du Prophète (P) sur le Mois Béni de Ramadan.....	91